

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES,
COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES



Mémoire de fin de cycle

En vue d'obtention de diplôme de Master

Spécialité : Finance et Commerce International

Thème

***L'impact du Risque-Pays sur les Investissements
Directs Etrangers en Algérie***

Présenté Par :

Chikhi Keltouma

Merzouk Massinissa

Encadré Par :

Hammache

Souria

Membre de jury :

Présidente : Mme Cherrou Kahina

Examinatrice : Mme Messaoui Fatiha

Rapporteur : Mme Hammache Souria

Promotion : 2024/2025

REMERCIEMENT

Nous tenons à remercier en premier lieu le bon Dieu qui nous a donné la force et le courage tout au long de notre cursus universitaire,

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

*Nous remercions les plus vifs à notre encadrante d'étude **Mme HAMMACHE SOURIA**, pour sa disponibilité, ses précieux conseils, son soutien constant et sa bienveillance tout au long de ce travail.*

Notre profonde gratitude va également aux membres de jury qui ont accepté d'évaluer ce travail.

Nous remercions chaleureusement nos parents pour leur Amour inconditionnel, leurs sacrifices et leur soutien sans faille.

*Nous sincères remerciements s'adressent aussi à l'ensemble de toute L'équipe Pédagogique du Département Sciences commerciales de L'université **MOULOUD MAMMERY** de **Tizi-Ouzou**.*

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

*À l'âme de ma mère et ma grand-mère, qui nous ont quittés
mais dont les souvenirs et les valeurs continuent
d'éclairer ma vie.*

*À mes parents, Pour leur amour, leur sacrifice et leur soutien
indéfectible.*

*À mes frères et sœurs Hider, Djamel, Amel, Amine, Amira,
pour leur affection, leur complicité et leur
présence à mes côtés.*

À ma meilleure amie Sadia

*À mon binôme Massinissa, pour son sérieux, sa patience et sa
collaboration précieuse.*

*À tous ceux qui m'aiment ; famille, amis, enseignants, qui ont
cru en moi et m'ont soutenu de près ou de loin.*

Ce mémoire est le fruit de votre amour et de votre soutien.

Keltouma

Dédicace

Avec une gratitude sincère, je dédie ce travail à ceux qui m'ont soutenu durant cette étape de ma vie.

À ma mère pour son amour inconditionnel, sa tendresse et son soutien sans faille dans chaque étape de ma vie.

À mon père, pour sa force, ses précieux conseils, ses encouragements et les nombreux sacrifices qu'il a faits pour m'offrir les meilleures conditions possibles.

À mes frères et sœurs, Complices de toujours, témoins silencieux de mes efforts et de mes rêves.

Merci pour vos encouragements, vos rires, vos conseils et votre amour, qui m'ont tant apporté.

À mes amis, merci d'avoir été là, dans les moments de doute comme dans les instants de joie.

Votre amitié, vos encouragements, vos fous rires et votre présence m'ont aidé à rester sur la bonne voie.

Massinissa

❖ *Liste des abréviations*

Abréviations	Signification
AAPI	Agence Algérienne de Promotion de l'investissement
APCS	Algerian port community system
BERD	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BERI	Business Environemnt Risk Intelligence
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COFACE	Compagnie Française d'Assurance du Commerce Extérieur
EIU	Economic Intelligence Unit
FMI	Fond Monétaire International
ICRG	International Country Risk Guide
IDE	Investissements directs étrangers
IPC	Indice de perception de la corruption
LOG	Logarithme
MCO	Moindre carrées ordinaires
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
NSE	Nord Sud Export
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique

Liste des abréviations

ONS	Office National des Statistiques
PIB	Produit Intérieur Brut
PIE	Principaux Indicateurs Economique
PME	Petite, moyenne entreprise
PNB	Produit National Brut
VIF	Variance Inflation Factor
WEF	World Economie Forum

❖ *Liste des tableaux*

Tableau n°	Titre	Page
01	L'évolution des flux d'IDE en Algérie	33
02	Impacts sociaux des IDE en Algérie	41
03	Comparaison du risque pays entre pays (Algérie-Tunisie-Maroc)	58
04	Les variables de la recherche	66
05	Statistiques descriptives des données	76
06	Matrice de corrélation	76
07	Résultats de la régression	82
08	Test d'auto corrélation	89
09	Lecture des résultats	90
10	Test d'hétéroscédasticité	90
11	Résultats du test de Breusch-Pagan-Godfrey	91
12	Test des facteurs d'inflation de la variance (VIF – Variance Inflation Factor)	92
13	Interprétation des résultats (Centered VIF)	92

❖ *Liste des figures*

Figure N°		Pages
01	Evolution des investissements directs étrangers en Algérie (2010-2024)	32
02	Répartition sectorielle des IDE en Algérie (2010-2024)	36
03	Principaux pays investisseurs en Algérie (2010-2024)	37

Liste des tableaux et figures

04	Impact économique des IDE en Algérie (2010-2023)	39
05	Evolution de la croissance du PIB en Algérie (2020-2024)	44
06	Structure du PIB de l'Algérie par secteur en 2023	45
07	Taux de chômage en Algérie (2020-2024)	46
08	Dette publique et dette extérieur de l'Algérie en 2024	51
09	Evolution des réserves de change de l'Algérie	52
10	Position de l'Algérie dans les classements internationaux (2024)	55
11	L'évolution de l'indice de perception de la corruption en Algérie (2019-2024)	56
12	L'évolution des Investissements Directs Étrangers (IDE) en pourcentage du PIB en Algérie de 2000 à 2023	68
13	Fluctuations annuelles du taux de croissance du PIB algérien entre 2000 et 2023	69
14	L'évolution du rang percentile de l'Algérie sur le contrôle de la corruption entre 2000 et 2023	70
15	L'évolution de la Formation Brute de Capital en % du PIB en Algérie (2000-2023)	71
16	L'évolution des percentiles de classement de l'efficacité gouvernementale en Algérie (2000-2023)	72
17	L'évolution fluctuante du rang percentile de l'Algérie concernant l'indicateur "Voix et Responsabilité" sur la période 2000-2023.	73
18	L'évolution des dépenses publiques en pourcentage du PIB en Algérie sur la période allant de 2000 à 2023.	74
19	L'évolution du classement de l'Algérie en termes de stabilité politique et d'absence de violence ou de terrorisme entre 2000 et	75
20	Régression entre risque politique et IDE	79
21	Régression entre contrôle de corruption et les IDE	80
22	La normalité des résidus.	88

Sommaire

Introduction générale..... 01

Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique du risque-pays et des IDE

Introduction..... 04

Section 01 : Définitions, typologies et caractéristiques des concepts ; Ide et Risque pays.....05

Section 02 : Revue de littérature de l'impact du risque-pays sur les IDE..... 22

Conclusion.....28

Chapitre II : IDE et risque-pays en Algérie

Introduction.....30

Section 01 : Etude de l'Etat des lieux des IDE en Algérie.....31

Section 02 : Analyse du risque-pays en Algérie.....43

Conclusion.....60

Chapitre III : Etude empirique sur l'impact du risque-pays sur les IDE en Algérie

Introduction.....62

Section 01 : Méthodologie de recherche.....63

Section 02 : Résultats de l'étude économétrique et discussion.....68

Conclusion.....93

Conclusion générale.....95

Résumé.....98

Tables des matières

Bibliographies

Introduction Générale

Introduction générale

Dans un environnement économique mondial caractérisé par une mobilité accrue des capitaux et une intensification de la concurrence internationale, les investissements directs étrangers (IDE) représentent un enjeu stratégique majeur pour les nations, particulièrement pour les économies émergentes en quête de croissance et de diversification. Ces flux de capitaux ne constituent pas seulement une source de financement externe, mais également un vecteur potentiel de transfert de technologies, de savoir-faire managérial et d'intégration aux chaînes de valeur mondiales. Cependant, la décision d'investir à l'étranger est intrinsèquement liée à l'évaluation des risques inhérents au pays d'accueil. Le concept de risque-pays, englobant une multitude de facteurs économiques, financiers, politiques et institutionnels, se trouve ainsi au cœur des préoccupations des firmes multinationales et influence de manière déterminante l'attractivité d'un territoire.

L'Algérie, forte de ses ressources naturelles abondantes, de sa position géostratégique privilégiée aux portes de l'Europe et de l'Afrique, et d'un marché intérieur potentiellement important, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Confronté à la nécessité impérieuse de diversifier son économie pour réduire sa forte dépendance historique aux hydrocarbures, le pays a multiplié les efforts au cours des dernières années pour attirer les IDE hors secteurs extractifs. Des réformes législatives et réglementaires ambitieuses ont été engagées, notamment à travers l'adoption d'un nouveau code de l'investissement en 2022, visant à libéraliser l'environnement des affaires et à offrir davantage de garanties et d'incitations aux investisseurs étrangers. Pourtant, malgré ces avancées et des atouts indéniables, l'Algérie peine encore à capter des flux d'IDE à la hauteur de son potentiel, se situant en retrait par rapport à certains de ses voisins régionaux. Cette situation soulève des interrogations fondamentales sur les obstacles persistants et la perception du risque associé à l'investissement dans le pays.

Face à cette réalité, la problématique centrale de ce mémoire se concentre autour de la question suivante : **dans quelle mesure le risque pays influence-t-il l'attractivité et l'évolution des investissements directs étrangers en Algérie ?** À partir de cette interrogation principale, plusieurs sous-questions émergent :

- Quels sont les principaux déterminants des flux d'IDE vers l'Algérie ?
- Comment le risque pays se manifeste-t-il concrètement dans le contexte algérien ?

- Quelles politiques publiques pourraient renforcer l'attractivité du pays et réduire la perception du risque ?

Pour répondre à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes :

- **H1** : Le risque pays constitue un frein majeur à l'entrée des IDE en Algérie, indépendamment des incitations économiques mises en place.
- **H2** : Une amélioration du climat institutionnel et une réduction des incertitudes politiques et réglementaires auraient un effet positif significatif sur les flux d'IDE.
- **H3** : Les réformes structurelles et la diversification économique sont des leviers essentiels pour atténuer l'impact du risque pays et renforcer l'attractivité de l'Algérie.

Afin de développer notre argumentation et de vérifier ces hypothèses, ce mémoire est structuré de trois chapitres complémentaires. Le premier chapitre sera consacré à l'établissement du cadre conceptuel et théorique. Nous y définirons précisément les notions clés d'investissement direct étranger et de risque-pays, en explorant leurs différentes typologies, caractéristiques et méthodes d'évaluation. Une revue critique de la littérature existante permettra de situer notre recherche dans le débat académique et d'identifier les principaux modèles explicatifs de la relation entre risque-pays et IDE. Le deuxième chapitre portera sur une analyse approfondie du contexte algérien. Il dressera un état des lieux détaillé de l'évolution historique et récente des flux d'IDE en Algérie, en examinant leur répartition sectorielle, leur origine géographique et leur impact économique et social. Une seconde partie de ce chapitre sera dédiée à une analyse minutieuse des différentes composantes du risque-pays spécifiques à l'Algérie : le risque économique, le risque financier et le risque politique. Enfin, le troisième chapitre s'attachera vraisemblablement à une analyse empirique visant à quantifier la relation entre les indicateurs de risque-pays et les flux d'IDE observés en Algérie, ou à une discussion approfondie des implications des constats précédents en termes de politiques publiques, afin de formuler des recommandations pour renforcer l'attractivité du pays et maximiser les retombées positives des investissements étrangers.

Chapitre I :
Cadre conceptuel et théorique du risque
pays et des IDE

Introduction

Le contexte économique mondial se caractérise par une augmentation de la mobilité des capitaux et un renforcement des flux d'investissements directs étrangers (IDE). Dans un environnement globalisé, les firmes multinationales doivent prendre des décisions stratégiques sur l'endroit où investir. De nombreux éléments influencent ces choix, le risque-pays étant l'un des plus déterminants.

L'objectif de ce premier chapitre est de poser les bases conceptuelles et théoriques indispensables à la compréhension du lien entre le risque-pays et les investissements directs étrangers. Comprendre cette relation est crucial pour saisir les dynamiques de l'investissement à l'échelle internationale et, plus particulièrement, pour étudier la situation algérienne qui sera détaillée dans les prochains chapitres.

Notre approche se construit autour de deux sections complémentaires. La première section se consacre à l'éclaircissement des notions essentielles de notre étude. Nous présentons une analyse détaillée des définitions et des classifications du risque-pays et des investissements directs étrangers, établissant ainsi les bases terminologiques nécessaires à notre recherche. La deuxième section propose une analyse critique de la documentation actuelle portant sur l'effet du risque-pays sur les investissements directs étrangers. Nous étudions les diverses perspectives théoriques des études précédentes, dans le but de déterminer comment le risque-pays affecte les décisions d'investissement à l'échelle internationale.

Cette revue de littérature nous offre non seulement l'opportunité de contextualiser notre recherche au sein du paysage scientifique contemporain, mais également d'instaurer un cadre d'analyse approprié pour l'examen empirique que nous réaliserons concernant la situation en Algérie dans les prochains chapitres.

Section01 : Définitions, typologies et caractéristiques des concepts : Risque-pays et IDE

Avant d'explorer les relations entre le risque-pays et les investissements directs étrangers (IDE), il est fondamental d'établir un cadre conceptuel précis permettant d'appréhender ces notions complexes et multidimensionnelles. Cette section vise à clarifier les définitions, à présenter les différentes typologies et à analyser les caractéristiques spécifiques de ces deux concepts centraux de notre étude.

I. Investissement direct étranger

1. Définition de l'investissement direct étranger

Les investissements directs à l'étranger, ou investissements directs étrangers (IDE en abrégé, traduction de l'acronyme anglais FDI pour Foreign Direct Investment), également appelés investissements directs internationaux (IDI) par l'OCDE sont les investissements réalisés par une entreprise en direction d'une entreprise étrangère. Ces investissements peuvent avoir pour objectif la prise de contrôle de la gestion d'une société aussi bien que la création ou le développement d'une filiale basée à l'international ou encore la fusion. Ils sont principalement guidés par la volonté de réduire les coûts de production (main-d'œuvre moins chère, fiscalité plus avantageuse, proximité de certaines matières premières...) ou de s'implanter sur un nouveau marché. En ce sens, les IDE jouent un rôle moteur dans la multinationalisation d'une firme. Ils sont également très appréciés des économistes pour mesurer l'attractivité économique d'un pays.

• **Selon le Fonds Monétaire International (FMI)**

Le Fonds Monétaire International définit l'investissement direct étranger comme « une catégorie fonctionnelle d'investissement transfrontalier dans le cadre de laquelle un résident d'une économie exerce un contrôle ou une influence importante sur la gestion d'une entreprise résidente d'une autre économie ». Il précise que « l'investissement direct implique à la fois l'opération initiale entre les deux entités et toutes les opérations ultérieures en capital entre elles et entre les entreprises apparentées, constituées ou non en sociétés » (FMI 2009).

• **Selon L'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE)**

L'OCDE définit les IDE comme « une catégorie d'investissement transfrontalier effectué par un résident d'une économie (l'investisseur direct) afin d'établir un intérêt durable dans une entreprise (l'entreprise d'investissement direct) qui est résidente d'une autre économie que celle de l'investisseur direct ». L'OCDE souligne que « la motivation de l'investisseur

direct est d'établir une relation stratégique durable avec l'entreprise d'investissement direct afin d'exercer une influence significative sur sa gestion ». Cette définition met en évidence la dimension stratégique et à long terme de l'IDE, qui le distingue des autres formes d'investissement international (OCDE,2008).

- **Selon la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)**

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement définit l'IDE comme « un investissement impliquant une relation à long terme et reflétant un intérêt durable et un contrôle par une entité résidente d'une économie (investisseur direct étranger ou entreprise mère) dans une entreprise résidente d'une économie autre que celle de l'investisseur (entreprise d'investissement direct, entreprise affiliée, ou filiale étrangère) » (CNUCED,2022).

La CNUCED précise que l'IDE « comprend l'opération initiale entre les deux entités et toutes les transactions ultérieures entre elles et entre les filiales étrangères, qu'elles soient constituées ou non en sociétés ». Cette définition met l'accent sur la dimension relationnelle et le caractère durable de l'investissement.

- **Selon la Banque Mondiale**

La Banque Mondiale définit les investissements directs étrangers comme « des entrées nettes d'investissement visant à acquérir un intérêt durable dans la gestion (10 % ou plus des actions avec droit de vote) d'une entreprise opérant dans une économie autre que celle de l'investisseur » (Banque mondiale,2022). Elle précise que ces investissements représentent « la somme du capital social, du réinvestissement des bénéfices et d'autres capitaux à long terme et à court terme, comme indiqué dans la balance des paiements ». Cette définition met en évidence les composantes financières de l'IDE et son impact sur la balance des paiements des pays concernés.

2. Caractéristiques des IDE

Parmi les caractéristiques qui définissent le mieux ce concept, on peut souligner les suivantes :

- C'est un transfert en capital.
- Elle est réalisée par une entité économique dans un pays étranger.
- Il s'agit généralement de l'acquisition d'une partie d'une entreprise, mais une nouvelle société peut également être créée.

- Son but est de réaliser un profit et d'avoir le contrôle d'une entreprise.
- Les experts considèrent l'acquisition d'un minimum de 10 % (du capital social) comme un investissement direct étranger.
- Cela implique non seulement un transfert de ressources, mais aussi l'implication de l'investisseur dans l'entreprise acquise.
- Il ne faut pas le confondre avec l'investissement étranger indirect ou avec une simple injection de capital.

3. Typologies des IDE

Après avoir défini le concept d'investissement direct à l'étranger et détaillé ses caractéristiques fondamentales, il convient à présent d'examiner les différentes classifications permettant de catégoriser ces flux de capitaux internationaux selon leurs motivations, leurs modalités et leurs objectifs stratégiques. Selon la littérature académique, on peut distinguer trois types d'IDE en fonction de la logique stratégique qui sous-tend la décision d'investissement :

3.1. Investissement direct étranger horizontal :

Il consiste à créer des filiales produisant des biens identiques à ceux produits dans le pays d'origine. Cette stratégie vise principalement à faciliter l'accès de l'investisseur à un marché étranger, en contournant les obstacles tarifaires ou non aux échanges et les coûts de transport qui affecteraient la compétitivité des exportations. L'investisseur reproduit à l'étranger toutes les étapes du processus de production afin de servir le marché local (Markusen, J.R,1995).

Par exemple, un constructeur automobile qui implante une usine à l'étranger pour produire les mêmes modèles de voitures que dans son pays d'origine, mais destinés au marché local (CNUCED,2022).

3.2. Investissement direct étranger vertical :

Dans cette stratégie, l'investisseur fragmente les différentes étapes de conception, de production et de commercialisation des produits en implantant dans des pays différents des filiales produisant des biens finis ou semi-finis différents. L'objectif principal est de tirer parti des différences de coût des facteurs de production entre pays. L'IDE vertical relève de la délocalisation, mais n'en constitue qu'une modalité parmi d'autres (Markusen, J.R,1995). Par exemple, une entreprise textile qui délocalise sa production dans un pays à faible coût

de main-d'œuvre tout en conservant les activités de conception et de commercialisation dans son pays d'origine (CNUCED,2022).

3.3. Investissement direct étranger congloméral :

Ce type d'IDE correspond à une diversification des activités de l'entreprise dans des secteurs sans lien direct avec son activité principale (Markusen, J.R,1995). Il s'agit généralement d'une stratégie de diversification des risques ou d'exploitation d'opportunités spécifiques (OCDE,2008). Par exemple, un groupe pétrolier qui investit dans le secteur des télécommunications dans un pays étranger (CNUCED,2022).

La distinction entre IDE horizontal et vertical n'est pas toujours claire dans les faits : les firmes multinationales s'engagent souvent dans des stratégies d'intégration complexes, qui englobent à la fois des formes d'intégration verticale dans certains pays et horizontale dans d'autres (Yeaple, S.R,2003).

3.4. Greenfield investment (investissement de création) :

Il s'agit de la création d'une filiale entièrement nouvelle à l'étranger (OCDE,2008). Cet investissement se matérialise par l'installation de nouveaux moyens de production et le recrutement de nouveaux employés. Cette forme d'IDE est particulièrement valorisée par les pays d'accueil car elle génère de nouvelles capacités productives et des emplois (CNUCED,2022).

3.5. Brownfield investment (investissement d'acquisition) :

Il consiste en l'acquisition d'une entité étrangère déjà existante (OCDE,2008). Cet IDE se matérialise par un transfert de propriété des titres de la filiale acquise (CNUCED,2022). Les fusions-acquisitions transfrontalières appartiennent à cette catégorie (OCDE,2008). Cette forme est souvent privilégiée par les investisseurs pour sa rapidité d'exécution et la possibilité d'acquérir des parts de marché, des technologies ou des compétences existantes (CNUCED,2022).

L'OCDE distingue encore deux types d'IDE qui sont :

- **IDE d'extension** : il s'agit de l'accroissement des capacités de production de filiales déjà existantes par apport de fonds (OCDE,2008). Cette forme témoigne généralement de la confiance de l'investisseur dans le marché local et dans la performance de sa filiale (CNUCED,2022).

- **IDE de restructuration financière** : il consiste en l'injection de fonds pour soutenir l'activité d'une filiale en difficultés financières (OCDE,2008).

4. Structure des IDE

Selon les normes internationales établies par le FMI et l'OCDE, les investissements directs étrangers se composent de trois éléments principaux qui constituent leur structure financière :

4.1. Participation au capital :

La participation au capital constitue la composante la plus visible et la plus fondamentale des IDE (OCDE,2008). Elle comprend "l'acquisition ou la cession de titres de participation" dans une entreprise étrangère (Banque de France,2020). Cette composante inclut :

- Les actions ordinaires et les actions privilégiées.
- Les apports initiaux en capital lors de la création d'une filiale.
- Les augmentations de capital ultérieures.
- Les acquisitions d'entreprises existantes (fusions-acquisitions transfrontalières).

Les participations au capital social des entreprises résidentes représentent souvent la part majoritaire des IDE entrants dans un pays (BCL,2015). Par convention internationale, le seuil minimal de participation pour qualifier un investissement de direct est fixé à 10% du capital ou des droits de vote (FMI,2009).

4.2. Bénéfices réinvestis :

« Les bénéfices réinvestis correspondent à la part des bénéfices générés par la filiale étrangère qui n'est pas rapatriée sous forme de dividendes, mais conservée et réutilisée sur place, dans l'entreprise, à des fins de financement, d'expansion ou de modernisation. » (FMI,2009). Cette composante correspond à :

- La part des profits réalisés par une filiale étrangère qui n'est pas rapatriée vers la maison-mère sous forme de dividendes.
- Les bénéfices qui sont automatiquement réinvestis dans l'entreprise pour financer son développement.

L'OCDE souligne que "les bénéfices réinvestis correspondent à la fraction du résultat de la filiale non distribuée sous forme de dividende à sa maison-mère, et réinvestie de fait dans la filiale » (OCDE,2008). Cette composante reflète la confiance de l'investisseur dans le potentiel de croissance de sa filiale et dans l'environnement économique du pays d'accueil (CNUCED,2022).

4.3. Prêts intra-groupes :

« Les prêts intra-groupes désignent les opérations de dette (prêts, crédits commerciaux, avances, etc.) entre une entreprise d'investissement direct et ses entreprises affiliées (filiales, succursales ou sociétés mères), situées dans un autre pays » (FMI,2009). Autrement dit, ce sont des flux financiers (sous forme de dette) entre une maison-mère et sa filiale étrangère (ou l'inverse), en dehors des investissements en capital. Cette composante englobe :

- Les prêts accordés par une maison-mère à ses filiales étrangères.
- Les avances de trésorerie et autres formes de financement interne.

La répartition entre ces trois composantes varie considérablement selon les pays d'origine et d'accueil des investissements, les secteurs d'activité concernés, la maturité des investissements et les stratégies fiscales et financières des entreprises multinationales (OCDE,2016).

II. Risque pays

1. Définition du risque pays

Bien que le terme de risque-pays soit de plus en plus répandu dans la littérature économique et journalistique relative aux échanges internationaux, il n'est que rarement défini de manière exhaustive. La complexité de l'harmonisation des définitions provient du caractère multidimensionnel et omniprésent du risque pays dans l'ensemble des relations financières et économiques internationales. Dans son étude approfondie sur le sujet, Stéphanie Gautieaud (2002) a identifié quatre définitions principales proposées par différents auteurs, allant de la moins générale à la plus englobante.

- **Selon Pancras :**

Selon Pancras (1983), le risque pays est défini comme « l'exposition à une perte d'un prêt transnational engendrée par des événements particuliers survenant au sein du pays emprunteur,

événements qui sont, en tout ou en partie, sous le contrôle du gouvernement, mais qui échappent totalement au contrôle d'une société privée ou d'un individu ». Par conséquent, le risque pays se caractérise par des préoccupations relatives aux flux financiers transnationaux et trouve son origine dans des événements provenant du pays emprunteur. Toutefois, cette définition précise se limite aux prêts internationaux, ce qui conduit à une interprétation réductrice de la notion.

- **Selon Marois :**

Marois (1990) propose une approche distincte du risque pays qui, bien que paraissant à première vue contradictoire avec celle de Pancras, se révèle en réalité complémentaire. Selon lui, le risque pays se définit comme « le risque de survenance d'un sinistre, découlant du contexte économique et politique d'un État étranger, dans lequel une entreprise exerce une partie de ses activités ». Dans cette perspective, le risque pays ne concerne que les opérations internationales des entreprises, ce qui limite le champ d'analyse en excluant d'autres acteurs économiques tels que les banques et les investisseurs de portefeuille.

- **Selon Clei :**

Clei (1998) enrichit les deux définitions précédemment exposées en soulignant la diversité des éléments à considérer dans l'évaluation du risque pays, qu'il définit comme « l'ensemble des paramètres macro-économiques, financiers, politiques et sociaux susceptibles de contribuer à l'émergence d'un risque autre que strictement commercial lors d'une opération avec un pays étranger ». Dès lors, le risque pays s'étend à l'ensemble de l'opération internationale et résulte de l'environnement général du pays étranger, qu'il soit de nature macro-économique, financière, politique ou sociale.

- **Selon Mikdashi :**

La définition qui apparaît la plus englobante et intéressante est celle proposée par Mikdashi en 1998. Selon cet auteur, « le risque pays s'applique aux différentes formes d'endettement, qu'il s'agisse des créances non négociables (qu'elles soient bancaires ou non bancaires), ou des titres de portefeuille d'investissement ou de négoce. Ce risque découle de l'incapacité ou du refus d'un pays de fournir les devises nécessaires pour honorer les engagements financiers de l'État, ainsi que ceux des agents économiques privés exerçant dans ce pays ».

L'ensemble des opérations internationales est ainsi clairement défini. De surcroît, le risque pays semble pouvoir être attribué à deux phénomènes : d'une part, l'incapacité de paiement et, d'autre

part, le refus de remboursement des dettes. Nous partirons de cette approche globale du risque pays pour mettre en lumière les diverses dimensions de cette notion.

2. Typologies du risque-pays

La définition du risque pays constitue un exercice particulièrement complexe. Pour cette raison, les chercheurs spécialisés dans ce domaine proposent diverses classifications du risque pays. Ces classifications permettent d'acquérir une compréhension approfondie du risque pays, et, par conséquent, de le gérer de manière optimale.

2.1. Classification fondée sur la nature du risque pays

Cette classification distingue le risque socio-politique et le risque économique financier

2.1.1. Le risque socio-politique :

Vadcar.C (1995) a défini le risque politique comme « l'ensemble des événements ou des décisions d'ordre politique ou administratif, tant au niveau national qu'international, susceptibles d'entraîner des pertes économiques, commerciales ou financières pour l'entreprise engagée dans des activités d'importation, d'exportation ou d'investissement à l'étranger, détentrice de ces contrats ». Cette approche englobe toutes les entraves pouvant affecter le bon déroulement des opérations internationales, telles que les barrières douanières, les contingentements, les confiscations, les restrictions concernant le rapatriement des capitaux, ainsi que les troubles internes et externes, notamment les guerres, les révolutions, les émeutes sociales, les grèves, etc.

2.1.2. Le risque économique-financier :

Clark, Marois et Cernes (2001) fournissent une distinction claire entre ces deux dimensions du risque pays. Ils définissent le risque économique de pays comme étant la volatilité du produit national brut (PNB) ou du produit intérieur brut (PIB) réel. En parallèle, ils caractérisent le risque financier en ces termes : « le risque pays financier concerne la capacité de l'économie nationale à générer suffisamment d'échanges internationaux pour honorer le règlement des intérêts et du principal de la dette extérieure ». Cependant, ces deux approches se révèlent trop restrictives, étant donné qu'elles reposent sur un indicateur unique pour évaluer le risque pays de chacune d'elles.

Une perspective plus englobante de ces deux risques inclut, dans le risque économique, l'évaluation de l'ensemble des principaux agrégats macroéconomiques tels que la croissance du PIB, l'inflation, les soldes budgétaires, la balance des paiements, ainsi que les taux

d'investissement et d'épargne. Quant au risque financier, il englobe tous les paramètres associés à la dette, incluant sa composition, son origine, son exigibilité, son historique, ainsi que les dynamiques des secteurs bancaire et boursier.

2.2. Classification fondée sur la nature des agents économiques

Le risque pays n'est pas appréhendé de manière uniforme par les diverses catégories d'agents économiques, à savoir les investisseurs étrangers, les établissements bancaires et les exportateurs. En d'autres termes, il est possible de différencier plusieurs types de risque pays en fonction de la manière dont ce dernier est perçu par les différentes catégories d'agents économiques.

2.2.1. Les banques : le risque bancaire

Marois.B (1990) a défini le risque bancaire comme étant « le risque d'incidents de paiement (moratoire, non-reconnaissance de certaines dettes extérieures) découlant d'actes ou de comportements de l'État débiteur ». Ce risque peut également émaner de la banque elle-même, lorsqu'elle est incapable d'honorer ses engagements envers d'autres institutions bancaires ou face aux demandes de retrait. Les banques sont exposées au risque de pays à travers les prêts qu'elles accordent à des opérateurs économiques étrangers, et parce qu'elles participent à des opérations de financement international. Il est ainsi possible de distinguer quatre formes principales de risque bancaire :

- **Le risque de contrepartie** : Il s'agit du risque traditionnel qui se manifeste par la défaillance ou le non-respect des engagements contractuels pris par l'emprunteur.
- **Le risque d'illiquidité** : Ce risque se matérialise lorsque la banque ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face à ses engagements à court terme.
- **Le risque d'insolvabilité de la banque** : Ce risque se concrétise dans les situations où la banque ne dispose pas de fonds propres adéquats pour absorber d'éventuelles pertes.
- **Le risque de marché** : Ce risque se réfère à la probabilité de perte résultant des fluctuations inattendues des variables de marché (taux de change, taux d'intérêt, cours boursiers, etc.) ainsi qu'à la diminution du degré de liquidité des actifs concernés.

2.2.2. Les investisseurs : le risque industriel et le risque financier

Marois définit le risque pays, en ce qui concerne les investisseurs, comme « tout acte souverain susceptible d'affecter le contrôle exercé par une société sur ses filiales ou de perturber de manière significative leur gestion ». En matière de risque pays, il convient de distinguer deux situations, correspondant à deux catégories d'investissements :

- **Le risque financier** : Ce risque concerne les investissements de portefeuille, qui peuvent être affectés par des défaillances liées à la gestion économique de l'État avec lequel ces investissements sont liés. Concrètement, cela se traduit par une modification défavorable des conditions du contrat d'émission initial. Ainsi, des titres publics ou privés émis à l'étranger peuvent être réformés, en raison d'entraves aux paiements, en instruments présentant des maturités plus longues et des taux d'intérêt réduits.
- **Le risque industriel** : Il s'applique aux investissements directs étrangers et peut se concrétiser par des situations telles que la confiscation, l'expropriation ou la destruction de biens. À titre d'illustration, les expropriations d'investisseurs étrangers par l'Union Soviétique durant la guerre froide en sont un exemple emblématique. En ce qui concerne la destruction de biens, cela survient souvent comme une forme de représailles contre des acteurs économiques étrangers dont le pays d'origine est en conflit avec celui où ils sont implantés.

2.2.3. Les entreprises exportatrices : le risque commercial

Le risque commercial, souvent désigné comme risque d'exportation, peut être défini de deux manières. D'une part, il s'agit du risque de non-recouvrement des créances détenues sur un importateur étranger, en raison de mesures prises par l'État d'accueil, telles que l'interdiction de transfert des devises vers des non-résidents. D'autre part, ce risque englobe également un coût d'opportunité, qui se manifeste lorsque l'accès à un marché étranger se ferme pour des raisons politiques.

Le coût d'opportunité se traduit principalement par l'annulation soudaine de contrats d'exportation, alors même que les produits sont prêts à être expédiés. Cette situation peut survenir à cause de conditions défavorables dans le pays d'importation, telles que des conflits ou une fiscalité discriminatoire sur les bénéficiaires. Les conséquences de ce risque peuvent être significatives, notamment :

- Une perte de part de marché sur un marché étranger.
- Des coûts liés à des quantités invendues, incluant l'augmentation des frais de stockage et la possible détérioration des produits si l'exportateur ne parvient pas à trouver d'autres acheteurs.

2.3. Classification fondée sur l'environnement d'opération

Robock (1971) a divisé le risque pays en deux volets : la macro risque et le micro risque.

2.3.1. Le risque macroéconomique :

Ce type de risque se rapporte à l'environnement général du pays d'accueil, et résulte souvent de la conjoncture politique ou économique d'un pays à un moment donné. Il impacte toutes les entreprises opérant dans ce pays et peut se manifester sous diverses formes : nationalisations, restructurations de dettes, manipulation des taux de change, limitations des transferts de devises, impositions de normes techniques discriminatoires envers les producteurs étrangers, ou encore par des mesures de protectionnisme. Des conséquences sociales telles que des guerres ou des révolutions constituent également d'autres formes de risque macroéconomique.

2.3.2. Le risque microéconomique :

Ce risque fait référence à l'impact du risque macroéconomique sur un acteur économique spécifique ou un projet particulier. Autrement dit, il s'agit d'un risque sélectif qui n'affecte que les entreprises répondant à des caractéristiques particulières.

3. Méthodes d'évaluation du risque pays

L'évaluation du risque pays, tant dans les pays en développement que dans ceux déjà développés, est désormais une nécessité opérationnelle incontournable. Cette évaluation revêt une importance capitale pour les gouvernements ainsi que pour les décideurs, tels que les banquiers, les investisseurs étrangers et les exportateurs. Les agences spécialisées dans la notation du risque pays occupent une position prépondérante dans la diffusion d'informations à l'échelle mondiale. Leur mission consiste à élaborer et à partager des données précises, présentées sous la forme de « notations » facilement interprétables, à travers des communiqués de presse, des publications et des services en ligne (Boujedra.F,2004).

3.1. Définition du rating (la notation) :

Le rating, également désigné sous le nom de notation, se définit comme l'établissement d'un rapport exhaustif sur la situation d'un pays à un moment donné (Guessoum. Y, 2004). En d'autres termes, cette démarche consiste à évaluer les risques auxquels sont confrontés les agents économiques ayant engagé des contrats à l'international. Cette activité est effectuée par des institutions spécialisées issues de divers secteurs. Les informations fournies par le rating permettent tant aux entités exposées aux risques qu'à celles qui les génèrent de mieux appréhender leur portée. En conséquence, le rating se révèle être un outil fondamental, notamment pour mesurer l'ampleur d'une crise, comme cela est le cas actuellement. Le processus d'évaluation repose sur une série d'indicateurs prédéfinis, sélectionnés et pondérés par le concepteur du modèle.

4. Les acteurs de notation du risque pays :

L'activité des organismes de notation s'est développée en parallèle avec le processus de désintermédiation financière. Le principe fondamental sur lequel reposent ces entités est la collecte de données et l'analyse des informations, réalisées sur la base d'un ensemble d'indicateurs prédéfinis. Néanmoins, les méthodes d'évaluation varient d'un organisme à un autre, bien que les résultats de leurs analyses tendent à converger. La distinction réside souvent dans l'attribution des points aux critères qualitatifs (Guessoum. Y, 2004).

Ces organismes d'évaluation du risque pays peuvent être classés, selon leurs secteurs d'activité, en plusieurs catégories (Guessoum. Y, 2005) à savoir :

- Les assureurs et les banques ;
- Les cabinets de conseil et d'expertise ;
- Les organismes internationaux ;
- Les publications financières et d'autres indicateurs ;
- Les agences de notation financière

4.1. Les assureurs et les banques

Les assureurs et les établissements bancaires jouent un rôle important dans la gestion des risques commerciaux et politiques. Parmi les compagnies d'assurance spécialisées dans le risque pays, la COFACE (Compagnie Française d'Assurance du Commerce Extérieur) se distingue par sa renommée. En ce qui concerne le secteur bancaire, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) occupe une place prépondérante.

4.1.1. La COFACE : Compagnie Française D'assurance-Crédit

Elle est créée en 1946 après les réformes du système français d'assurance-crédit à l'export. Au cours des années 1990, elle a acquis plusieurs filiales à l'étranger et elle a développée deux réseaux de filiales et de partenaires : un réseau international d'assureurs de crédits, appelé crédit alliance et un réseau mondial de sociétés d'information et de gestions de créances appelé info alliance. Depuis 2002 la COFACE est devenue une filiale de Natexis Banques Populaire et elle a développé trois autres métiers : l'assurance caution, la formation aux techniques du poste clients et la gestion des garanties publiques à l'exportation pour le compte de l'Etat.

La COFACE propose deux ratings complémentaires : la notation entreprise (rating à caractère microéconomique) et la notation pays (rating à caractère macroéconomiques), ce qui permet de mieux apprécier globalement le risque d'une opération.

La COFACE propose une évaluation globale du risque pays à partir d'indicateurs regroupés en sept familles : Facteurs politiques susceptibles d'interrompre les paiements ou l'exécution des contrats en cours ; risques de pénurie de devises ; capacité de l'État à faire face à ces engagements vis-à-vis de l'étranger ; risque de dévaluation brutale ; risque systématique du système bancaire ; risques de conjoncture liés à un ralentissement économique ; comportement général de paiement sur les opérations à court termes.

4.1.2. La BERD : la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement

La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a été établie en 1991 au Royaume-Uni. Cependant, elle a débuté ses activités d'évaluation sept ans après sa création. La BERD se consacre exclusivement aux pays qui ont engagé des réformes en vue d'une transition vers une économie de marché et un système démocratique, englobant ainsi la région allant de l'Europe centrale à l'Asie centrale.

La BERD ne publie pas de notes de crédit, mais elle réalise des rapports sur la transition, présentés sous la forme de neuf indicateurs illustrant les progrès cumulés dans l'adoption de l'économie de marché. Ces indicateurs incluent : la privatisation à grande échelle ; la privatisation à petite échelle ; la gouvernance et la reconstruction ; la libéralisation des prix ; le commerce et le système de change externe ; la réforme du système bancaire et la libéralisation des taux d'intérêt ; les marchés boursiers et les institutions financières non bancaires ;

l'extension du cadre légal aux activités bancaires et boursières ; ainsi que l'efficacité du cadre légal concernant ces mêmes activités.

4.2. Les organismes internationaux

4.2.1. World Economic Forum (WEF) :

Le Forum Économique Mondial est une organisation internationale indépendante fondée en 1971 en Suisse. Son objectif est de favoriser les échanges entre les dirigeants du monde entier afin de promouvoir la collaboration dans les domaines économique et social. Cette institution exerce également un rôle consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

Chaque année, le Forum Économique Mondial publie un rapport d'évaluation approfondie, lequel offre une base comparative permettant d'analyser les forces et les faiblesses des différents pays participants. Cette analyse repose sur trois indicateurs : l'indicateur technologique, l'indicateur des institutions publiques et, enfin, un indicateur relatif à l'environnement macroéconomique (ARDJOUNE.O,2009).

4.2.2. Principaux Indicateurs Économique de l'OCDE (PIE) :

Les Principaux Indicateurs Économiques de l'OCDE (PIE) représentent des statistiques comparatives fournissant une vue d'ensemble des développements économiques observés dans les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques. Ces données, qui relèvent d'une approche à court terme, constituent un outil analytique indispensable pour les planificateurs et les économistes. Les indicateurs couverts incluent les comptes nationaux, les enquêtes de conjoncture, les opinions des ménages, les indicateurs avancés, le commerce de détail, la production, la construction, les prix, l'emploi, le chômage, les salaires, les finances, le commerce extérieur et la balance des paiements (ARDJOUNE.O,2009).

4.3. Les cabinets de consulting et d'expertise

4.3.1. Unité d'intelligence économique (UIE) :

L'UIE est un bureau d'expertise dont le système d'information fournit aux décideurs une source fiable permettant d'appréhender l'évolution des stratégies commerciales ainsi que les tendances sur les marchés mondiaux. Les rapports élaborés sont publiés sous une forme standardisée, ce qui facilite le processus de comparaison entre les indicateurs politiques, économiques et commerciaux des différents pays. La méthodologie mise en œuvre par l'UIE repose sur un

ensemble de 77 critères, classés en quatre catégories : risque politique, risque de politique économique, risque de structure économique et, enfin, risque de liquidité. Cette méthodologie est traduite par une note sur 100 points, attribuée sur une échelle variant de 0 à 100, puis reclassée selon une échelle allant de « A » à « E ».

4.3.2. Renseignement sur les risques de l'environnement des affaires :

Appelé Business Environment Risk Intelligence (BERI) en anglais, est un cabinet de conseil spécialisé au service des banques et des entreprises engagées dans des activités internationales. Il constitue une source d'information privée consacrée à l'évaluation, à l'analyse et à la prévision des risques dans 140 pays.

Le Service des Risques Commerciaux (BRS) représente le département de BERI responsable des notations. Le BRS effectue des analyses ainsi que des prévisions portant sur un échantillon de 50 pays, en s'appuyant sur 19 critères répartis selon trois indices spécifiques : l'indice du risque politique, l'indice du risque opérationnel et, enfin, l'indice des facteurs de répartition du revenu.

4.3.3. Nord Sud Export (NSE) :

Nord Sud Export (NSE) est un cabinet de conseil spécialisé dans l'anticipation des risques ainsi que des opportunités sur les marchés émergents, notamment en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine. Ce bureau met à la disposition des acteurs économiques divers supports d'information portant sur des aspects économiques, sociaux, financiers et politiques, couvrant près de 100 pays. L'objectif principal étant de permettre une comparaison éclairée afin de mettre en évidence les forces et les faiblesses spécifiques à chaque nation.

La méthodologie de notation employée par NSE repose sur l'évaluation de 60 critères, organisés en 12 facteurs, lesquels sont regroupés en 4 paramètres : risque souverain, risque de marché, risque politique, et environnement des affaires. L'indice synthétique résultant est exprimé sous forme d'une note convertie sur une échelle allant de 0 à 700 (ARDJOUNE.O,2009).

4.4. Les agences de notation financière

La globalisation financière et le développement du mouvement de désintermédiation ont largement contribué à l'accroissement de la demande en matière de notation de la part des agents économiques, entraînant ainsi l'émergence et le développement de nombreuses agences de notation à travers le monde, lesquelles se consacrent principalement à l'évaluation du risque souverain (MOUHOUBI Noria (2007).

Bien qu'il existe plusieurs agences et organismes de notation financière, le marché de la notation est principalement dominé par trois grandes agences, à savoir :

- Moody's Investor Service ;
- Standard and Poor's ;
- Fitch Ratings

4.5. Les journaux financiers

4.5.1. Euromoney :

La société de publication privée Euromoney a lancé une revue d'information portant le même nom, se concentrant exclusivement sur les marchés de capitaux. Les critères d'évaluation utilisés par Euromoney se déclinent en neuf facteurs pondérés : le risque politique, les performances économiques, les indicateurs de la dette, les défauts et rééchelonnements, le risque de crédit, l'accès au financement bancaire, l'accès au financement à court terme, l'accès aux marchés de capitaux, ainsi que les remises sur les opérations de forfaiting. Ce système de notation proposé par Euromoney s'applique à un échantillon de 180 pays, lesquels sont évalués sur une échelle de notes s'étendant de 0 à 100 points.

4.5.2. Investisseurs Institutionnels (Institutional Investor) :

La société de publication Institutional Investor offre aux acteurs bancaires ainsi qu'à d'autres investisseurs une revue d'informations financières portant le même nom. Dans le cadre de chaque évaluation, Institutional Investor réalise une série d'entretiens avec une centaine de banquiers à travers le globe dans le but de recueillir leurs appréciations relatives à la solvabilité des pays examinés. Il est à noter que les banquiers ne sont pas autorisés à évaluer leur propre pays, afin d'assurer une objectivité accrue. La note finale attribuée varie de 0 à 100 et est basée sur un ensemble d'indicateurs répartis dans neuf domaines : perspectives économiques ; services de la dette ; compte courant et réserves ; politique fiscale ; perspectives politiques ; accès aux marchés de capitaux ; balance commerciale ; flux d'investissement ; et enfin, investissements directs étrangers.

4.6. Autres indicateurs

4.6.1. L'Indice de Liberté Economique :

L'indice de liberté économique présente une évaluation détaillée des éléments qui favorisent la prospérité économique d'un pays. Il permet d'évaluer la sensibilité de la liberté économique face aux variations des politiques gouvernementales, en s'appuyant sur un échantillon de 161 pays. À cet égard, l'indice est élaboré à partir de 46 critères pondérés, regroupés en dix dimensions : politique commerciale, intervention de l'État dans l'économie, investissements et capitaux étrangers, systèmes de prix et de salaires, politique fiscale, politique monétaire, systèmes bancaire et financier, cadre juridique, droits de propriété, et marché parallèle. La note finale est attribuée sur une échelle allant de 1 (représentant les pays les plus ouverts) à 5 (caractérisant les pays les plus fermés) (ARDJOUNE.O,2009).

4.6.2. International Country Risk Guide (ICRG) :

Créé en 1980, l'International Country Risk Guide (ICRG) constitue l'une des principales sources de notation accessibles au public. Sa procédure d'évaluation est caractérisée par une transparence totale, incluant la définition et la pondération des critères, la modélisation et les calculs, ainsi que la construction et l'interprétation des notes attribuées. L'ICRG couvre 140 pays et se fonde sur 22 indicateurs répartis en trois catégories : le risque politique, le risque économique et le risque financier. L'indice synthétique représente une moyenne pondérée de ces trois catégories de risque, exprimée sur une échelle de 0 à 100 points.

Section 02 : Revue de la littérature sur l'impact du risque-pays sur les IDE

Introduction

Les investissements directs étrangers (IDE) constituent un élément central de la mondialisation économique et représentent un vecteur majeur de transfert de capitaux, de technologies et de savoir-faire entre les économies. Comme le souligne l'OCDE (2024), les IDE sont "au cœur de la mondialisation et constituent un important vecteur de transfert de capitaux, de biens, de services et d'informations entre les économies".

Leur importance dans le développement économique des pays, particulièrement ceux en développement, a fait l'objet d'une attention croissante de la part des chercheurs, des institutions internationales et des décideurs politiques au cours des dernières décennies.

Cette revue de littérature vise à présenter les principaux travaux académiques et institutionnels portant sur les investissements directs étrangers, en mettant particulièrement l'accent sur l'impact du risque-pays sur ces flux d'investissements. Elle s'articule autour des travaux fondateurs qui ont établi les cadres théoriques d'analyse des IDE, puis explore les recherches plus récentes et les rapports institutionnels qui ont approfondi notre compréhension de la relation entre le risque-pays et les IDE. Cette synthèse permettra d'identifier les évolutions conceptuelles et empiriques dans ce domaine de recherche, tout en soulignant les consensus et les débats qui persistent dans la littérature académique.

1. Les travaux fondateurs sur les IDE et risque pays

1.1. Le paradigme éclectique de Dunning :

Les fondements théoriques de l'analyse des investissements directs étrangers ont été posés par John H. Dunning à travers son paradigme éclectique, également connu sous le nom de modèle OLI (Ownership-Location-Internalization). Comme le souligne l'Institut Numérique (2013), "la théorie développée par Dunning (1977) constitue une première contribution majeure de l'analyse des flux d'investissements internationaux dans les années 1970, bien que la première firme multinationale se soit développée au milieu du 17^e siècle sous le nom de « East India Company »". Ce paradigme, élaboré initialement dans les années 1950 puis formalisé en 1977, a été progressivement enrichi par Dunning lui-même en 1981, 1988 et 1993.

Le modèle OLI propose un cadre d'analyse permettant d'expliquer pourquoi et comment les entreprises choisissent d'investir à l'étranger plutôt que d'exporter ou de vendre des licences. Selon cette approche, trois conditions doivent être réunies pour qu'une entreprise s'engage dans des IDE : l'avantage spécifique de propriété (Ownership advantage), l'avantage de localisation (Location advantage) et l'avantage d'internalisation (Internalization advantage).

L'avantage spécifique de propriété (O) fait référence à la possession d'actifs spécifiques tels que des brevets, des marques ou des secrets commerciaux, qui confèrent à l'entreprise un avantage concurrentiel. L'avantage de localisation (L) concerne les bénéfices que l'entreprise peut tirer en exploitant ses actifs dans un pays étranger plutôt que dans son pays d'origine, notamment en termes de réduction des coûts ou d'accès à de nouveaux marchés. Enfin, l'avantage d'internalisation (I) explique pourquoi l'entreprise préfère exploiter elle-même ses actifs plutôt que de les céder à des entreprises étrangères via des licences ou des franchises.

Dunning a fait évoluer son modèle au fil du temps pour intégrer une dimension plus dynamique. Comme le note l'Institut Numérique (2013), "Dunning (1993) lui-même a tenté de dépasser le cadre statique de son modèle pour une approche dynamique de la théorie éclectique, en considérant l'évolution dans le temps des trois types d'avantages O, L et I". Cette évolution théorique a permis de mieux appréhender les changements dans les stratégies d'investissement des entreprises multinationales face aux transformations de l'environnement économique mondial.

1.2. IDE, croissance économique et développement financier :

Au-delà du cadre théorique proposé par Dunning, d'autres chercheurs ont exploré les relations entre les IDE et divers aspects du développement économique. Borensztein, De Gregorio et Lee (1998) ont apporté une contribution majeure à travers leur article " Comment l'investissement direct étranger affecte-t-il la croissance économique ?" publié dans le Journal d'économie International. Leur recherche a mis en évidence que les IDE contribuent positivement à la croissance économique des pays en développement, mais que cet effet est conditionné par le niveau de capital humain disponible dans le pays d'accueil.

Cette étude a souligné l'importance des capacités d'absorption des économies réceptrices pour bénéficier pleinement des transferts de technologie associés aux IDE.

Dans la continuité de ces travaux, Alfaro et al. (2003) ont exploré la relation entre les IDE, le développement financier et la croissance économique. Leur recherche, publiée dans le *Journal of International Economics* sous le titre "FDI and economic growth: the role of local financial markets", a démontré que "la nécessité de marchés financiers suffisamment développés" est une condition préalable pour que les IDE aient un impact positif sur la croissance. Cette étude a mis en lumière l'importance des infrastructures financières locales comme facteur médiateur de l'efficacité des IDE.

Ces travaux fondateurs ont établi que l'impact des IDE sur les économies d'accueil n'est pas automatique mais dépend de conditions préalables, parmi lesquelles le risque-pays occupe une place importante. Comme le souligne l'OCDE (2002) dans son rapport "L'investissement direct étranger au service du développement", parmi les facteurs qui empêchent les IDE de porter pleinement leurs fruits dans certains pays en développement figure le risque-pays.

2. Les recherches récentes et rapports institutionnels sur les IDE et le risque-pays

2.1. Évolution récente des flux d'IDE et facteurs de risque

Les recherches récentes et les rapports des institutions internationales ont considérablement enrichi notre compréhension des dynamiques contemporaines des IDE et de l'influence du risque-pays sur ces flux d'investissement. Selon le dernier "Rapport sur l'investissement dans le monde 2024" de la CNUCED, "en 2023, les investissements étrangers directs (IED) n'ont diminué que légèrement (-2 %) et se sont établis à 1 300 milliards de dollars". Cette relative stabilité masque toutefois d'importantes disparités régionales et sectorielles, ainsi que des évolutions structurelles dans la nature même des IDE.

L'OCDE, dans ses analyses récentes sur les investissements directs étrangers, souligne que "les IDE sont au cœur de la mondialisation et constituent un important vecteur de transfert de capitaux, de biens, de services et d'informations entre les économies" (OCDE, 2024). L'organisation met également en évidence l'importance croissante des considérations liées au risque-pays dans les décisions d'investissement, particulièrement dans un contexte de tensions géopolitiques accrues et d'incertitudes économiques mondiales.

La Banque mondiale, dans son "Diagnostic sur l'Investissement Direct Étranger" (2025), propose une analyse approfondie des déterminants et des impacts des IDE dans les pays en développement. Ce rapport met en lumière la persistance de disparités importantes dans l'attraction des IDE, avec une concentration significative dans certaines régions et économies émergentes, au détriment notamment de nombreux pays africains. Cette distribution inégale s'explique en grande partie par les différences de perception du risque-pays entre les différentes régions du monde.

2.2. Le risque pays comme déterminant majeur des IDE :

Les recherches académiques récentes ont approfondi notre compréhension du concept de risque-pays et de son influence sur les flux d'IDE. Une étude publiée dans le *Global Journal of Human-Social Science*, intitulée "Risque-Pays et Investissements Directs Etrangers au Bénin", affirme que "le risque-pays est l'un des facteurs essentiels tant pour les entreprises que pour les États qui peut fortement affecter leur stratégie d'investissement" (Nivoix, 2012). Cette recherche souligne que "l'attractivité des IDE dans un pays est influencée principalement par le risque-pays" et que "les résultats de l'estimation économétrique suggèrent que les flux d'IDE sont positivement corrélés au taux de croissance économique, tandis que la dette extérieure et la corruption ne favorisent pas la croissance des IDE au Bénin".

Asiedu (2001) a analysé spécifiquement la faiblesse des IDE en Afrique et a conclu que, selon l'OCDE (2002), "la faiblesse des IDE dans la plupart des pays d'Afrique s'explique très probablement par les facteurs risques-pays : l'instabilité macro-économique, la perte d'actifs due au non-respect des contrats, et les destructions physiques résultant de conflits armés". Cette analyse est corroborée par les travaux d'Imen et Zouheir (2013), qui ont identifié que "les mouvements des investissements internationaux se fondent sur la gouvernance, la stabilité de l'environnement macroéconomique et institutionnel, le cadre juridique des investissements, la taille des marchés intérieurs, la qualité des infrastructures et le capital humain".

Gouenet (2016) a approfondi l'analyse de la relation entre IDE et croissance économique, en soulignant qu'"un faible niveau de l'investissement local devrait être compensé par le flux d'IDE afin de permettre de stimuler la croissance économique". Cette perspective met en évidence l'importance stratégique des IDE pour les économies en développement, tout en soulignant la nécessité de gérer efficacement les facteurs de risque-pays pour

maximiser leur attraction.

3. Synthèse sur l'évolution des approches dans la littérature :

L'examen de la littérature académique et institutionnelle sur les investissements directs étrangers et le risque-pays révèle une évolution significative des approches théoriques et empiriques au cours des dernières décennies. Cette évolution peut être caractérisée par plusieurs tendances majeures qui reflètent à la fois l'approfondissement de notre compréhension du phénomène et l'adaptation des cadres d'analyse aux transformations de l'économie mondiale.

Premièrement, on observe un passage progressif des modèles théoriques statiques aux approches dynamiques. Les travaux fondateurs de Dunning, initialement centrés sur une analyse statique des avantages comparatifs (paradigme OLI), ont évolué vers une prise en compte de la dimension temporelle et de l'évolution des trois types d'avantages (O, L et I) dans un contexte économique changeant. Cette transition reflète la reconnaissance croissante de la nature évolutive des stratégies d'investissement des entreprises multinationales face aux transformations rapides de l'environnement économique mondial.

Deuxièmement, la littérature a progressivement intégré une vision plus nuancée et conditionnelle de l'impact des IDE sur les économies d'accueil. Si les premiers travaux tendaient à présumer un effet généralement positif des IDE sur la croissance économique, les recherches ultérieures, notamment celles de Borensztein et al. (1998) et d'Alfaro et al. (2003), ont mis en évidence l'importance des conditions préalables, capital humain, développement des marchés financiers pour que les IDE produisent les effets bénéfiques escomptés. Cette évolution témoigne d'une approche plus sophistiquée qui reconnaît l'hétérogénéité des contextes nationaux et la complexité des mécanismes de transmission des effets des IDE.

Troisièmement, la conceptualisation du risque-pays s'est considérablement enrichie, passant d'une vision principalement financière à une approche multidimensionnelle intégrant des facteurs politiques, institutionnels, sociaux et environnementaux. Les travaux récents, comme ceux de Nivoix (2012), proposent des cadres d'analyse qui permettent d'appréhender la diversité des risques auxquels sont confrontés les investisseurs internationaux et d'expliquer les disparités persistantes dans l'attraction des IDE entre différentes régions du monde.

Enfin, on constate une attention croissante portée aux spécificités régionales et sectorielles dans l'analyse des déterminants des IDE et de l'impact du risque-pays. Les recherches récentes, notamment celles portant sur les économies africaines (Asiedu, 2001 ; Gouenet, 2016), ont mis en lumière l'importance de prendre en compte les particularités contextuelles dans l'élaboration des politiques d'attraction des IDE et de gestion du risque-pays.

Cette évolution des approches dans la littérature reflète non seulement l'approfondissement de notre compréhension théorique des IDE et du risque-pays, mais aussi l'adaptation des cadres d'analyse aux transformations profondes de l'économie mondiale, marquées par une intégration croissante des marchés, l'émergence de nouvelles puissances économiques et l'intensification des incertitudes géopolitiques et environnementales.

Conclusion

Ce premier chapitre a permis de construire un cadre conceptuel et théorique robuste afin d'explorer le risque-pays en rapport avec les Investissements Directs Étrangers (IDE). Il s'est avéré nécessaire, dans le cadre de cette recherche, d'élaborer des définitions, typologies et structures des IDE, en vue de mettre en évidence leur importance dans le développement économique des pays ainsi que les différentes formes qu'ils peuvent adopter en fonction des buts des investisseurs internationaux.

À ce niveau, il était indispensable d'analyser le risque-pays dans toutes ses dimensions : politique, économique, financière, sociale et institutionnelle. En effet, sa couverture a révélé la complexité et l'effet d'inhibition que ces risques peuvent avoir sur les décisions d'investissement. La revue de la littérature a montré comment les différents candidats ont eu à proposer des pistes méthodologiques et théoriques face à cette question et comme il y a eu un grand nombre de pays en développement à sursauter face à l'instabilité et les déséquilibres macroéconomiques.

Les travaux cités ont montré que les investisseurs ne se décident pas seulement sur la rentabilité l'anticipent, mais aussi sur l'évaluation de la réputation de risque du pays hôte. Cela place la gouvernance, la qualité et la stabilité institutionnelle ainsi que les politiques économiques du pays en tant que déterminants d'attractivité majeurs.

Chapitre II :
IDE et risque-pays en Algérie

Introduction

Dans un contexte de mondialisation accélérée et de concurrence internationale accrue, les investissements directs étrangers (IDE) occupent une place centrale dans les stratégies de développement des économies émergentes. Ils constituent non seulement une source majeure de financement externe, mais aussi un vecteur essentiel de transfert de technologies, de savoir-faire et de compétences, contribuant ainsi à la modernisation du tissu productif et à la création d'emplois. Pour de nombreux pays, et particulièrement pour l'Algérie, les IDE sont perçus comme un levier incontournable pour diversifier l'économie, réduire la dépendance aux hydrocarbures et renforcer l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Cependant, malgré des atouts indéniables, l'attractivité de l'Algérie demeure limitée, freinée par des obstacles structurels, institutionnels et conjoncturels qui influencent la perception du risque pays par les investisseurs internationaux.

Ce chapitre s'articule autour de deux axes principaux. La première section dresse un état des lieux des IDE en Algérie, en retraçant leur évolution historique, en analysant le cadre juridique et réglementaire, et en mettant en lumière leur répartition sectorielle et géographique ainsi que leur impact économique et social. Cette analyse permettra de mieux comprendre les dynamiques récentes et d'identifier les principaux déterminants de l'attractivité du pays. La seconde section est consacrée à l'analyse du risque pays en Algérie, en examinant les facteurs politiques, économiques et institutionnels susceptibles d'influencer les flux d'investissement. L'objectif est de mettre en perspective les atouts et les contraintes du contexte algérien, afin de mieux cerner les enjeux liés à l'amélioration du climat d'affaires et à la mobilisation des IDE pour un développement durable et inclusif.

Section 01 : Etude de l'Etat des lieux des IDE en Algérie

Les investissements directs étrangers (IDE) constituent un levier essentiel pour le développement économique des pays émergents. Ils représentent non seulement une source de financement externe, mais également un vecteur de transfert de technologies, de savoir-faire et de compétences managériales. Dans le contexte algérien, marqué par une volonté de diversification économique et de réduction de la dépendance aux hydrocarbures, les IDE revêtent une importance stratégique particulière.

Cette section vise à dresser un état des lieux complet des IDE en Algérie, en analysant leur évolution historique, le cadre juridique qui les régit, leur répartition sectorielle et géographique, ainsi que leur impact économique et social. Cette analyse permettra de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre et d'évaluer l'influence du risque-pays sur l'attractivité de l'Algérie pour les investisseurs étrangers.

1. Evolution historique et tendances récentes des IDE en Algérie

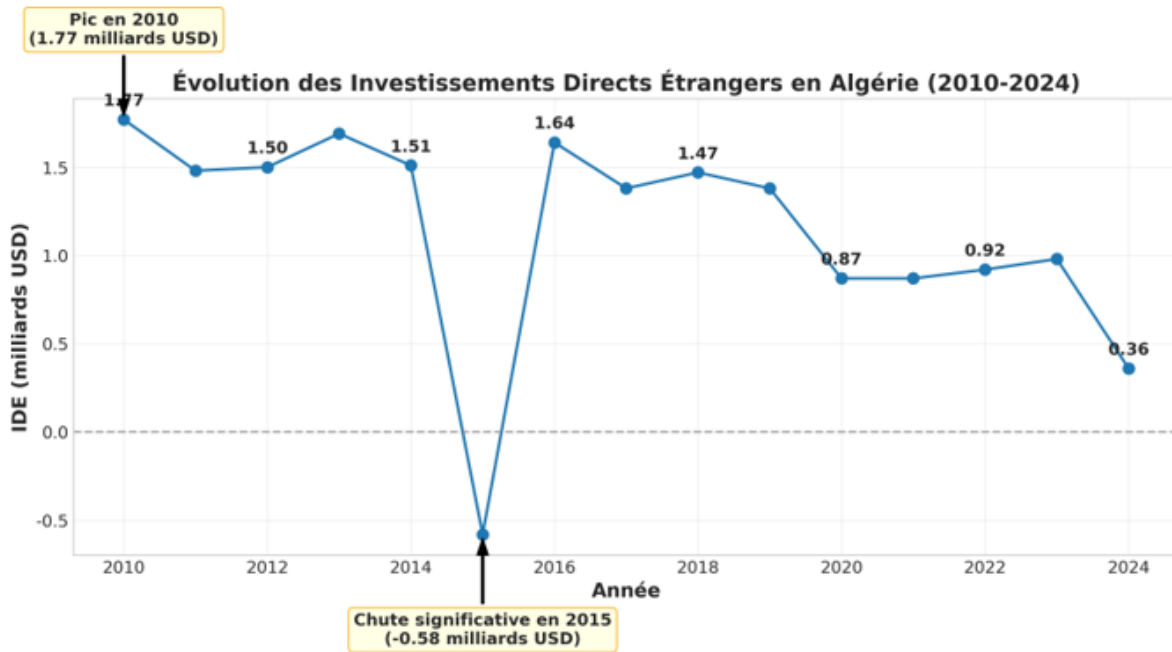
Afin de mieux comprendre la dynamique des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, il est essentiel d'en analyser l'évolution historique et les tendances récentes.

1.1. Tendances générales des flux d'IDE :

L'évolution des investissements directs étrangers en Algérie entre 2010 et 2024 a été marquée par d'importantes fluctuations, reflétant à la fois les changements dans l'environnement économique national et les dynamiques internationales. L'analyse des données révèle plusieurs phases distinctes dans cette trajectoire.

La période 2010-2014 a été relativement stable avec des flux d'IDE oscillant entre 1,5 et 1,7 milliard de dollars américains annuellement. L'année 2010 a enregistré un pic historique avec 1,77 milliard de dollars d'investissements étrangers, principalement portés par le secteur des hydrocarbures et quelques grands projets industriels. Cette période correspond à une phase de relative stabilité politique et économique en Algérie, malgré les répercussions du Printemps arabe dans la région.

Figure 1 : Evolution des investissements directs étrangers en Algérie (2010-2024)



Source : Banque mondiale (données 2010-2022), Trading Economics (données 2023-2024)

L'année 2015 marque une rupture brutale dans cette tendance, avec un solde négatif de -0,58 milliard de dollars. Cette chute spectaculaire s'explique principalement par la conjonction de deux facteurs majeurs : l'effondrement des prix du pétrole à partir de mi-2014, qui a considérablement réduit l'attractivité du secteur des hydrocarbures, et l'incertitude politique liée à la fin du quatrième mandat du président Bouteflika. Cette période coïncide également avec le renforcement des restrictions sur les investissements étrangers, notamment à travers la règle 51/49 qui limitait la participation étrangère dans les entreprises algériennes.

À partir de 2016, on observe un rebond significatif avec 1,64 milliard de dollars d'IDE, suivi d'une stabilisation autour de 1,4 milliard de dollars jusqu'en 2019. Cette reprise peut être attribuée aux efforts du gouvernement pour améliorer le climat des affaires et aux premières mesures d'assouplissement du cadre réglementaire.

La période 2020-2024 est marquée par un net recul des flux d'IDE, avec des niveaux oscillants entre 0,36 et 0,98 milliard de dollars. Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs concomitants : la pandémie de COVID-19 qui a paralysé l'économie mondiale, l'instabilité politique en Algérie suite au mouvement populaire Hirak, et la chute des prix des hydrocarbures. Le premier trimestre 2024 montre toutefois des signes encourageants

avec une augmentation de 0,36 milliard de dollars, laissant présager une possible reprise.

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution des flux d'IDE en Algérie :

Tableau 1 : l'évolution des flux d'IDE en Algérie (2010-2013)

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
IDE (milliards \$)	1.77	1.48	1.50	1.69	1.51	-0.58	1.64	1.38	1.47	1.38	0.87	0.87	0.98	0.36

Source : Banque mondiale (données 2010-2022), Trading Economics (données 2023-2024)

1.2. Comparaison régionale et International :

En comparaison avec d'autres économies de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), l'Algérie présente des performances relativement modestes en matière d'attraction des IDE. L'Algérie se classe derrière le Maroc, l'Égypte et les pays du Golfe en termes de flux d'IDE rapportés au PIB. Entre 2010 et 2023, les IDE en Algérie ont représenté en moyenne 0,8% du PIB, contre 2,5% au Maroc et 3,2% en Égypte.

Cette sous-performance relative s'explique par plusieurs facteurs structurels : un environnement des affaires moins favorable, des procédures administratives complexes, des restrictions sectorielles, et une économie encore fortement dominée par le secteur public. Néanmoins, l'Algérie dispose d'atouts considérables qui pourraient, à terme, renforcer son attractivité : un vaste marché intérieur de plus de 44 millions d'habitants, d'importantes ressources naturelles, une position géographique stratégique entre l'Europe et l'Afrique, et une main-d'œuvre relativement qualifiée et compétitive en termes de coûts (CNUCED,2023).

2. Cadre juridique et réglementaire encadrant les investissements étrangers en Algérie

Pour appréhender les enjeux liés aux investissements étrangers en Algérie, il convient d'examiner le cadre juridique et réglementaire qui les encadre, car celui-ci joue un rôle déterminant dans l'attractivité du pays auprès des investisseurs internationaux.

2.1. Evolution du cadre juridique :

Le cadre juridique régissant les investissements étrangers en Algérie a connu d'importantes évolutions au cours de la période 2010-2024, reflétant les changements dans la stratégie économique du pays et sa volonté d'attirer davantage d'investissements tout en préservant ses intérêts nationaux.

La règle 51/49, introduite par l'article 58 de la loi de finances complémentaire de 2009, a constitué pendant longtemps le pilier central de la réglementation des IDE en Algérie. Cette règle imposait que tout investissement étranger en Algérie soit réalisé dans le cadre d'un partenariat avec une partie algérienne détenant au moins 51% du capital social. Cette disposition, initialement conçue pour protéger l'économie nationale et favoriser les transferts de technologie, a été progressivement assouplie face aux critiques concernant son impact négatif sur l'attractivité du pays.

La loi de finances pour 2016 (article 66) a maintenu cette règle tout en précisant son champ d'application. C'est véritablement la loi de finances complémentaire pour 2020 qui a marqué un tournant majeur, en limitant l'application de la règle 51/49 aux seuls "secteurs stratégiques" et aux activités d'achat-revente de produits. L'article 49 de cette loi stipule explicitement que "toute autre activité de production de biens et services est ouverte à l'investissement étranger sans obligation d'association avec une partie locale."

2.2. Le code de L'investissement de 2022 :

L'adoption de la loi n° 22-18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement marque une étape décisive dans la modernisation du cadre juridique des IDE en Algérie. Ce nouveau code de l'investissement vise à libéraliser davantage l'économie algérienne et à améliorer significativement son attractivité pour les capitaux étrangers. (Unctad,2022).

Les principales innovations de ce code sont :

- La consécration du principe de liberté d'investir : "toute personne physique ou morale, nationale ou étrangère, résidente ou non résidente, souhaitant investir, est libre de décider de son investissement, dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur" (article 3).
- La garantie de transparence et d'égalité de traitement entre investisseurs nationaux et étrangers.

- La mise en place d'un régime d'incitations fiscales et financières plus attractif, avec des avantages spécifiques pour les investissements dans les secteurs prioritaires et les zones de développement.
- La création de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) comme guichet unique pour les investisseurs, simplifiant considérablement les procédures administratives.
- L'amélioration des garanties juridiques offertes aux investisseurs, notamment en matière de protection contre les nationalisations et de transfert des capitaux.

2.3. Secteurs stratégiques et restrictions persistantes :

Malgré les assouplissements récents, certains secteurs demeurent soumis à des restrictions spécifiques. Selon l'article 50 de la LFC 2020, sont considérés comme stratégiques et donc soumis à la règle 51/49 :

- L'exploitation du domaine minier national et toute ressource souterraine ou superficielle
- L'amont du secteur de l'énergie et les activités régies par la loi sur les hydrocarbures
- Les industries liées à la défense nationale
- Les infrastructures de transport (voies de chemin de fer, ports et aéroports)
- L'industrie pharmaceutique, à l'exception des produits innovants à forte valeur ajoutée

La loi de finances 2022 a apporté quelques précisions supplémentaires, en indiquant que certaines activités non stratégiques peuvent néanmoins être assujetties à un partenariat local lorsque des lois spécifiques le prévoient expressément.

Ces restrictions sectorielles, bien que réduites par rapport à la période précédente, continuent d'influencer la structure et la répartition des IDE en Algérie, comme nous le verrons dans le point suivant. (AAPI,2023).

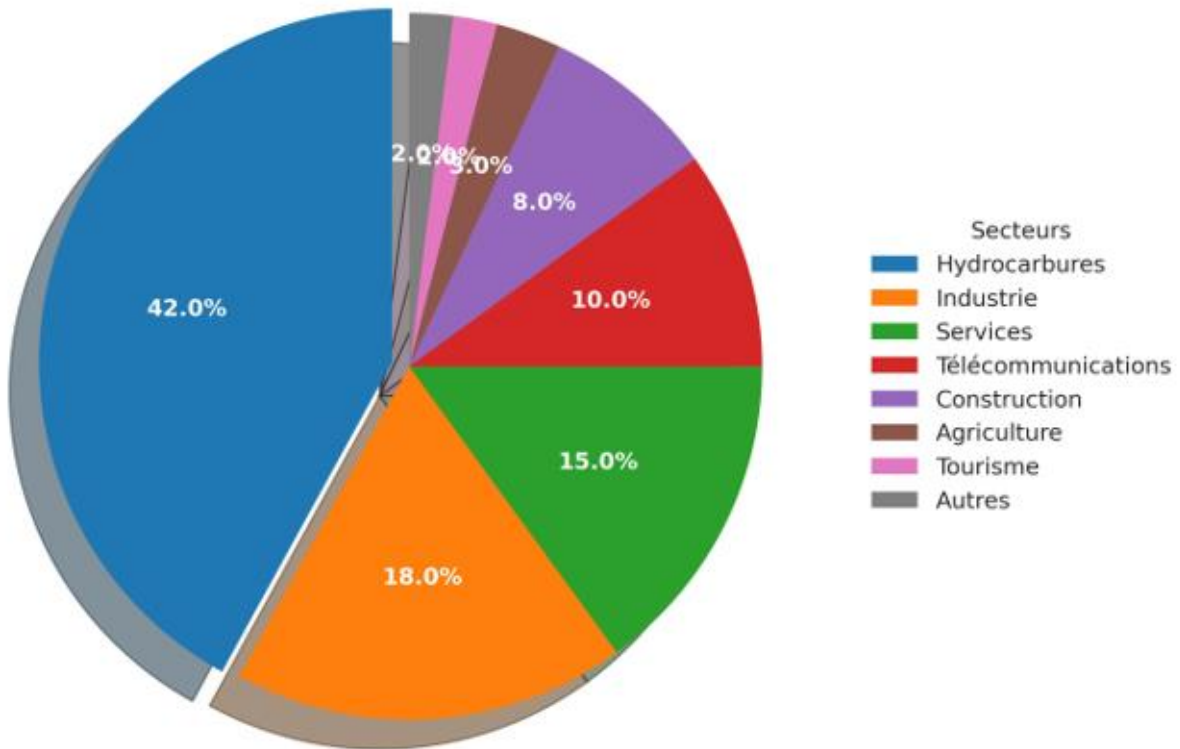
3. Répartition sectorielle et géographique des IDE

Après avoir examiné l'évolution globale des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, il est pertinent d'analyser leur répartition sectorielle et géographique, afin de mieux cerner les domaines d'attractivité et les zones privilégiées par les investisseurs.

3.1. Répartition sectorielle des IDE :

L'analyse de la répartition sectorielle des IDE en Algérie révèle une concentration significative dans certains secteurs d'activité, reflétant à la fois les avantages comparatifs du pays et les orientations de sa politique économique.

Figure 2 : Répartition sectorielle des IDE en Algérie (2010-2024)



Source : UNCTAD, KPMG, Banque d'Algérie

Le secteur des hydrocarbures demeure prédominant, captant environ 42% des flux d'IDE sur la période 2010-2024. Cette prépondérance s'explique par les importantes ressources pétrolières et gazières du pays, ainsi que par l'expertise technique et les capacités financières des compagnies étrangères dans ce domaine. Les principaux investisseurs dans ce secteur sont des multinationales comme Total (France), ENI (Italie), Anadarko (États-Unis) et CNOOC (Chine).

Le secteur industriel arrive en deuxième position avec 18% des IDE. Les investissements se concentrent principalement dans les industries manufacturières (automobile, électronique, matériaux de construction) et la transformation des matières premières.

On peut citer comme exemples significatifs l'usine de montage automobile de Renault à Oran et les investissements du groupe sidérurgique indien ArcelorMittal.

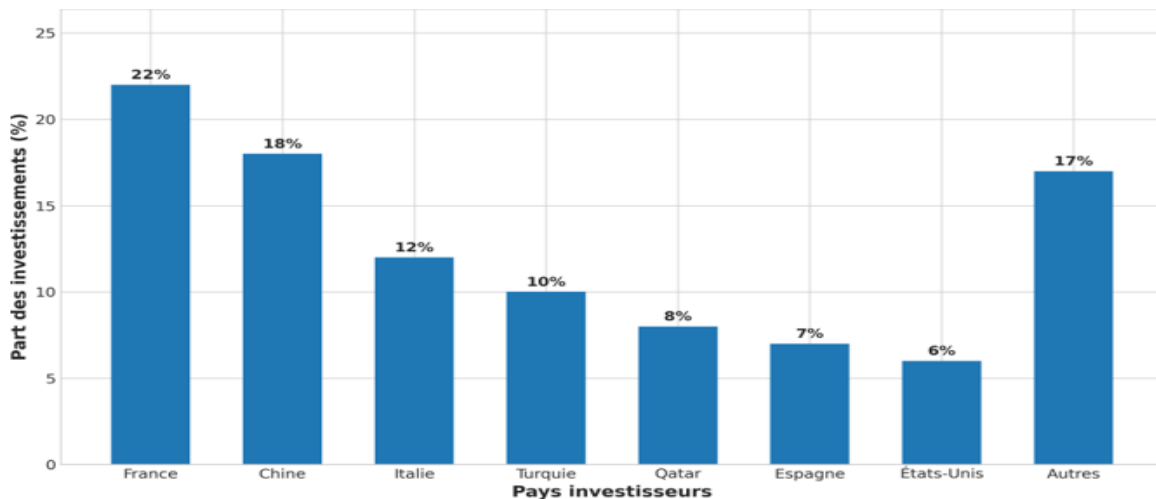
Le secteur des services représente 15% des IDE, avec une prédominance des services financiers, de la grande distribution et des services aux entreprises. Les télécommunications constituent également un pôle d'attraction important (10% des IDE), avec des investissements majeurs comme ceux de l'égyptien Orascom ou du qatari Ooredoo.

Les secteurs de la construction (8%), de l'agriculture (3%) et du tourisme (2%) attirent une part plus modeste des investissements étrangers, malgré leur potentiel de développement considérable. Cette sous-représentation s'explique en partie par les contraintes réglementaires qui ont longtemps pesé sur ces secteurs et par des facteurs structurels comme l'accès au foncier (Banque d'Algérie, 2023).

3.2. Origine géographique des investissements :

La répartition géographique des IDE en Algérie fait apparaître une prédominance des investisseurs européens et, dans une moindre mesure, asiatiques et moyen-orientaux.

Figure 3 : Principaux pays investisseurs en Algérie (2010-2024)



Source : UNCTAD, Banque d'Algérie

La France demeure le premier investisseur étranger en Algérie, représentant environ 22% du stock total d'IDE. Cette position s'explique par les liens historiques, culturels et linguistiques entre les deux pays, ainsi que par la présence de nombreuses entreprises françaises dans divers secteurs (énergie, automobile, agroalimentaire, services financiers).

Total, Renault, Sanofi et Société Générale figurent parmi les principaux investisseurs français.

La Chine a considérablement renforcé sa présence en Algérie, devenant le deuxième investisseur avec 18% des IDE. Les investissements chinois se concentrent principalement dans les infrastructures (construction de l'autoroute Est-Ouest, logements), l'énergie et les télécommunications. Cette montée en puissance s'inscrit dans le cadre de l'initiative "la Ceinture et la Route" et témoigne du renforcement des relations sino-algériennes.

L'Italie (12%), la Turquie (10%), le Qatar (8%), l'Espagne (7%) et les États-Unis (6%) complètent le tableau des principaux pays investisseurs. Les investissements italiens se concentrent dans l'énergie (ENI) et les infrastructures, tandis que les investissements turcs privilégient la sidérurgie, le textile et l'agroalimentaire. Les investissements qataris sont particulièrement présents dans l'immobilier, les télécommunications et la finance.

Cette diversification géographique des sources d'IDE constitue un atout pour l'Algérie, lui permettant de réduire sa dépendance vis-à-vis d'un nombre limité de partenaires et d'accéder à une variété de technologies, de savoir-faire et de marchés. (MIPP,2023).

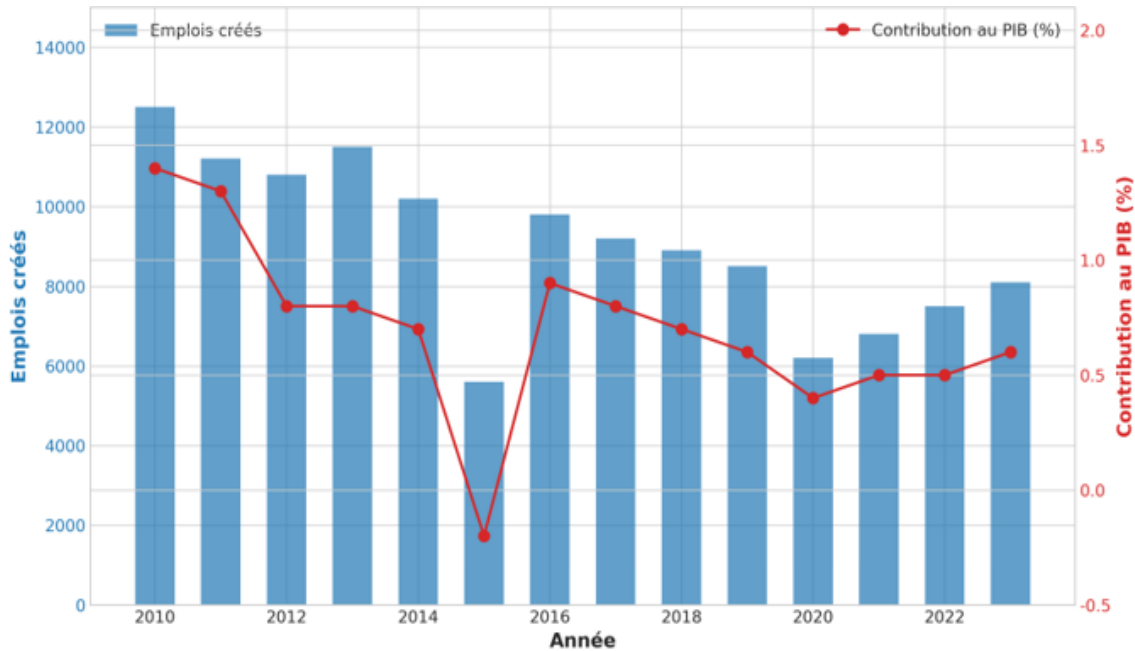
4. Impact économique et social des IDE en Algérie

Les investissements directs étrangers (IDE) ne se limitent pas à apporter de l'argent au pays. Ils ont aussi des effets importants sur l'économie et la vie sociale en Algérie. Il est donc utile de comprendre quels sont ces impacts.

4.1. Contribution à la croissance économique et à l'emploi :

Les investissements directs étrangers ont exercé une influence significative, bien que contrastée, sur l'économie algérienne.

Figure 4 : Impact économique des IDE en Algérie (2010-2023)



Source : UNCTAD, Banque mondiale, FMI, Banque d'Algérie

En termes de contribution au PIB, les IDE ont représenté en moyenne 0,8% du PIB algérien sur la période étudiée, avec des pics à 1,4% en 2010 et des creux à -0,2% en 2015. Cette contribution relativement modeste s'explique par la taille de l'économie algérienne et la prédominance du secteur public. Néanmoins, l'impact indirect des IDE sur la croissance économique est plus significatif, notamment à travers les effets d'entraînement sur les entreprises locales et le transfert de technologies.

La création d'emplois constitue l'un des apports les plus tangibles des IDE. Selon les estimations, les entreprises à participation étrangère ont généré directement entre 5 600 et 12 500 emplois par an sur la période 2010-2024, soit un total cumulé d'environ 120 000 emplois directs. En incluant les emplois indirects (sous-traitance, services connexes), ce chiffre pourrait atteindre 300 000 emplois. Ces emplois se caractérisent généralement par des niveaux de qualification et de rémunération supérieurs à la moyenne nationale.

Toutefois, l'impact des IDE sur l'emploi varie considérablement selon les secteurs. Les investissements dans les hydrocarbures, bien que massifs, génèrent relativement peu d'emplois directs en raison de leur intensité capitalistique. À l'inverse, les IDE dans

l'industrie manufacturière et les services ont un effet plus important sur l'emploi (Hamidi, I.2022).

4.2. Transfert de technologie et développement des compétences :

Le transfert de technologie et de savoir-faire constitue l'un des bénéfices potentiels majeurs des IDE pour l'économie algérienne. L'analyse des données disponibles révèle cependant un bilan mitigé dans ce domaine.

D'une part, certains secteurs ont effectivement bénéficié d'importants transferts technologiques. C'est notamment le cas de l'industrie pharmaceutique, où des partenariats avec des laboratoires étrangers ont permis l'acquisition de technologies de production modernes et le développement de nouvelles compétences. Dans le secteur des télécommunications, les investissements étrangers ont contribué à la modernisation des infrastructures et à la diffusion de nouvelles technologies.

D'autre part, plusieurs études académiques soulignent les limites de ces transferts technologiques. Selon HAMIDI et CHOUAM (2022), "l'environnement des affaires en Algérie connu un retard notable, ce qui affecte négativement les IDE, qui est un facteur important de transfert technologique". Les auteurs identifient plusieurs obstacles à un transfert technologique efficace : la faiblesse du système national d'innovation, l'insuffisance des capacités d'absorption des entreprises locales, et le manque de coordination entre les politiques d'attraction des IDE et les politiques industrielles et technologiques.

En matière de développement des compétences, l'impact est plus visible. Les entreprises étrangères ont généralement mis en place des programmes de formation plus structurés que leurs homologues locales, contribuant ainsi à l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre algérienne. Ces formations concernent aussi bien les compétences techniques que managériales.

4.3. Impacts sociaux et environnementaux :

Au-delà des aspects purement économiques, les IDE exercent également une influence sur les dimensions sociales et environnementales du développement algérien.

Tableau 2 : Impacts sociaux des IDE en Algérie

Dimension	Impact positif	Impact Négatif
Emploi	Création d'emploi directs et indirects	Concentration dans certaines régions uniquement
Formation	Transfert de compétences et savoir-faire	Bénéfice principalement aux cadres supérieurs
Technologie	Modernisation des équipements et processus	Dépendance technologique persistante
Salaires	Rémunérations généralement plus élevées	Inégalités salariales Accrues
Développement régional	Développement d'infrastructures Locales	Déséquilibres territoriaux

Source : Synthèse de la littérature académique et rapports institutionnels

Sur le plan social, les impacts sont contrastés. D'un côté, les entreprises à participation étrangère offrent généralement de meilleures conditions de travail et des rémunérations plus élevées que la moyenne nationale, contribuant ainsi à l'amélioration du niveau de vie des salariés concernés. Elles introduisent également des pratiques de gestion des ressources humaines plus modernes, qui peuvent progressivement se diffuser dans le tissu économique local.

De l'autre côté, la concentration géographique des IDE dans certaines régions (principalement le nord du pays et les zones pétrolières) tend à accentuer les déséquilibres territoriaux préexistants. Par ailleurs, les écarts de rémunération entre les entreprises étrangères et locales peuvent créer des tensions sur le marché du travail et renforcer les inégalités salariales.

Concernant l'impact environnemental, le bilan est également mitigé. Certains investisseurs étrangers, notamment européens, appliquent des normes environnementales plus strictes que celles en vigueur localement, contribuant ainsi à

l'élévation des standards dans ce domaine. Cependant, d'autres projets, particulièrement dans les secteurs extractifs et industriels, ont pu générer des externalités négatives (pollution, consommation excessive de ressources) insuffisamment prises en compte dans les évaluations économiques.

Le nouveau Code de l'investissement de 2022 intègre davantage ces préoccupations, en conditionnant certains avantages à des critères de développement durable et en renforçant les exigences en matière d'études d'impact environnemental (**DABNICHI et Ferroud, 2023**).

Section 02 : Analyse du risque pays en Algérie

Dans un contexte de mondialisation croissante des échanges économiques, l'analyse du risque pays constitue une étape essentielle dans l'évaluation de l'attractivité d'un territoire pour les investissements directs étrangers (IDE). Le risque pays désigne l'ensemble des incertitudes d'origine économique, financière, sociale ou politique susceptible d'affecter la rentabilité ou la sécurité des investissements étrangers dans un pays donné. Il s'agit d'un facteur déterminant dans la prise de décision des investisseurs internationaux, particulièrement en ce qui concerne les pays émergents ou en développement.

L'Algérie, bien qu'elle dispose de ressources naturelles abondantes, d'une position géostratégique favorable et d'un potentiel de marché significatif, demeure confrontée à plusieurs risques structurels qui peuvent entraver l'arrivée de capitaux étrangers. Le pays est notamment exposé à des vulnérabilités économiques liées à la forte dépendance aux hydrocarbures, à une instabilité financière latente et à des incertitudes politiques persistantes. Ces risques sont régulièrement évalués par des agences spécialisées, telles que Coface, Moody's ou encore la Banque mondiale, qui attribuent à l'Algérie des notes reflétant un environnement d'investissement moyennement risqué selon les périodes.

Cette section vise à analyser les principales composantes du risque pays en Algérie, à savoir le **risque économique**, le **risque financier** et le **risque politique**. Chacune de ces dimensions fera l'objet d'une étude spécifique fondée sur des données récentes et des sources institutionnelles, dans le but de fournir une vision claire des obstacles que peut rencontrer un investisseur étranger souhaitant s'implanter en Algérie.

1. Le risque économique :

Le risque économique représente l'un des éléments centraux du risque pays, car il reflète la capacité d'un État à maintenir une croissance stable, à garantir un environnement macroéconomique sain et à offrir un cadre favorable aux investissements. En Algérie, ce type de risque est étroitement lié à la vulnérabilité du modèle économique national, encore largement tributaire des revenus tirés des hydrocarbures, ainsi qu'à des déséquilibres structurels persistants, tels que le chômage élevé ou l'inflation. Pour comprendre l'impact de ces facteurs sur l'attractivité économique du pays, cette section propose d'analyser trois dimensions majeures : la croissance du PIB et la structure de l'économie, la situation de l'emploi et de

l'inflation, ainsi que les politiques économiques mises en œuvre pour soutenir la diversification et la modernisation de l'économie algérienne.

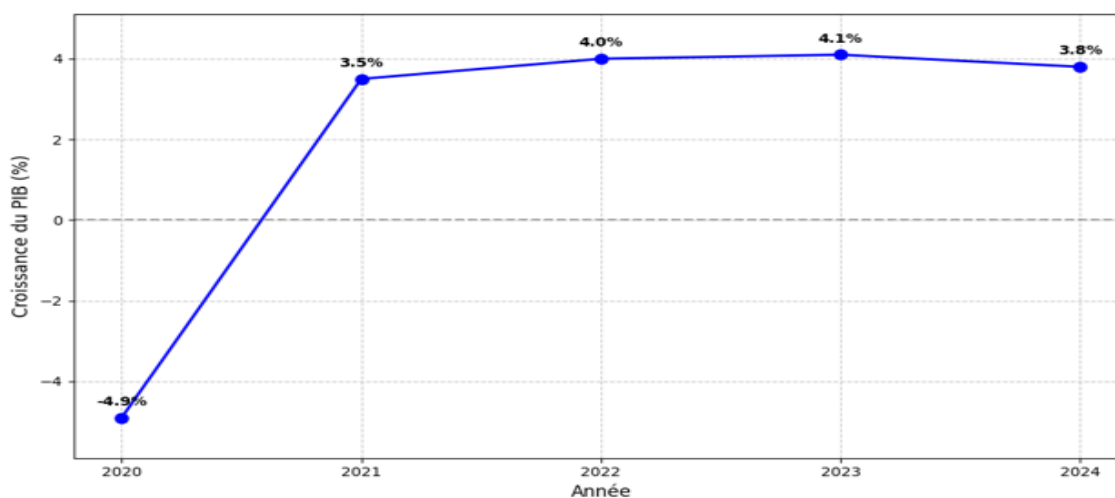
1.1. Croissance du PIB et structure économique

Parmi les composantes essentielles du risque économique figure la dynamique de croissance du produit intérieur brut (PIB) ainsi que la structure même de l'économie nationale, qui permettent d'évaluer la capacité du pays à générer de la richesse de manière durable et diversifiée.

1.1.1. Évolution Récente du PIB :

L'économie algérienne a connu une reprise notable après le choc de la pandémie de COVID-19. Après une contraction de -4,9% en 2020, l'économie a rebondi avec une croissance de 3,5% en 2021, puis s'est stabilisée autour de 4% en 2022-2023, avant de ralentir légèrement à 3,8% en 2024.

Figure 1 : Evolution de la croissance du PIB en Algérie (2020-2024)



Source : Fond monétaire International (FMI)

Selon le FMI, l'Algérie a maintenu une dynamique de croissance positive malgré un contexte international complexe. Le PIB nominal algérien devrait atteindre environ 266,78 milliards de dollars en 2024, plaçant le pays parmi les principales économies africaines.

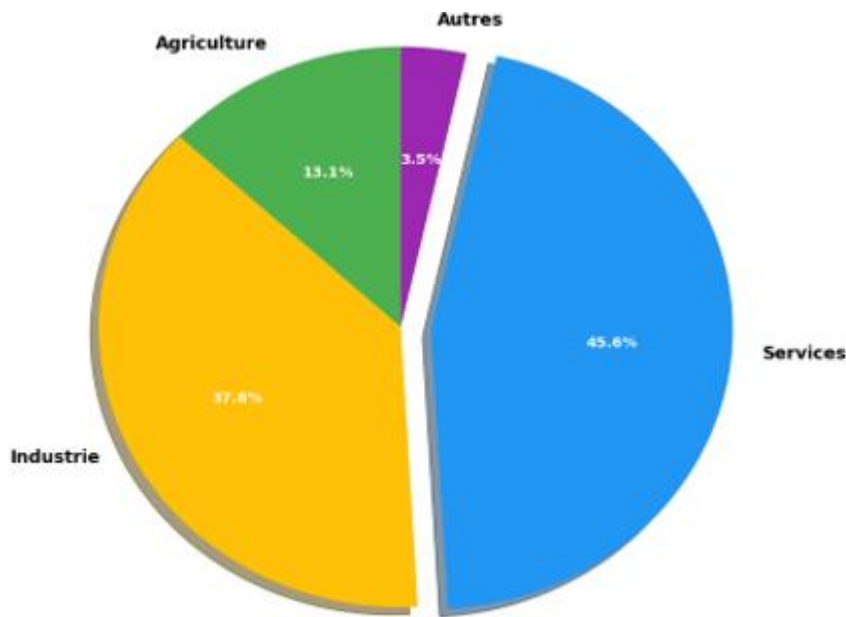
Pour 2025, les prévisions suggèrent une stabilisation de la croissance à environ 3%. Le déficit budgétaire, estimé à 5,2% du PIB en 2023, devrait néanmoins se creuser à 9,3% en 2024 avant de se réduire légèrement à 8,6% en 2025.

1.1.2. Dépendance au Secteur des Hydrocarbures :

L'économie algérienne reste fortement dépendante des hydrocarbures, qui représentent environ 90% des exportations, 60% des recettes budgétaires et 30% du PIB. Cette dépendance rend l'économie vulnérable aux fluctuations des prix internationaux du pétrole et du gaz.

La structure du PIB algérien en 2023 se décompose comme suit :

Figure 2 : Structure du PIB de l'Algérie par secteur en 2023



Source : Banque Mondiale

Cependant, des efforts de diversification sont en cours. Les exportations hors hydrocarbures ont triplé depuis 2017, atteignant 5,1 milliards de dollars en 2023, soit 2% du PIB. Les autorités visent à atteindre 10 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2025.

La Banque mondiale note que "longtemps dépendante des hydrocarbures, l'Algérie trace désormais une voie audacieuse vers la diversification économique".

1.2. Taux de chômage et inflation

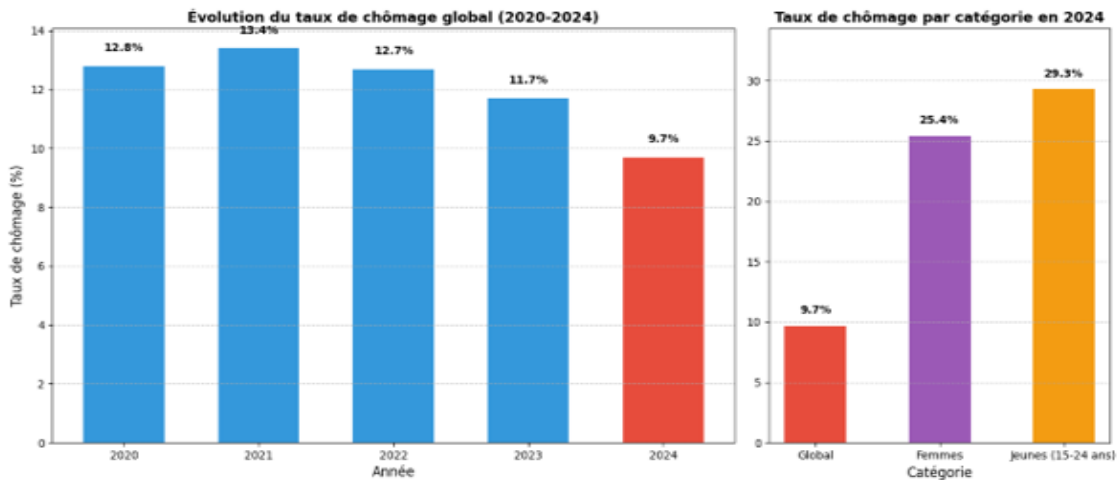
Le taux de chômage et l'inflation sont deux indicateurs économiques majeurs qui influencent directement la dynamique sociale et la performance économique d'un pays. En Algérie, leur évolution récente mérite une attention particulière, tant pour comprendre les tendances

macroéconomiques actuelles que pour évaluer leurs effets sur la consommation des ménages et les décisions d'investissement.

1.2.1. Statistiques Récentes :

Le taux de chômage en Algérie a diminué ces dernières années, passant de 12,7% en 2022 à 9,7% en 2024 selon l'Office National des Statistiques (ONS). Cette baisse générale masque toutefois d'importantes disparités entre catégories de population.

Figure 3 : Taux de chômage en Algérie (2020-2024)



Source : Office National des Statistiques / Banque Mondiale

Le chômage reste particulièrement élevé chez les jeunes (15-24 ans) avec un taux de 29,3% en 2024, et chez les femmes (25,4%), révélant des défis structurels dans l'intégration économique de ces populations.

Concernant l'inflation, après avoir atteint un pic de 9,3% en 2023, elle s'est modérée à 5,3% en 2024 grâce notamment à une politique monétaire plus stricte et à une stabilisation du dinar. Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre en 2025, avec des prévisions autour de 4%.

1.2.2. Impact sur la Consommation et l'Investissement :

La diminution progressive de l'inflation a eu un effet positif sur le pouvoir d'achat des ménages, contribuant à soutenir la consommation privée. Cependant, le taux de chômage élevé chez les jeunes et les femmes limite le potentiel de croissance de la demande intérieure.

Du côté de l'investissement, le climat des affaires reste difficile malgré les réformes entreprises, avec un taux d'investissement qui peine à décoller. La persistance d'obstacles bureaucratiques et réglementaires freine les initiatives privées, tant nationales qu'étrangères.

1.3. Politique économique et réformes structurelles

Face à une dépendance persistante aux hydrocarbures et aux défis économiques croissants, l'Algérie a entrepris plusieurs réformes structurelles visant à moderniser son économie. Ces efforts s'inscrivent dans une volonté de diversification économique et se traduisent par divers programmes de relance et de modernisation mis en œuvre au cours des dernières années.

1.3.1. Diversification économique :

Le gouvernement algérien a intensifié ses efforts de diversification économique face à la dépendance excessive aux hydrocarbures. La nouvelle loi sur l'investissement promulguée en 2022 vise à attirer davantage d'investissements nationaux et étrangers dans les secteurs non pétroliers.

Parmi les réformes clés, on peut citer le Système communautaire portuaire algérien (APCS), lancé en juillet 2021 avec l'appui de la Banque mondiale, qui a permis de réduire les délais de dédouanement et d'améliorer l'efficacité logistique.

Les secteurs prioritaires pour la diversification incluent :

- L'agriculture et l'agro-industrie
- Les industries manufacturières (notamment l'électronique et le textile)
- Le tourisme
- Les technologies de l'information et les services numériques
- Les énergies renouvelables, avec un objectif de production de 15 GW d'ici 2035

1.3.2. Programmes de relance ou de modernisation :

Le gouvernement algérien a lancé plusieurs initiatives pour moderniser l'économie :

- **Plan de relance économique 2020-2024** : Ce programme vise à stimuler l'investissement privé et à améliorer l'environnement des affaires.

- **Numérisation de l'administration** : Le développement de l'e-gouvernement pour réduire la bureaucratie et améliorer l'efficacité administrative.
- **Réforme du système bancaire** : Modernisation des moyens de paiement et facilitation de l'accès au crédit pour les PME.
- **Vision Algérie 2030** : Plan à moyen terme visant à transformer l'économie algérienne en une économie émergente et diversifiée.

Ces initiatives commencent à porter leurs fruits, mais leur efficacité dépendra de la mise en œuvre effective des réformes et de la capacité à surmonter les résistances institutionnelles.

2. Le Risque financier

Le risque financier désigne l'ensemble des vulnérabilités liées au fonctionnement du système monétaire, bancaire et financier d'un pays, pouvant affecter la rentabilité et la sécurité des investissements étrangers. En Algérie, ce type de risque est accentué par des contraintes structurelles persistantes telles que la faiblesse du système bancaire, les restrictions en matière de change, et une gestion prudente mais rigide des finances extérieures. L'analyse de ce risque s'articulera autour de trois dimensions clés : la stabilité du système bancaire, le régime de change et la convertibilité du dinar, ainsi que le niveau d'endettement extérieur et l'évolution des réserves de change.

2.1. Stabilité du Système Bancaire

La stabilité du système bancaire constitue un pilier fondamental de l'évaluation du risque financier d'un pays, et en Algérie, elle reflète à la fois les fragilités structurelles du secteur financier et les efforts déployés par les autorités pour renforcer la solidité des institutions bancaires face aux défis économiques et monétaires.

2.1.1. Problèmes d'Accès au Crédit :

Le système bancaire algérien est dominé par les banques publiques, qui détiennent plus de 85% des actifs du secteur. Cette prédominance limite la concurrence et l'innovation financière. Le secteur bancaire comprend actuellement 20 banques commerciales et 9 établissements financiers, coordonnés par la Banque d'Algérie.

L'accès au crédit, particulièrement pour les PME et les entrepreneurs, reste difficile en Algérie. Les procédures d'obtention de financement sont souvent longues et complexes, avec des

exigences élevées en matière de garanties. En 2013, la Banque d'Algérie a enjoint aux banques de respecter des délais raisonnables pour le traitement des demandes de crédit, mais les améliorations restent limitées dans la pratique.

Une étude de Si Lakhal (2013) souligne que les garanties exigées par les banques constituent un obstacle majeur à l'accès au financement bancaire en Algérie.

2.1.2. Faiblesse des Institutions Financières :

Le système financier algérien souffre de plusieurs faiblesses structurelles :

- **Sous-développement du marché des capitaux :** La bourse d'Alger reste embryonnaire avec seulement quelques entreprises cotées.
- **Faible inclusion financière :** Une large partie de la population reste non bancarisée ou sous-bancarisée.
- **Systèmes de paiement obsolètes :** Malgré des progrès récents, les moyens de paiement électroniques sont encore peu répandus.
- **Gouvernance et gestion des risques déficients :** Les banques publiques sont souvent sollicitées pour financer des projets répondant à des objectifs politiques plutôt qu'à des critères de rentabilité.

Des réformes sont en cours pour moderniser le secteur, notamment l'introduction de banques digitales. En mars 2023, la Banque centrale a instauré de nouvelles règles pour ces établissements, qui pourront effectuer diverses opérations comme la réception de fonds et l'octroi de crédits.

2.2. Convertibilité de la monnaie et contrôle des changes

La convertibilité de la monnaie et le contrôle des changes sont des aspects essentiels pour comprendre le risque financier en Algérie. Le fait que le dinar ne soit pas librement échangeable et que les sorties de devises soient fortement encadrées peut freiner les investissements étrangers et compliquer les opérations économiques avec l'extérieur.

2.2.1. Réglementation sur les transferts de capitaux

L'Algérie maintient un régime de contrôle des changes strict. La convertibilité du dinar algérien reste partielle, limitée essentiellement aux opérations courantes selon le règlement n°90-05 du 30 décembre 1990.

Les transferts de capitaux vers l'étranger sont soumis à des restrictions importantes :

- **Pour les particuliers** : Les allocations touristiques sont plafonnées et strictement contrôlées.
- **Pour les entreprises** : Les transferts liés aux opérations courantes (importations, services) sont autorisés mais soumis à justification. Le rapatriement des bénéfices et dividendes est possible pour les investisseurs étrangers, mais sous conditions.
- **Pour les investisseurs étrangers** : Le règlement n°2014-04 du 29 septembre 2014 fixe les conditions de transfert de capitaux à l'étranger au titre de l'investissement.

La convertibilité totale du dinar, évoquée à plusieurs reprises par les autorités, reste un objectif à moyen terme qui nécessiterait une levée de toutes les contraintes de contrôle des changes et l'ouverture du compte capital.

2.2.2. Taux de Change Officiel vs Marché Parallèle

Un écart important persiste entre le taux de change officiel et celui pratiqué sur le marché parallèle (ou "marché noir"). Cet écart, bien qu'il se soit réduit ces dernières années, reflète les distorsions du marché des changes et les restrictions sur la convertibilité du dinar.

En février 2025, le taux de change officiel était d'environ 134,59 DZD pour 1 USD , tandis que sur le marché parallèle, il pouvait atteindre jusqu'à 30% de plus.

Le ministre des Finances a récemment évoqué une "nouvelle approche envisagée pour améliorer le taux de change du dinar", reconnaissant implicitement les problèmes posés par cette dualité des marchés.

2.3. Endettement Extérieur et Réserves de Change

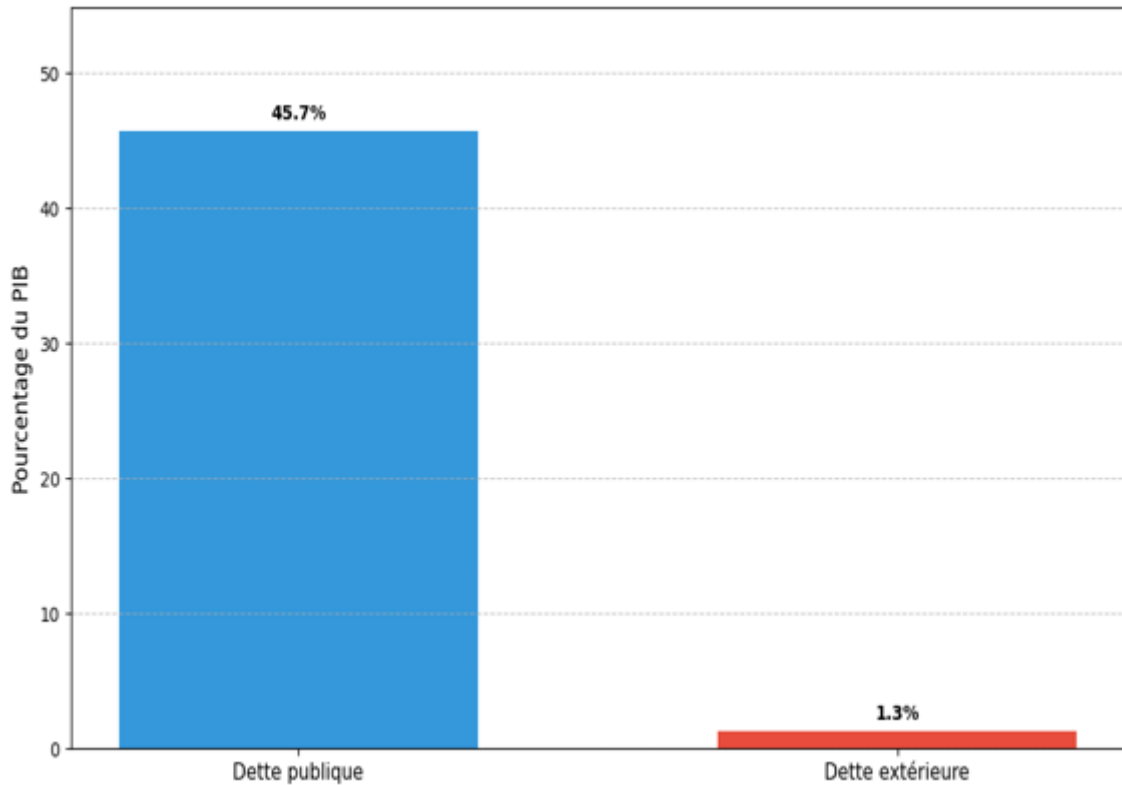
L'endettement extérieur et les réserves de change sont deux éléments importants pour évaluer le risque financier d'un pays. En Algérie, la faible dette extérieure et le niveau des réserves en devises donnent une idée sur la capacité du pays à rembourser ses dettes et à faire face aux dépenses en monnaie étrangère.

2.3.1. Niveau d'Endettement :

L'Algérie présente un niveau d'endettement extérieur remarquablement bas, constituant un point fort majeur de sa situation financière. La dette extérieure représentait seulement 1,3% du PIB en 2024, l'un des taux les plus faibles au monde.

L'encours de la dette extérieure à moyen et long terme a même légèrement reculé de 19 millions de dollars pour afficher 1,27 milliard de dollars à la fin 2023.

Figure 4 : Dette publique et dette extérieur de l'Algérie en 2024



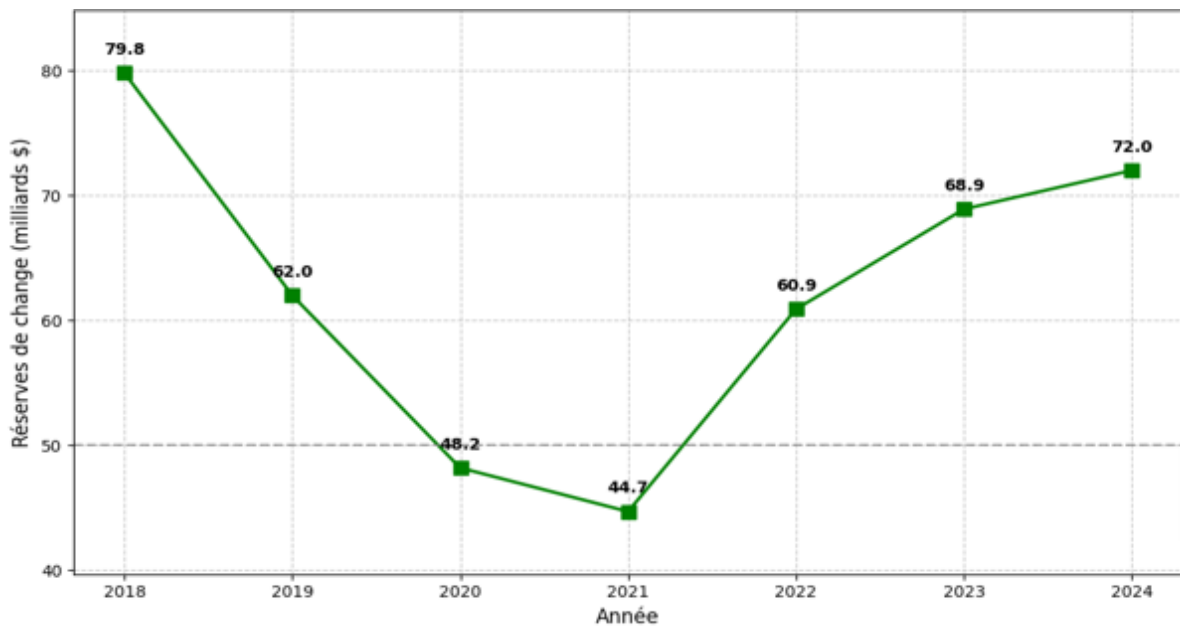
Source : FMI

En revanche, la dette publique interne a augmenté ces dernières années, atteignant 45,7% du PIB en 2024, sous l'effet des déficits budgétaires récurrents.

2.3.2. Évolution des Réserves de la Banque d'Algérie :

Les réserves de change de l'Algérie ont connu une érosion significative entre 2014 et 2021, passant de plus de 190 milliards de dollars à moins de 45 milliards, avant de se redresser grâce à la hausse des prix des hydrocarbures.

Figure 5 : Evolution des réserves de change de l'Algérie



Source : Banque d'Algérie

À fin 2024, les réserves de change s'élevaient à 72 milliards de dollars, couvrant environ 16 mois d'importations, ce qui constitue un matelas de sécurité confortable à court terme.

Cette reconstitution des réserves offre une marge de manœuvre appréciable aux autorités algériennes, mais ne résout pas le problème structurel de la dépendance aux recettes d'hydrocarbures. Une baisse prolongée des prix du pétrole et du gaz pourrait rapidement inverser cette tendance positive.

3. Le Risque Politique

Le risque politique est un facteur essentiel à prendre en compte lorsqu'on analyse l'environnement économique d'un pays, notamment pour les investisseurs étrangers. En Algérie, ce risque se manifeste à travers différents aspects comme la stabilité du régime, la clarté du cadre juridique, ou encore la qualité de la gouvernance. Les événements politiques, les incertitudes liées aux lois sur l'investissement et la gestion administrative peuvent influencer les décisions des entreprises étrangères. Comprendre ces éléments permet de mieux évaluer le niveau de confiance qu'un investisseur peut accorder au pays.

3.1. Stabilité du Régime et Climat Politique

La stabilité du régime et le climat politique général sont des éléments clés pour évaluer la confiance des investisseurs en Algérie, car ils influencent directement la prévisibilité des décisions économiques et la sécurité des projets à long terme.

3.1.1. Manifestations, alternance politique, transition :

L'Algérie a traversé une période de turbulences politiques à partir de 2019 avec le mouvement populaire du "Hirak", qui a conduit à la démission du président Abdelaziz Bouteflika après 20 ans de pouvoir. Le président Abdelmadjid Tebboune, élu en décembre 2019, a dû faire face à des défis importants, notamment la pandémie de COVID-19 et les tensions économiques et sociales persistantes.

Selon le rapport 2024 de BTI Transformation Index, la situation politique s'est stabilisée, mais des défis subsistent quant à la légitimité démocratique du régime. Les manifestations se sont apaisées, mais les causes profondes du mécontentement (chômage des jeunes, corruption, manque de libertés politiques) demeurent présentes.

La stabilité actuelle repose en grande partie sur le soutien de l'armée au régime en place. Selon Bpifrance, "Tebboune continuera de bénéficier du soutien de l'armée, un acteur incontournable en Algérie afin d'assurer la stabilité du régime politique".

3.1.2. Influence sur les décisions des Investisseurs :

L'incertitude politique, même atténuée, continue d'influencer négativement la perception des investisseurs étrangers. Selon le rapport 2024 du Département d'État américain sur le climat d'investissement, "les investisseurs internationaux restent préoccupés par l'instabilité réglementaire et les changements fréquents de politique économique".

Les investisseurs sont particulièrement attentifs à :

- La continuité des politiques économiques
- L'indépendance du système judiciaire
- L'application cohérente des lois et règlements
- La transparence dans la prise de décision gouvernementale

3.2. Cadre juridique et sécurité juridique des IDE

Pour attirer des investissements étrangers, il est essentiel que les règles soient claires, stables et appliquées de manière juste. En Algérie, le cadre juridique autour des investissements peut parfois sembler complexe ou incertain, ce qui peut freiner certains investisseurs.

3.2.1. Réglementation sur l'Investissement Étranger

Le cadre juridique des investissements étrangers en Algérie a connu d'importantes évolutions ces dernières années. La loi 22-18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement représente la réforme la plus récente et significative, visant à améliorer l'attractivité du pays pour les investisseurs étrangers.

Les principales caractéristiques du régime actuel sont :

- **Principe de liberté d'investissement** : L'investissement étranger est désormais libre dans la plupart des secteurs, à l'exception d'une liste négative de secteurs stratégiques.
- **Suppression de la règle 51/49** : cette règle, qui limitait la participation étrangère à 49% dans les entreprises algériennes, a été abrogée pour la plupart des secteurs (mais maintenue dans quelques domaines stratégiques).
- **Création de guichets uniques** : pour faciliter les procédures administratives, des guichets uniques décentralisés et un guichet spécifique pour les grands projets et investissements étrangers ont été mis en place.
- **Avantages fiscaux** : des exonérations fiscales et douanières sont accordées aux investisseurs, notamment dans les secteurs prioritaires et les zones de développement.

Malgré ces réformes, l'investissement direct étranger (IDE) reste modeste en Algérie comparé à d'autres économies émergentes. La Banque mondiale note que "des réformes supplémentaires sont nécessaires pour améliorer le climat des affaires et attirer davantage d'IDE".

3.2.2. Propriété, Rapatriement des Bénéfices, Litiges

Les garanties offertes aux investisseurs étrangers incluent :

- **Protection de la propriété** : la loi garantit la protection des droits de propriété et interdit l'expropriation sauf pour cause d'utilité publique et moyennant une indemnisation juste et équitable.

- **Rapatriement des capitaux** : les investisseurs étrangers peuvent rapatrier les bénéfices, dividendes et produits de la cession ou de la liquidation de leurs investissements, sous réserve du respect des procédures bancaires.
- **Règlement des litiges** : l'Algérie est signataire de la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États (CIRDI). Les investisseurs peuvent recourir à l'arbitrage international, bien que les tribunaux algériens restent compétents en première instance.

Les défis persistants concernent la lenteur et l'imprévisibilité du système judiciaire, ainsi que la mise en œuvre effective des garanties prévues par les textes. Les investisseurs signalent également des difficultés dans l'interprétation et l'application des règlements, qui peuvent varier selon les administrations.

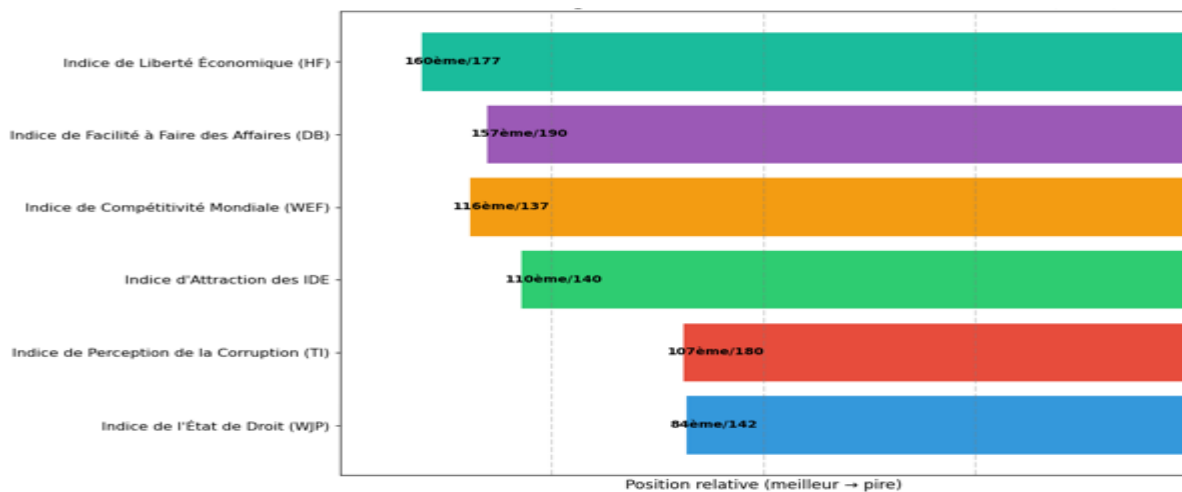
3.3. Corruption, Bureaucratie et Climat des Affaires

La corruption, les procédures administratives compliquées et un environnement de travail peu clair rendent parfois les affaires difficiles en Algérie. Ces problèmes peuvent décourager les investisseurs étrangers qui recherchent un cadre plus transparent et plus efficace pour leurs activités.

3.3.1. Indices Internationaux (Doing Business, Corruption Perception Index)

L'Algérie figure parmi les pays les moins bien classés dans plusieurs indices internationaux mesurant la qualité du climat des affaires et la gouvernance :

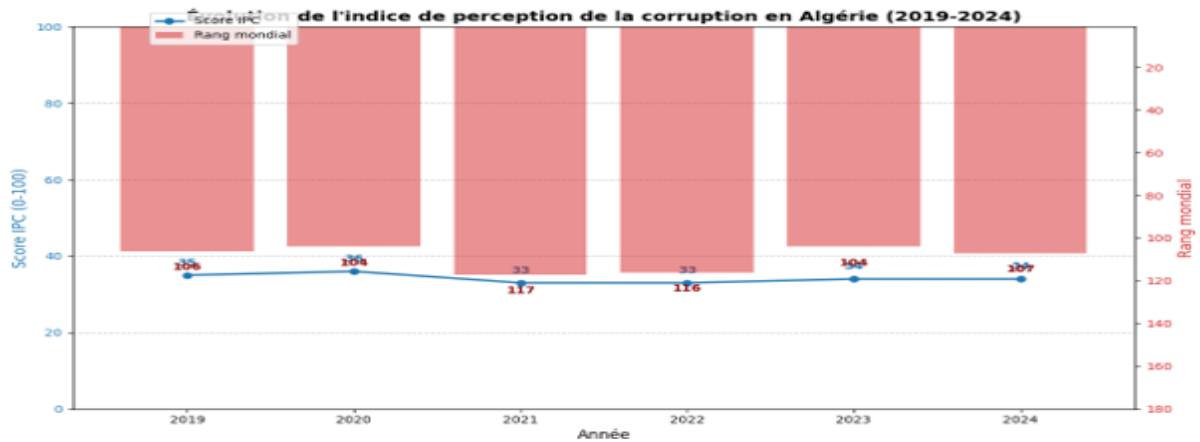
Figure 6 : Position de l'Algérie dans les classements internationaux (2024)



Note : les indices sont classés du meilleur rang (plus faible numériquement) au pire

Source : établie par Doing Business

Dans l'indice de perception de la corruption (IPC) 2024 de Transparency International, l'Algérie occupe la 107ème place sur 180 pays, avec un score de 34 sur 100 (0 étant très corrompu et 100 très peu corrompu). Ce classement est resté relativement stable ces dernières années :



Source : établie par Doing business

Dans l'indice de facilité à faire des affaires (Doing Business), l'Algérie était classée 157ème sur 190 pays dans la dernière édition disponible, reflétant des procédures administratives complexes et chronophages.

L'Indice de Liberté Économique 2025 de la Heritage Foundation place l'Algérie à la 160ème position sur 177 pays, avec un score de 47,5 sur 100, la classant dans la catégorie des économies "réprimées".

3.3.2. Difficultés Administratives et Transparence

Les entreprises opérant en Algérie font face à plusieurs obstacles administratifs et de gouvernance :

- **Bureaucratie excessive** : Les procédures administratives sont souvent longues, complexes et redondantes. L'obtention de permis, licences ou autorisations peut prendre plusieurs mois.
- **Manque de transparence** : Les décisions administratives manquent parfois de transparence et de prévisibilité, créant de l'incertitude pour les opérateurs économiques.
- **Corruption** : Les pots-de-vin et paiements informels pour "faciliter" les procédures administratives restent courants malgré les efforts de lutte contre la corruption.
- **Système judiciaire inefficace** : Les délais de traitement des affaires commerciales sont longs, et l'exécution des décisions de justice peut être problématique.

Le rapport 2024 du Département d'État américain souligne que "les opérateurs économiques internationaux et algériens ont identifié la corruption comme un défi pour les IDE. Ils indiquent que les entreprises étrangères avec des normes strictes de conformité sont désavantagées par rapport aux concurrents moins scrupuleux".

Des initiatives de réforme sont en cours, notamment la numérisation des procédures administratives et le renforcement des organes de lutte contre la corruption, mais leur impact reste limité jusqu'à présent.

Nous constatons que l'analyse des risques économiques, financiers et politiques en Algérie révèle un tableau contrasté :

Points forts :

- Croissance économique soutenue ces dernières années
- Dette extérieure très faible (1,3% du PIB)
- Réserves de change confortables (72 milliards \$)
- Potentiel de diversification économique important
- Stabilité politique relative après les turbulences de 2019-2020

Points faibles :

- Forte dépendance aux hydrocarbures (90% des exportations)
- Déficit budgétaire croissant (9,4% du PIB en 2024)
- Taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes et les femmes
- Système bancaire peu développé et difficultés d'accès au crédit
- Environnement des affaires défavorable (bureaucratie, corruption)
- Convertibilité limitée de la monnaie nationale

Les réformes engagées ces dernières années, notamment la nouvelle loi sur l'investissement de 2022, montrent une volonté d'améliorer l'attractivité du pays pour les investisseurs et de diversifier l'économie. Cependant, leur mise en œuvre effective et la capacité à surmonter les résistances institutionnelles détermineront leur succès à moyen terme.

Pour les investisseurs, l'Algérie présente des opportunités significatives, notamment dans les secteurs en développement (énergies renouvelables, agro-industrie, numérique), mais ces opportunités s'accompagnent de risques importants qui nécessitent une stratégie d'entrée prudente et une connaissance approfondie du contexte local.

4. Comparaison du risque pays entre pays (Algérie-Tunisie-Maroc)

Pour les trois pays du sud de la Méditerranée (Algérie, Tunisie et Maroc), les risques d'instabilité sociopolitique et économique sont omniprésents, malgré les efforts déployés pour parvenir à une certaine pérennité. Dans ce contexte, l'environnement qui caractérise les investissements dans ces pays ne permet pas d'atteindre les objectifs stratégiques alignés et fixés par les investisseurs étrangers, ni de satisfaire les managers et les sociétés mères.

Tableau 3 : Comparaison du risque pays entre 3 pays (Algérie-Tunisie-Maroc)

	Algérie	Tunisie	Maroc
Evaluation du risque pays	Très élevé	Elevé	Assez élevé
Evaluation environnement des affaires	Elevé	Assez élevé	Convenable
Points Forts	-Importantes réserves de ressources naturelles (Pétrole et gaz). -Potentiel dans l'agriculture, énergies renouvelables et le tourisme. -Faible endettement extérieur.	- Economie en cours de diversification ; -Proximité du marché européen et accord d'association avec l'union européenne ; -Potentiel touristique ; -Ressources naturelles ; -Soutien des institutions internationales.	-Stratégie de diversification industrielle ; -Engagement de réformes avec une certaine stabilité politique ; -Intégration croissante au marché africain ; -Position géographique favorable.

Points Faibles	<ul style="list-style-type: none">-Instabilité et fluctuations des lois règlementaires ;-Taux de chômage élevé ;-Difficulté d'accès au foncier et faiblesse d'infrastructures de base ;- Inadaptation et lenteur du système juridique ;-Tensions et politiques sociales en 2019 ;-Bureaucratie et lourdeurs de l'administration publique encourageant la corruption ;-Secteur informel important, affectant divers aspects de l'économie (devise, travail, commerce) ;-Manque d'échange d'information et de transparence entre partenaires.	<ul style="list-style-type: none">-Inégalités sociales et géographiques ;-Taux de chômage élevé ;-Tourisme confronté aux problèmes sécuritaires et à une concurrence étrangers accrue ;-Tensions et troubles sociaux ;-Frontière instable avec la Libye, source d'insécurité ;- Déséquilibres structurels des comptes publics et extérieurs ;-Augmentation significative de l'endettement.	<ul style="list-style-type: none">-Forte dépendance du secteur agricole ;-Importantes disparités sociales et régionales et taux de pauvreté élevé ;-Taux de chômage des jeunes élevé et faible participation des femmes au marché du travail ;- Faiblesse de la productivité et de la compétitivité ;-Tensions politiques avec les pays voisins.
-----------------------	--	--	--

Source : Etabli par les auteurs sur la base de divers rapports de la Banque Mondiale et du FMI

Conclusion

Ce chapitre a permis de mettre en lumière l'importance stratégique des investissements directs étrangers (IDE) pour le développement économique de l'Algérie, tout en soulignant les nombreux défis qui persistent. Dans la première section, l'état des lieux des IDE en Algérie a montré que, malgré des réformes juridiques et institutionnelles, le pays reste en retrait par rapport à ses voisins en matière d'attraction des capitaux étrangers. Les efforts déployés pour améliorer le cadre réglementaire, simplifier les procédures et promouvoir l'investissement ont permis d'obtenir certains résultats positifs, notamment une diversification progressive de l'origine des IDE et une ouverture accrue de certains secteurs. Toutefois, la prédominance du secteur des hydrocarbures, les restrictions sectorielles persistantes et la complexité administrative continuent de limiter le potentiel d'attractivité du pays.

La seconde section, consacrée à l'analyse du risque pays, a mis en évidence l'impact déterminant des facteurs politiques, économiques et institutionnels sur les flux d'IDE. L'instabilité réglementaire, la perception d'un risque élevé, la corruption, ainsi que les difficultés d'accès au foncier et au financement, constituent autant d'obstacles majeurs à l'entrée des investisseurs étrangers. Malgré la création de nouvelles institutions dédiées à la promotion et à la protection de l'investissement, et la promulgation de lois incitatives, l'Algérie doit encore relever d'importants défis pour améliorer son image à l'international et renforcer la confiance des investisseurs.

En définitive, l'Algérie dispose d'atouts considérables, tels qu'un vaste marché intérieur, d'importantes ressources naturelles et une position géographique stratégique. Cependant, pour tirer pleinement profit des IDE et favoriser une croissance durable et inclusive, il est essentiel de poursuivre les réformes en profondeur, d'alléger les contraintes structurelles et de renforcer la stabilité du cadre institutionnel. Seule une amélioration significative du climat des affaires et une réduction effective du risque pays permettront à l'Algérie de capter davantage d'investissements étrangers et de soutenir la diversification de son économie.

Chapitre III :

***Etude empirique de l'impact du risque
pays sur les IDE en Algérie***

Introduction

Ce chapitre présente une étude empirique approfondie visant à élucider la relation complexe entre le risque pays et les investissements directs étrangers (IDE) en Algérie. A l'aide d'un modèle de régression multiple, nous analysons l'effet de divers facteurs économiques et institutionnels sur les flux d'IDE, tels que les dépenses publiques, stabilité politique, produit intérieur brut en valeur, contrôle de corruption...etc. L'étude évalue la significativité statistique des résultats et leur robustesse à travers différents tests (Absence d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité, vérification de l'absence de multi-colinéarité).

En outre, une série de graphiques dynamiques offre une perspective visuelle précieuse sur l'évolution temporelle des IDE et des principaux déterminants économiques. Cette approche intégrée vise à fournir une analyse nuancée et étayée de la manière dont le risque pays façonne les décisions d'investissement en Algérie. Ce chapitre est structuré en deux sections complémentaires : la première section est consacrée à la méthodologie de recherche, présentant une analyse détaillée de la méthode des moindres carrés, outil statistique fondamental pour notre étude économétrique. Elle expose les principes théoriques et techniques de cette méthode.

La deuxième section, quant à elle, constitue le cœur empirique de notre recherche, débutant par une analyse graphique, offrant ainsi une perspective dynamique des tendances des IDE et des indicateurs économiques et institutionnels algériens. Elle se poursuit ensuite par une présentation approfondie des résultats empiriques, comprenant une matrice de corrélation qui met en évidence les interactions initiales entre variables, une analyse détaillée des résultats de régression avec leurs interprétations économiques à travers divers tests statistiques, permettant de valider la fiabilité et la significativité des relations économétriques identifiées.

Section 01 : Méthodologie de recherche

Afin d'analyser l'impact du risque-pays sur les IDE en Algérie, nous avons appliqué l'analyse des moindres carrés ordinaires (MCO) sur une série temporelle de la période allant de : 2000 à 2023. Il est important de rappeler que l'analyse de la série temporelle ou la série chronologique constitue à étudier la relation et l'évolution d'un certain nombre de paramètres sur une longue période.

1.1. La méthode des moindres carrés ordinaire (MCO)

Dans cette section nous allons examiner en profondeur une technique statistique qu'est la méthode des moindres carrés. En commençant par sa définition, ses principes et hypothèses clés, son application. En évaluant ses avantages et des informations claires sur la conduite d'une régression linéaire à l'aide de la méthode des moindres carrés ordinaires.

1.1.1. Définition de la méthode des moindres carrés

C'est une méthode mathématique dont les bases ont été développées de manière indépendante, d'une part par le Français Adrien- Marie Legendre, d'autre part par l'Allemand Johann Carl Friedrich Gauss. Elle s'applique principalement à la prévision des ventes, en observant les valeurs du passé. Elle permet d'ajuster un nuage de points (observations) représentés sur un plan (diagramme de dispersion) où l'axe des abscisses (x) représente la variable explicative et où l'axe des ordonnées (y) représente la variable dépendante (ou variable expliquée). Le centre de gravité de ce nuage est représenté par le point dont les coordonnées sont (moyenne des x_i , moyenne des y_i).

La méthode des moindres carrés consiste à rechercher la relation affine qui lie les variables x et y ; ce qui revient à définir l'équation de la droite du type $y = ax + b$, qui passe le plus près possible de tous les points. La droite alors dessinée et qui passe par le centre de gravité du nuage décrit la tendance calculée des ventes sur la base des résultats passés.

Considérons l'équation de la méthode des moindres carrés :

Si on a un modèle de la forme : $y = \beta_0 + \beta_1x + \varepsilon$

Où :

- **y** est la variable dépendante (à prédire)
- **x** est la variable explicative (prédicteur)

- β_0 est l'ordonnée à l'origine
- β_1 est la pente
- ε est le terme d'erreur

1.1.2. Principes clés de la méthode des moindres carrés ordinaires

L'objectif principal de la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) est de trouver la meilleure ligne d'ajustement possible pour un ensemble de points de données. Pour ce faire, elle minimise la somme des carrés des résidus (les différences entre les valeurs réelles et prédites). Pour une meilleure compréhension. Imagine que tu repères des points de données spécifiques sur un graphique, la méthode des MCO aide à tracer une ligne qui correspond le mieux à ces données. Elle réduit l'écart entre la valeur observée de la variable dépendante et la valeur prédite par la droite de meilleur ajustement.

1.1.3. Hypothèses de la méthode des moindres carrés ordinaires

La méthode des moindres carrés ordinaires repose sur certaines hypothèses clés pour fonctionner de manière optimale. Il s'agit notamment de :

- **La linéarité** : la relation entre les variables indépendantes et dépendantes est linéaire.
- **Indépendance** : les résidus sont indépendants, c'est-à-dire que les résidus d'une prédiction n'ont aucun effet sur les résidus d'une autre.
- **Hétéroscédasticité** : la variance des erreurs est constante pour tous les niveaux des variables indépendantes.
- **Normalité** : les erreurs de la prédiction seront normalement distribuées.

La méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) de régression est un outil statistique populaire utilisé dans de nombreuses disciplines, y compris dans le domaine des études commerciales. L'essence de cette méthode tourne autour de la minimisation de la somme des carrés des différences, également appelées résidus, entre les valeurs observées et prédites des données. De façon simpliste, la méthode des moindres carrés ordinaires trace la ligne la mieux ajustée à travers les points de données sur un graphique, ce qui aide à établir des relations entre les différentes variables.

1.1.4. Comment effectuer une régression linéaire avec la méthode des moindres carrés ordinaires ?

Pour effectuer une régression linéaire à l'aide de la méthode des moindres carrés ordinaires, il faut adopter une approche systématique. Les étapes suivantes décrivent le processus :

- **Étape 1 - Collecte des données :** Procède à une collecte exhaustive des données relatives aux variables en question
- **Étape 2 - Tracer un diagramme de dispersion :** Reporte les points de données collectés sur un graphique, avec la variable indépendante sur l'axe des x et la variable dépendante sur l'axe des y.
- **Étape 3 - Calculer la pente et l'ordonnée à l'origine :** Utilise les formules des MCO pour calculer la pente (b) et l'ordonnée à l'origine (a) de la droite de régression
- **Étape 4 - Trace la ligne de régression :** Trace la ligne de meilleur ajustement sur le graphique en utilisant la pente et l'ordonnée à l'origine calculées.
- **Étape 5 - Faire des prédictions :** Utilise la droite générée pour prédire la valeur de la variable dépendante pour différentes valeurs de la variable indépendante.

1.1.5. Avantages de la méthode des moindres carrés ordinaires

La méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), pierre angulaire de l'analyse de régression, présente de nombreux avantages en termes de simplicité, d'interprétabilité et d'applicabilité. Cependant, comme toute autre technique statistique, elle est également sujette à des limitations qui pourraient potentiellement avoir un impact sur la fiabilité et la validité de ses résultats si elles ne sont pas prises en compte avec précision. Il est essentiel de bien comprendre ses forces et ses faiblesses lorsque l'on utilise cette méthode d'analyse statistique.

- L'un des principaux avantages de la méthode des MCO réside dans sa simplicité. La méthode des MCO est l'un des outils les plus simples pour effectuer une analyse de régression. Elle ne nécessite pas de calculs mathématiques complexes, ce qui la rend tout à fait accessible à l'utilisation.
- Un autre point fort de cette méthode est son efficacité. Lorsque certaines hypothèses sont respectées (notamment la linéarité, l'indépendance, l'homoscédasticité et la normalité), les MCO fournissent les meilleures estimations linéaires sans biais. Cela

signifie essentiellement que la méthode des MCO offre la variance la plus faible par rapport aux autres estimateurs linéaires.

- L'interprétabilité de ses résultats représente un autre avantage significatif. Le résultat implique une simple équation linéaire, ce qui facilite l'interprétation et la compréhension de la signification de la pente et de l'ordonnée à l'origine en termes réels.
- La méthode des MCO est également flexible dans le traitement de divers types de données, y compris les données continues, discrètes et ordinales. En tant que telle, elle peut être appliquée dans un large éventail de domaines, des affaires à l'économie en passant par les sciences sociales.
- Du point de vue des calculs, il est intéressant de noter que la méthode des MCO est évolutive. Elle peut traiter de grands ensembles de données sans entraîner d'inconvénient sur le plan du calcul, ce qui la rend idéale pour l'analyse des big data.

1.2. Le choix des variables du modèle

Le tableau suivant retrace les variables choisies pour l'étude économétrique qui porte sur l'influence du risque-pays sur les IDE en Algérie.

Tableau 1 : Les variables de la recherche

Codification	Explication	Source
IDE	Les IDE entrants En pourcentage du PIB	Banque Mondiale
DEPEN	Dépenses publiques en dollars	Banque Mondiale
GDP	PIB en dollars	Banque Mondiale
FBC	Formation brute du capital en % du PIB	Banque Mondiale
POLSTA	Stabilité politique et absence de violence et terrorisme	Banque Mondiale
CC	Contrôle de corruption	Banque Mondiale
GE	Efficacité du gouvernement	Banque Mondiale
VA	Voix et responsabilité	Banque Mondiale

Nous avons mobilisé un ensemble de variables issues de la Banque Mondiale pour analyser les déterminants des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie.

- **IDE** est la variable principale de notre étude. Elle représente les investissements directs étrangers entrants exprimés en pourcentage du PIB.
- **DEPEN**, les dépenses publiques en dollars, permet d'évaluer l'effet des politiques budgétaires sur l'attractivité du pays.

Chapitre III : Etude empirique sur l'impact du risque pays sur les IDE en Algérie

- **GDP**, ou produit intérieur brut, renseigne sur la taille de l'économie nationale et son potentiel de croissance.
- **FBC** mesure la formation brute du capital fixe en pourcentage du PIB, un indicateur des investissements internes dans les infrastructures et équipements.
- **POLSTA** évalue la stabilité politique, ainsi que l'absence de violence et de terrorisme, éléments clés du risque-pays.
- **CC**, ou contrôle de la corruption, reflète le degré de transparence et l'intégrité de l'administration publique.
- **GE**, l'efficacité du gouvernement, mesure la capacité de l'État à mettre en œuvre des politiques publiques de qualité.
- Enfin, **VA**, qui correspond à la voix et à la responsabilité, indique le niveau de liberté politique, de participation citoyenne et de respect des droits.

Ces variables nous permettent d'examiner comment les dimensions économiques et institutionnelles influencent les flux d'IDE dans le contexte algérien.

Une transformation en log été entreprise pour une meilleure estimation et une meilleure stabilité des données.

Notre équation à estimer est alors :

$$\text{LogIDE} = \beta_0 + \beta_1 \text{Log DEPEND} + \beta_2 \text{Log POLSTA} + \beta_3 \text{Log CC} + \beta_4 \text{Log VA} + \beta_5 \text{Log GDP} + \beta_6 \text{Log FBC} + \beta_7 \text{Log GE} + \varepsilon \dots\dots\dots (1)$$

Où :

β_n : constituent les coefficients de corrélation

ε : Les termes d'erreurs

Section 2 : Résultats de l'étude économétrique et discussion

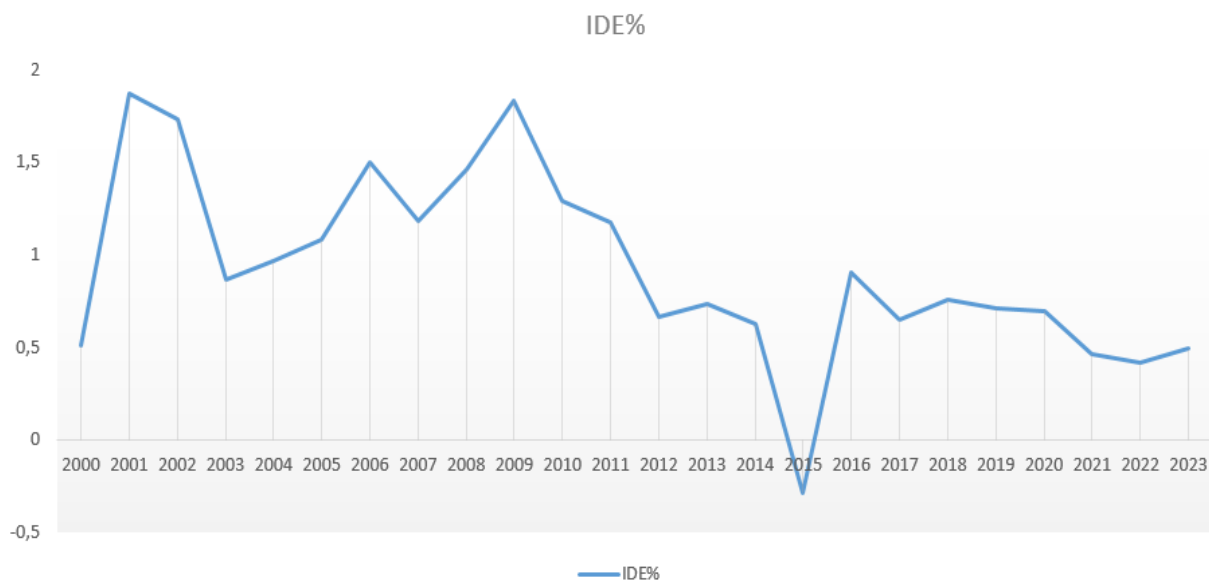
Introduction

Cette section vise à exposer et à interpréter les résultats empiriques de notre recherche portant sur les facteurs déterminants des Investissements Directs Étrangers (IDE) en Algérie. Dans un environnement économique instable et largement tributaire des revenus des hydrocarbures, l'identification des éléments qui influencent les flux d'IDE s'avère essentielle pour soutenir la dynamique de développement économique du pays. Notre étude s'appuie sur une méthodologie rigoureuse, fondée sur l'exploitation de données économiques et institutionnelles couvrant la période 2000 à 2023. Nous avons notamment analysé des indicateurs majeurs tels que la stabilité politique, le niveau de corruption, l'efficacité de la gouvernance, les dépenses publiques ainsi que la croissance économique. Grâce à l'utilisation d'outils économétriques, cette démarche permet de mieux comprendre les interactions complexes entre ces variables et leur impact sur les entrées d'investissements directs étrangers.

1. Analyse graphique :

Nous présenterons en premier lieu une analyse graphique des variables utilisés dans notre modélisation.

Figure 1 : l'évolution des Investissements Directs Étrangers (IDE) en pourcentage du PIB en Algérie de 2000 à 2023

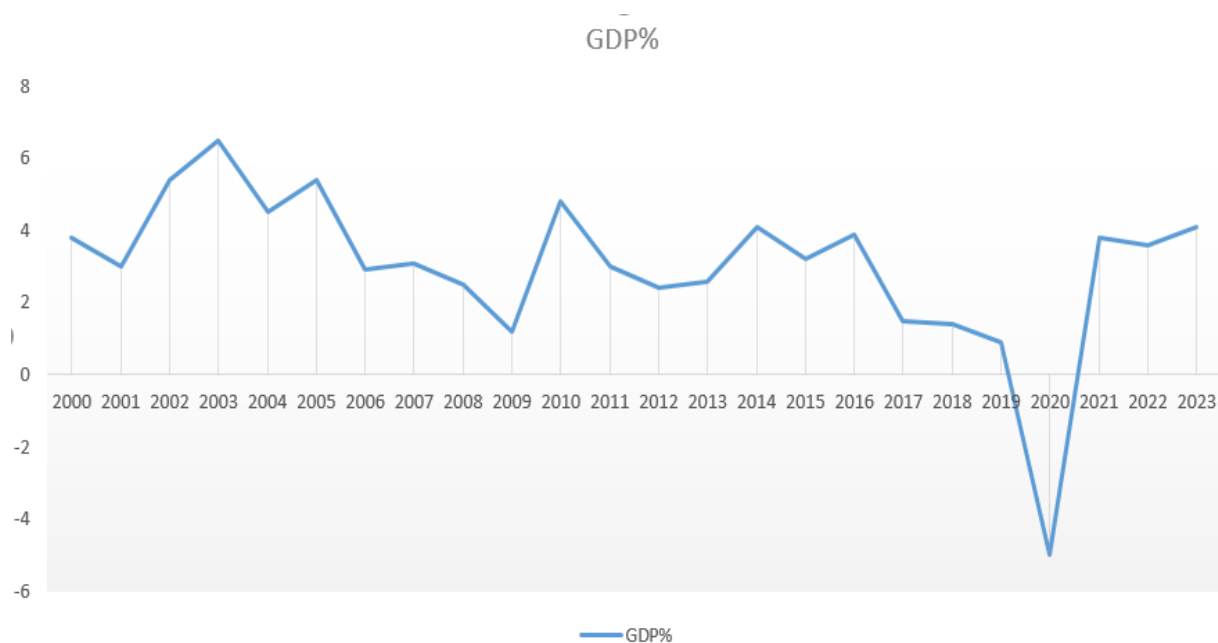


Source : Sorties d'une base de données en Excel (Extrait d'un logiciel EViews 12)

Chapitre III : Etude empirique sur l'impact du risque pays sur les IDE en Algérie

Le graphique illustre l'évolution des Investissements Directs Étrangers (IDE) en pourcentage du PIB en Algérie sur la période 2000-2023. On remarque une forte hausse des IDE entre 2000 et 2001, atteignant un pic proche de 2 %, ce qui traduit un regain d'intérêt des investisseurs étrangers à cette époque, probablement en lien avec la stabilité relative du pays et l'attractivité du secteur énergétique. À partir de 2002, les IDE connaissent des fluctuations, avec des niveaux globalement supérieurs à 1 % du PIB jusqu'en 2010. Toutefois, dès 2011, une tendance baissière s'installe, culminant en 2015 par une chute brutale des investissements, qui deviennent même négatifs. Cette baisse peut s'expliquer par une conjoncture économique défavorable, notamment la chute des prix du pétrole, mais aussi par un climat des affaires peu propice. À partir de 2016, on observe une légère reprise, mais les IDE restent faibles et relativement stables jusqu'en 2023, autour de 0,5 % du PIB. Cela reflète une perte d'attractivité persistante de l'économie algérienne auprès des investisseurs étrangers, en raison de facteurs structurels, politiques et institutionnels.

Figure 2 : les fluctuations annuelles du taux de croissance du PIB algérien entre 2000 et 2023

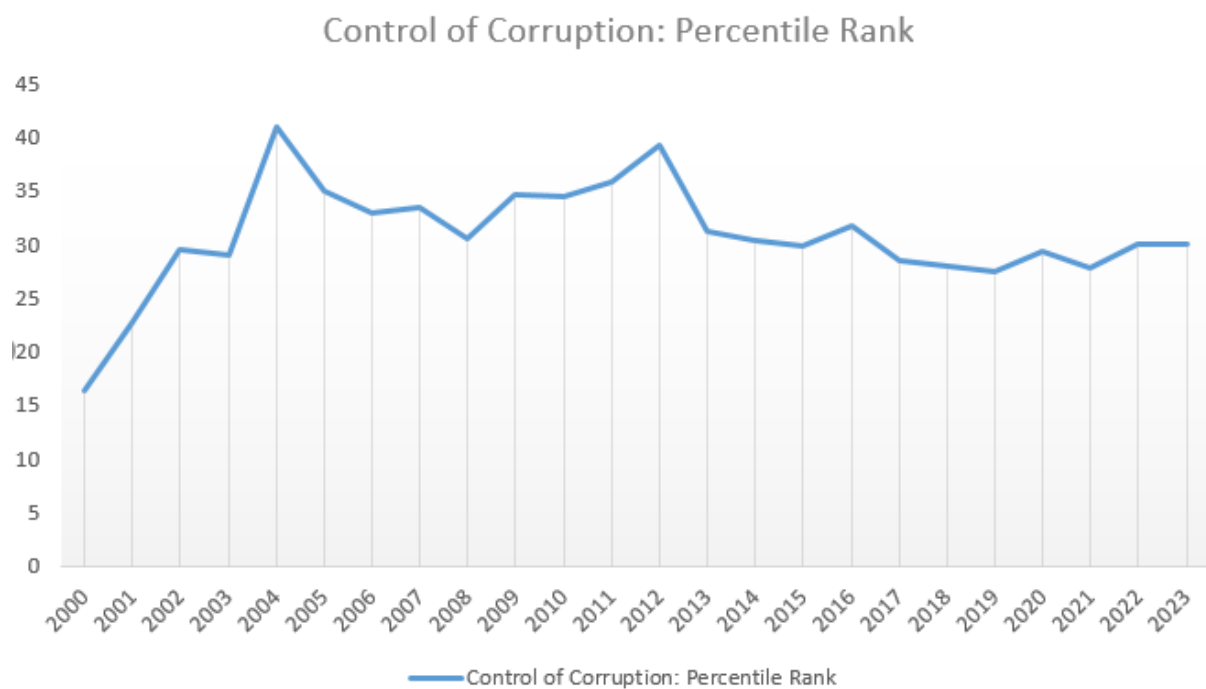


Source : Sorties d'une base de données en Excel (Extrait d'un logiciel EViews 12)

Le graphique présente les variations annuelles du taux de croissance du PIB algérien sur la période 2000-2023. Durant les premières années (2000 à 2005), l'économie algérienne connaît une croissance relativement forte, dépassant les 6 % en 2003, portée principalement par la hausse des prix du pétrole et du gaz, qui constituent la principale source de revenus du pays. Par la suite, entre 2006 et 2014, bien que le taux de croissance reste positif, il enregistre des

fluctuations modérées, témoignant d'une certaine instabilité économique. L'année 2009 marque une légère baisse, en lien avec la crise financière mondiale. Entre 2015 et 2019, la croissance continue de ralentir, tombant en dessous de 1 % en 2019, ce qui traduit un affaiblissement progressif de l'activité économique, probablement dû à la baisse des investissements et à la faiblesse de la diversification économique. En 2020, le PIB connaît une chute brutale de près de -5,5 %, conséquence directe de la pandémie de COVID-19 et de la crise pétrolière. Cependant, l'année 2021 marque une reprise importante avec une croissance positive, qui se maintient jusqu'en 2023, autour de 4 %. Cette reprise reste toutefois fragile et dépendante de la conjoncture internationale, notamment des prix des hydrocarbures.

Figure 3 : l'évolution du rang percentile de l'Algérie sur le contrôle de la corruption entre 2000 et 2023

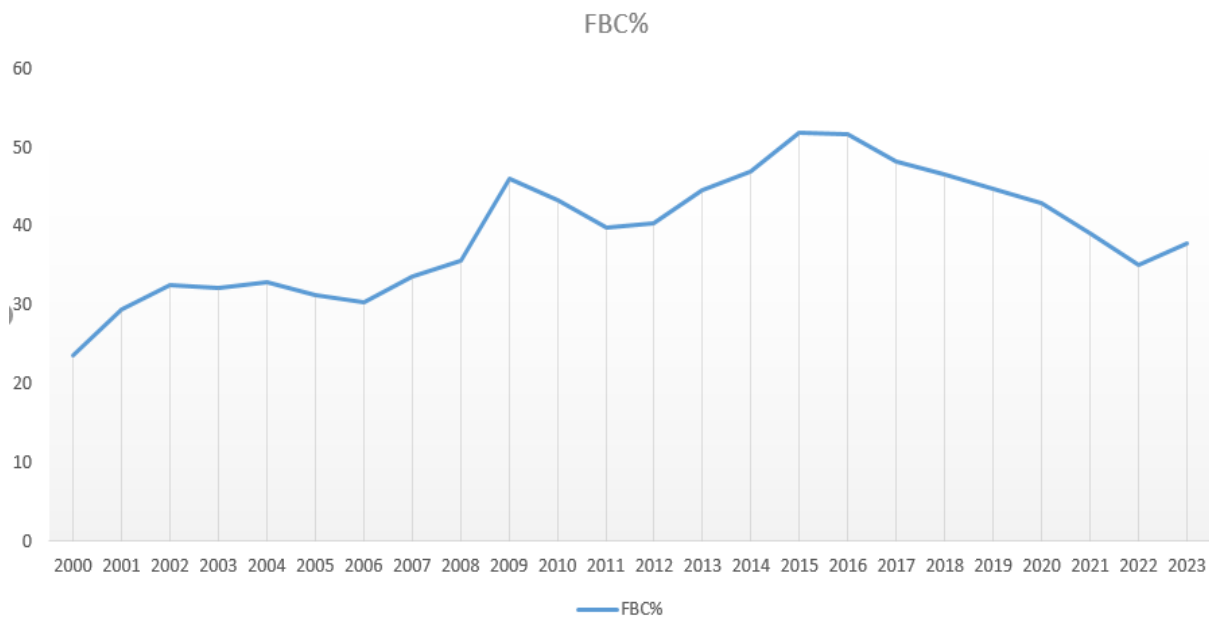


Source : Sorties d'une base de données en Excel (Extrait d'un logiciel EViews 12)

Ce graphique retrace l'évolution du classement percentile de l'Algérie en matière de contrôle de la corruption entre 2000 et 2023. Globalement, on observe une progression initiale encourageante : le pays passe d'un score faible en 2000, autour de 16 %, à un sommet dépassant les 40 % en 2004. Cette amélioration peut être liée à des efforts de réformes institutionnelles ou à une attention accrue portée à la transparence durant cette période. Toutefois, à partir de 2005, cette dynamique s'essouffle. Le classement devient irrégulier, avec des hauts et des bas, sans tendance claire de progrès durable. Après une remontée notable en 2012, le score chute à nouveau dès 2013 et reste relativement stable mais modeste, oscillant autour de 30 %. Cela

indique que l'Algérie n'a pas su maintenir une lutte efficace et continue contre la corruption. Ce niveau relativement bas reflète des défis persistants en matière de gouvernance et de transparence, qui peuvent décourager les investisseurs étrangers et limiter le potentiel de développement économique du pays.

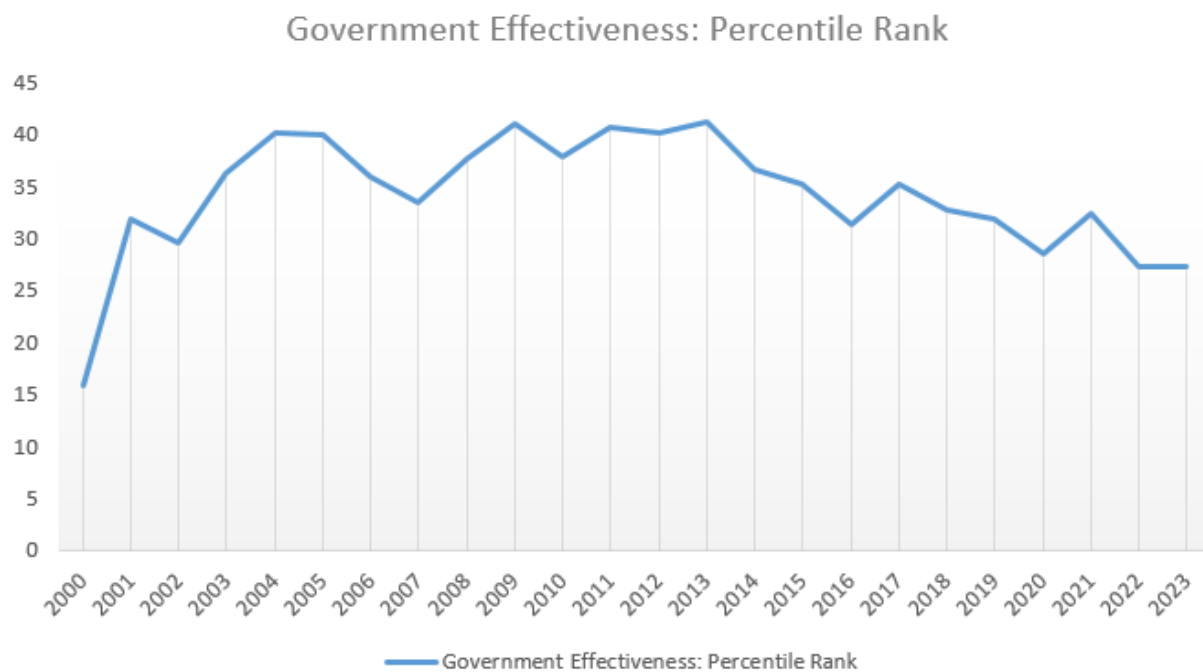
Figure 4 : L'évolution de la Formation Brute de Capital en % du PIB en Algérie (2000-2023)



Source : Sorties d'une base de données en Excel (Extrait d'un logiciel EViews 12)

Le graphique montre comment la formation brute de capital (FBC%), c'est-à-dire l'investissement intérieur en pourcentage du PIB, a évolué en Algérie entre 2000 et 2023. On remarque d'abord une hausse régulière de l'investissement de 2000 à 2009, passant d'environ 25 % à plus de 40 %. Cette période correspond à une phase de relance économique, soutenue par la hausse des revenus pétroliers et des programmes publics d'investissement. Ensuite, l'investissement atteint un premier pic autour de 2009, puis connaît une légère baisse avant de repartir à la hausse pour atteindre son maximum entre 2015 et 2016, dépassant les 50 %. Cela reflète un effort important de l'État pour moderniser les infrastructures et soutenir la croissance. Après 2016, le graphique montre une baisse progressive de la FBC%, qui descend à environ 33 % en 2022. Cette diminution peut s'expliquer par la baisse des prix du pétrole, des difficultés économiques et une réduction des capacités de financement de l'État. Enfin, en 2023, on observe un léger redressement de l'investissement, ce qui peut indiquer une reprise économique ou de nouveaux projets d'investissement.

Figure 5 : l'évolution des percentiles de classement de l'efficacité gouvernementale en Algérie (2000-2023)



Source : Sorties d'une base de données en Excel (Extrait d'un logiciel EViews 12)

Ce graphique montre l'évolution du classement de l'Algérie en matière d'efficacité gouvernementale, exprimée en rang percentile, entre 2000 et 2023. Plus ce rang est élevé, meilleure est la performance du gouvernement par rapport aux autres pays. On constate d'abord une nette amélioration entre 2000 et 2004, où le rang passe d'environ 15 à plus de 35. Cela signifie que durant cette période, la gestion publique et la qualité des services gouvernementaux se sont nettement améliorées, probablement grâce à des réformes et à une meilleure stabilité politique. Entre 2005 et 2015, l'efficacité gouvernementale reste relativement stable, oscillant autour de 35 à 40. Cela traduit une période où le niveau de performance du gouvernement s'est maintenu, sans grands progrès ni dégradation marquée. A partir de 2015, le graphique montre une tendance à la baisse, le rang percentile tombant à environ 25 en 2023. Cette diminution reflète une perte d'efficacité du gouvernement, qui peut être liée à des difficultés économiques, des problèmes de gestion ou un manque de réformes adaptées aux nouveaux défis du pays.

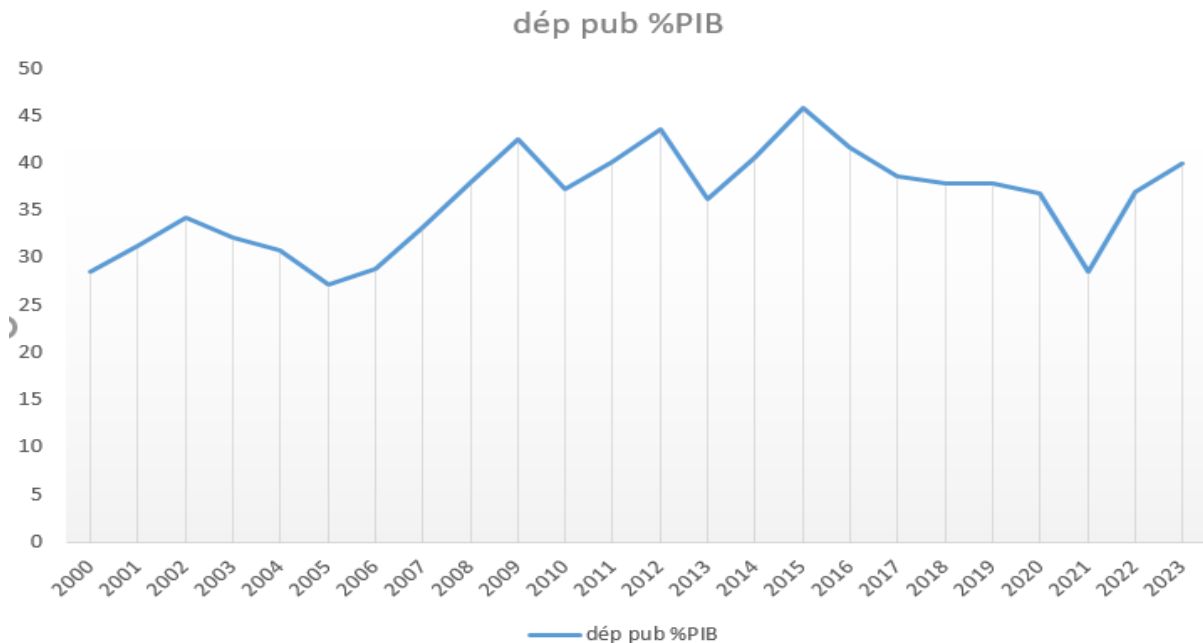
Figure 6 : l'évolution fluctuante du rang percentile de l'Algérie concernant l'indicateur "Voix et Responsabilité" sur la période 2000-2023.



Source : Sorties d'une base de données en Excel (Extrait d'un logiciel EViews 12)

Ce graphique montre comment le rang percentile de l'Algérie en matière de "Voix et Responsabilité" a évolué sur plus de vingt ans. Cet indicateur mesure la liberté d'expression, la participation des citoyens à la vie politique, la liberté de la presse et la responsabilité des gouvernants envers la population. Plus le rang est élevé, plus le pays est considéré comme ouvert et démocratique. On remarque d'abord une progression de 2000 à 2004, où le score passe d'environ 15 à 25. Cela indique une amélioration de la participation citoyenne et des libertés publiques au début des années 2000. Après ce pic, le score baisse légèrement, oscillant entre 18 et 22 jusqu'en 2010, ce qui traduit une période de stabilité mais sans avancées majeures. Entre 2010 et 2015, on observe une nouvelle hausse, le rang atteignant à nouveau près de 25. Cela peut s'expliquer par des réformes ou une ouverture relative du climat politique. Cependant, à partir de 2016, le score diminue progressivement, tombant autour de 20, signe d'un recul des libertés ou d'un environnement politique plus fermé. Depuis 2019, le graphique montre une légère remontée et une stabilisation autour de 22-23, ce qui pourrait refléter les effets du mouvement populaire (Hirak) et une certaine volonté d'ouverture, même si l'indicateur reste faible par rapport à la moyenne mondiale.

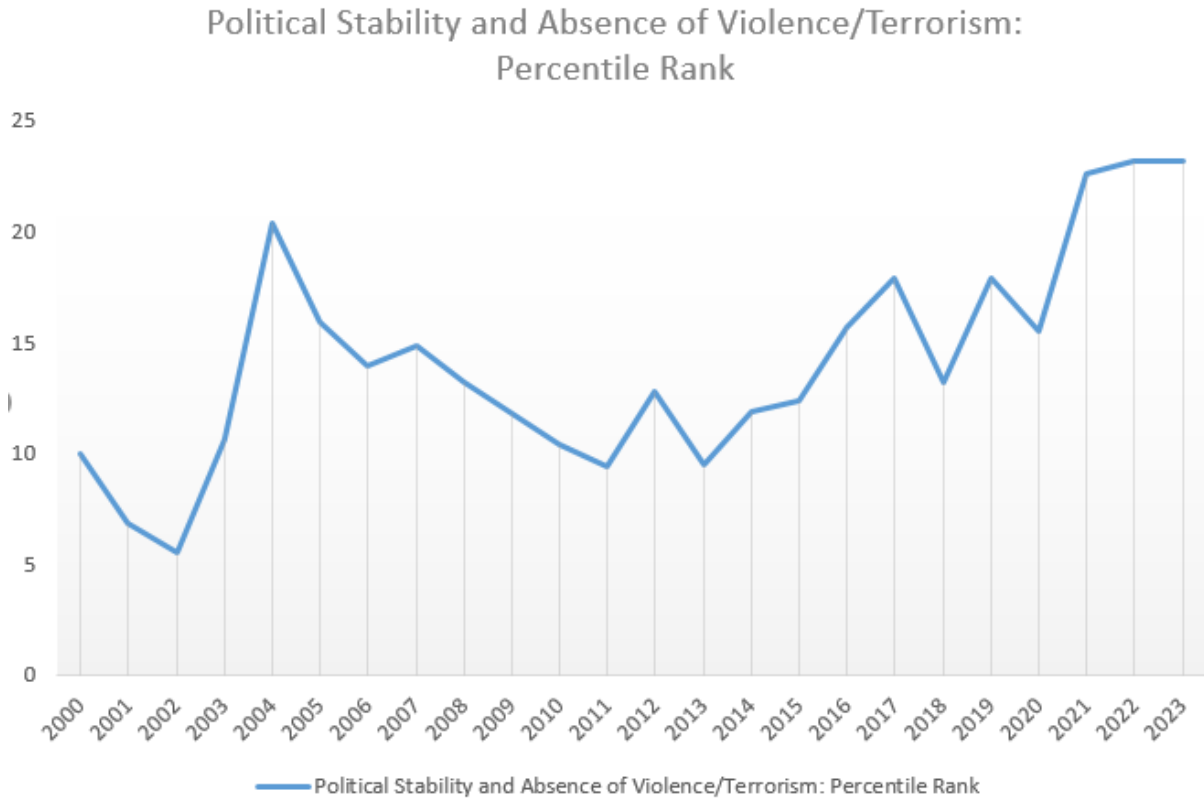
Figure 7 : l'évolution des dépenses publiques en pourcentage du PIB en Algérie sur la période allant de 2000 à 2023.



Source : Sorties d'une base de données en Excel (Extrait d'un logiciel EViews 12)

Ce graphique montre que la part des dépenses publiques dans l'économie algérienne a connu plusieurs variations importantes au cours des deux dernières décennies. Au début des années 2000, les dépenses publiques représentaient environ 30 % du PIB. On observe ensuite une tendance à la hausse, avec des pics autour de 2009 et 2015 où les dépenses atteignent près de 45 % du PIB. Ces augmentations correspondent souvent à des périodes où l'État a lancé de grands programmes d'investissement ou a augmenté ses dépenses pour soutenir l'économie, notamment grâce aux revenus élevés du pétrole. Après chaque pic, on remarque une baisse, suivie de nouvelles hausses, ce qui montre que les dépenses publiques sont assez sensibles à la conjoncture économique et aux recettes pétrolières. Par exemple, après 2015, la part des dépenses publiques diminue progressivement, atteignant un creux autour de 2021, probablement en lien avec la baisse des prix du pétrole et les contraintes budgétaires. Enfin, une reprise des dépenses est visible en 2022 et 2023, où le pourcentage remonte au-dessus de 35 % du PIB.

Figure 8 : l'évolution du classement de l'Algérie en termes de stabilité politique et d'absence de violence ou de terrorisme entre 2000 et 2023.



Source : Sorties d'une base de données en Excel (Extrait d'un logiciel EViews 12)

Ce graphique montre comment le classement de l'Algérie en matière de stabilité politique et d'absence de violence ou de terrorisme a évolué au fil des années. Plus le rang percentile est élevé, plus la situation du pays est considérée comme stable par rapport aux autres pays du monde. Au début des années 2000, l'Algérie se situe à un niveau assez bas, ce qui reflète une période encore marquée par les conséquences de la décennie noire et des tensions sécuritaires. On observe une nette amélioration à partir de 2003-2004, où le rang augmente fortement, traduisant une meilleure stabilité et une diminution des actes de violence ou de terrorisme. Après ce pic, le classement baisse légèrement mais reste supérieur au niveau du début de la période, montrant une stabilisation progressive de la situation. À partir de 2015, le graphique indique une tendance à la hausse, avec des progrès réguliers, surtout à partir de 2019. Cette amélioration peut s'expliquer par une situation sécuritaire mieux maîtrisée, une réduction des menaces terroristes et une gestion politique plus stable, malgré quelques tensions internes. En 2022 et 2023, l'Algérie atteint son meilleur niveau de stabilité politique depuis plus de vingt ans.

2. Les résultats empiriques et leurs discussions

Le tableau suivant retrace les statistiques descriptives des données de notre modèle

Tableau 2 : Les statistiques descriptives des données

	LOGIDE_	LOGDEPEN	LOGGDP\$	LOGPOLSTA	LOGFBC_	LOGCC	LOGVA	LOGGE
Mean	-0.046699	1.558508	11.19142	1.129954	1.593665	1.495272	1.332099	1.541076
Median	-0.061462	1.571359	11.25711	1.122876	1.599379	1.483961	1.337242	1.547012
Maximum	0.272652	1.661245	11.39380	1.365914	1.714159	1.612525	1.406213	1.616435
Minimum	-0.383537	1.433130	10.77388	0.742540	1.468385	1.357007	1.243919	1.437092
Std. Dev.	0.192816	0.061854	0.186311	0.158577	0.076999	0.055192	0.045212	0.056974
Skewness	0.116998	-0.452142	-1.104104	-0.522768	-0.069441	0.000948	-0.133973	-0.349532
Kurtosis	1.990745	2.318611	3.048523	3.120753	1.707653	3.618274	2.057032	2.033869
Jarque-Bera	1.028627	1.228602	4.675264	1.061572	1.619056	0.366338	0.920942	1.362845
Probability	0.597911	0.541019	0.096556	0.588143	0.445068	0.832627	0.630986	0.505897
Sum	-1.074087	35.84569	257.4026	25.98894	36.65430	34.39126	30.63828	35.44475
Sum Sq. Dev.	0.817913	0.084170	0.763663	0.553227	0.130433	0.067017	0.044971	0.071412
Observations	23	23	23	23	23	23	23	23

Source : Sorties du logiciel E-Views 12.

Nous discuterons dans ce qui suit nos résultats empiriques

2.1. La matrice de corrélation

Ce tableau est une matrice de corrélation. Chaque nombre à l'intérieur du tableau mesure la force et la direction de la relation linéaire entre deux variables différentes. La diagonale (de haut à gauche à bas à droite) est toujours égale à 1.

Tableau 3 : La matrice de corrélation

	LOGIDE_	LOGDEPEN	LOGFBC\$	LOGGDP\$	LOGCC	LOGVA	LOGPOLSTA	LOGGE
LOGIDE_	1	-0.0697018...	-0.3571371...	-0.4141238...	0.25596601...	-0.2337799...	-0.6071718...	0.42791290...
LOGD...	-0.0697018...	1	0.72485705...	0.66103879...	0.32219860...	0.19730145...	0.01231291...	0.25173449...
LOGFBC\$	-0.3571371...	0.72485705...	1	0.98016154...	0.44688604...	0.45316926...	0.44959095...	0.40093369...
LOGG...	-0.4141238...	0.66103879...	0.98016154...	1	0.43941190...	0.43907115...	0.50880300...	0.35745040...
LOGCC	0.25596601...	0.32219860...	0.44688604...	0.43941190...	1	0.68068577...	0.22770352...	0.82107416...
LOGVA	-0.2337799...	0.19730145...	0.45316926...	0.43907115...	0.68068577...	1	0.30034014...	0.61464984...
LOGP...	-0.6071718...	0.01231291...	0.44959095...	0.50880300...	0.22770352...	0.30034014...	1	-0.0244427...
LOGGE	0.42791290...	0.25173449...	0.40093369...	0.35745040...	0.82107416...	0.61464984...	-0.0244427...	1

Source : Sorties du logiciel EViews 12.

Chaque variable est parfaitement corrélée avec elle-même. Les valeurs en dehors de la diagonale varient entre -1 et +1.

- ✓ Une valeur proche de +1 indique une corrélation positive forte. Lorsque l'une des variables augmente, l'autre a également tendance à augmenter.
- ✓ Une valeur proche de -1 indique une corrélation négative forte. Lorsque l'une des variables augmente, l'autre a tendance à diminuer.
- ✓ Une valeur proche de 0 indique une corrélation faible ou nulle. Il n'y a pas de relation linéaire claire entre les deux variables.

Le tableau est symétrique : la corrélation entre la variable A et la variable B est la même que la corrélation entre la variable B et la variable A. Par exemple, la corrélation entre LogIDE et LogDepen (-0.0697018) est la même que la corrélation entre LogDepen et LogIDE (-0.0697018).

Nous allons interpréter la première ligne (ou la première colonne, c'est la même chose) qui nous donne la corrélation entre la variable dépendante, LogIDE (Investissements directs étrangers), et chacune des variables explicatives, qui sont des indicateurs potentiels du risque pays ou des facteurs l'influençant.

1. LogDepen (Dépenses publiques en pourcentage) et IDE :

Le coefficient de corrélation de -0.0697 suggère une relation linéaire très faible et négative entre le logarithme des IDE et le logarithme des dépenses publiques en Algérie. Économiquement, cela indique que le niveau des dépenses du gouvernement n'a que très peu d'influence, voire une influence légèrement négative, sur le volume des investissements directs étrangers entrant dans le pays. Contrairement à l'idée que des dépenses publiques élevées pourraient stimuler l'attractivité des IDE, les données suggèrent que ce n'est pas un facteur déterminant majeur, et pourrait même être perçu comme un signal de potentielle intervention étatique accrue, ce qui pourrait ne pas toujours favoriser l'investissement privé étranger.

2. LogFBC \$ (Formation brute de capital en pourcentage - Investissements intérieurs) et IDE :

La corrélation négative modérée de -0.3571 entre le logarithme des IDE et le logarithme de la formation brute de capital fixe (FBCF) persiste. L'interprétation économique reste similaire : une augmentation des investissements domestiques en capital fixe pourrait être associée à une légère diminution des entrées d'IDE, potentiellement en raison d'une satisfaction de la demande

par l'investissement local ou d'une certaine substituabilité entre les deux formes d'investissement dans certains secteurs.

3. LogGDP \$ (Produit intérieur brut en valeur) et IDE :

La corrélation négative modérée de -0.4141 entre le logarithme des IDE et le logarithme du PIB demeure un résultat intrigant. Avec les nouvelles définitions, cela continue de suggérer que les périodes de forte croissance économique en Algérie n'ont pas nécessairement coïncidé avec des afflux importants d'IDE. Cela pourrait indiquer que la nature de la croissance n'est pas suffisamment axée sur des secteurs ouverts à l'investissement étranger, ou que d'autres facteurs institutionnels ou liés à l'environnement des affaires peuvent freiner l'attractivité des IDE malgré une économie en expansion.

4. LogCC (Contrôle de la corruption) et IDE :

Le coefficient de corrélation de 0.2560, maintenant entre le logarithme des IDE et le logarithme du contrôle de la corruption, est une corrélation positive faible. Économiquement, cela suggère qu'un meilleur contrôle de la corruption en Algérie est légèrement associé à des niveaux plus élevés d'IDE. C'est un résultat plausible, car un environnement moins corrompu est généralement perçu comme plus transparent, plus équitable et moins risqué pour les investisseurs étrangers. Cependant, la faiblesse de la corrélation indique que si le contrôle de la corruption joue un rôle, il n'est probablement pas le facteur dominant dans les décisions d'investissement étranger en Algérie.

5. LogVA (Voix et responsabilité) et IDE :

La faible corrélation négative de -0.2338 entre le logarithme des IDE et le logarithme de la voix et responsabilité (un indicateur de participation citoyenne et de liberté d'expression) est un résultat qui pourrait nécessiter une analyse plus approfondie. Une interprétation possible, bien que spéculative sans plus de contexte, pourrait être que des niveaux plus élevés de voix et responsabilité pourraient parfois être perçus par certains investisseurs (surtout ceux venant de pays avec des systèmes politiques différents) comme un environnement potentiellement plus instable ou moins prédictible, bien que cela ne soit pas une norme en théorie économique. Il est important de noter que des institutions démocratiques et une forte participation citoyenne sont

généralement associées à une meilleure gouvernance à long terme et pourraient, en fin de compte, favoriser les IDE.

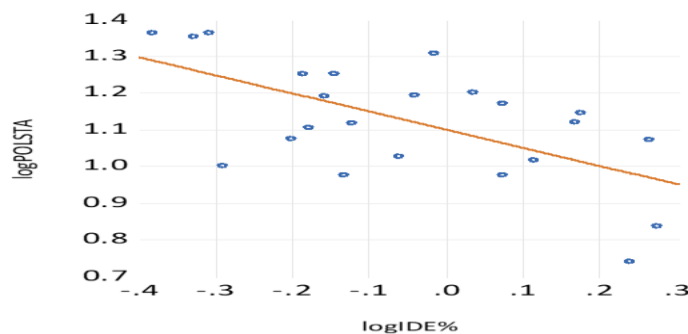
6. LogPOLSTA (Stabilité politique) et IDE :

La corrélation négative modérément forte de -0.6072 entre le logarithme des IDE et le logarithme de la stabilité politique est un résultat significatif. Économiquement, cela suggère qu'une plus grande stabilité politique en Algérie (mesurée par l'indicateur) est associée à des niveaux *plus faibles* d'IDE, et inversement. Ce résultat contre-intuitif pourrait indiquer que la manière dont la stabilité politique est mesurée dans cet indicateur spécifique pourrait capturer des aspects qui ne sont pas nécessairement favorables aux IDE. Par exemple, une stabilité excessive sans réformes ou une concentration du pouvoir pourrait être perçue comme un manque de dynamisme économique ou un risque de changements brusques de politique à long terme. Il est important de comprendre en détail la construction de cet indicateur de stabilité politique pour une interprétation plus solide.

7. LogGE (Efficacité gouvernementale) et IDE :

La corrélation positive modérée de 0.4279 entre le logarithme des IDE et le logarithme de l'efficacité gouvernementale est un résultat encourageant et plus conforme aux attentes théoriques. Économiquement, cela suggère qu'une administration publique plus efficace, capable de formuler et de mettre en œuvre des politiques saines et de fournir des services publics de qualité, est associée à des niveaux plus élevés d'IDE en Algérie. Un gouvernement efficace peut créer un environnement des affaires plus favorable, réduire les coûts de transaction et accroître la confiance des investisseurs étrangers.

Figure 9 : Régression entre stabilité politique et IDE



Source :Sorties du logiciel EViews 12.

Chapitre III : Etude empirique sur l'impact du risque pays sur les IDE en Algérie

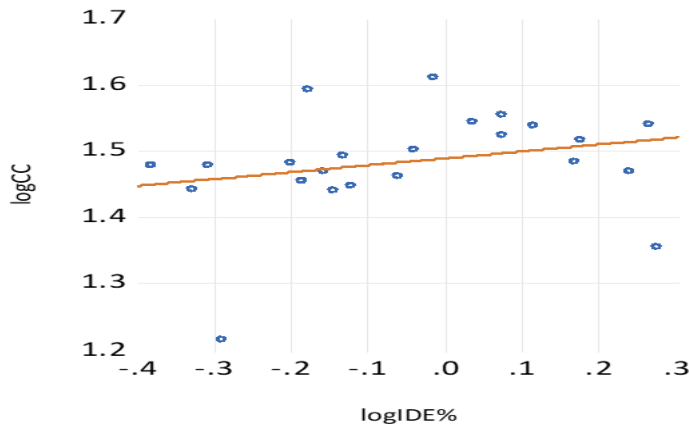
Ce graphique montre une régression linéaire entre le logarithme des IDE (Investissements Directs Étrangers) en pourcentage ($\log \text{IDE}\%$) sur l'axe horizontal et le logarithme de la stabilité politique ($\log \text{POLSTA}$) sur l'axe vertical, concernant l'Algérie. Il existe une relation négative entre la stabilité politique et les IDE en Algérie, comme l'indique la ligne de tendance descendante (en orange). Le coefficient directeur de cette droite est négatif, ce qui suggère qu'une augmentation des IDE est associée à une diminution de la stabilité politique, ou inversement, qu'une meilleure stabilité politique est associée à moins d'IDE. La dispersion des points (en bleu) autour de la droite de régression montre une certaine variabilité dans cette relation, indiquant que d'autres facteurs peuvent également influencer ces variables.

Cette relation peut sembler contre-intuitive car on s'attend généralement à ce que les IDE augmentent dans des environnements stables. Voici quelques explications possibles dans le contexte algérien :

- Certains secteurs, comme les hydrocarbures ou l'extraction des ressources naturelles, attirent des IDE même dans des conditions politiques instables. Les investisseurs peuvent être motivés par les opportunités lucratives offertes, indépendamment des risques politiques.
- Une instabilité politique peut entraîner des réformes économiques ou des politiques incitatives (réduction des taxes, subventions, assouplissement réglementaire) pour attirer les investisseurs étrangers. Ces mesures pourraient augmenter les flux d'IDE dans ces périodes.
- Les entreprises multinationales dans des secteurs stratégiques peuvent s'engager dans des projets d'investissement à long terme, insensibles à la stabilité politique immédiate.
- Si l'Algérie représente une opportunité stratégique unique pour les IDE (en raison de sa position géographique, de ses ressources, ou d'une demande mondiale), les investisseurs peuvent être prêts à tolérer des niveaux d'instabilité politique.

La figure suivante présente une régression linéaire entre le logarithme des IDE (Investissements Directs Étrangers) en pourcentage ($\log \text{IDE}\%$) sur l'axe horizontal et le logarithme du contrôle de la corruption ($\log \text{CC}$) sur l'axe vertical, concernant l'Algérie.

Figure 10 : Régression entre contrôle de corruption et les IDE



Source : Sorties du logiciel EViews 12.

Il existe une relation positive entre le contrôle de la corruption et les IDE en Algérie, comme l'indique la ligne de tendance ascendante (en orange). Le coefficient directeur de cette droite est positif, ce qui suggère qu'une augmentation des IDE est associée à une amélioration du contrôle de la corruption, ou inversement, qu'un meilleur contrôle de la corruption est associé à davantage d'IDE. La dispersion des points (en bleu) autour de la droite de régression montre une certaine variabilité, mais la tendance générale reste clairement positive.

Cette relation positive entre le contrôle de la corruption et les investissements directs étrangers en Algérie s'explique par plusieurs mécanismes économiques et institutionnels fondamentaux. Un meilleur contrôle de la corruption crée un environnement d'affaires plus prévisible et transparent, réduisant ainsi les coûts cachés et les risques associés aux pratiques corruptives pour les investisseurs étrangers. Lorsque les mécanismes anti-corruption sont efficaces, les entreprises étrangères peuvent opérer dans un cadre où les règles sont appliquées de manière équitable, sans avoir à recourir à des paiements informels ou à négocier des obstacles bureaucratiques arbitraires.

2.2. Résultats de la régression :

Nous discuterons dans ce qui suit les résultats de notre modélisation.

Tableau 4 : Résultats de la régression

Dependent Variable: LOGIDE_
Method: Least Squares
Date: 05/12/25 Time: 04:35
Sample (adjusted): 2001 2023
Included observations: 23 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	5.254186	1.306114	4.022762	0.0011
LOGDEPEN	-0.117905	0.513809	-0.229473	0.8216
LOGPOLSTA	-0.422349	0.163652	-2.580773	0.0209
LOGCC	1.128469	0.462988	2.437360	0.0277
LOGVA	-2.414348	0.417721	-5.779803	0.0000
LOGGDP\$	-0.395251	0.158575	-2.492511	0.0249
LOGFBC_	0.086312	0.403306	0.214010	0.8334
LOGGE	0.762294	0.443785	1.717712	0.1064
R-squared	0.890243	Mean dependent var	-0.046699	
Adjusted R-squared	0.839023	S.D. dependent var	0.192816	
S.E. of regression	0.077361	Akaike info criterion	-2.012453	
Sum squared resid	0.089771	Schwarz criterion	-1.617498	
Log likelihood	31.14321	Hannan-Quinn criter.	-1.913123	
F-statistic	17.38084	Durbin-Watson stat	2.016233	
Prob(F-statistic)	0.000004			

Source : Sorties du logiciel EViews12

La qualité de l'ajustement de modèle est plutôt satisfaisante avec un $R^2 = 0.89$. Les variables explicatives du modèle expliquent à 89% la variable à expliquer : les IDE. La statistique du modèle confirme la significativité du modèle puisqu'elle est largement inférieure à 0.05.

1. La Constante C

La constante dans un modèle de régression représente la valeur de la variable dépendante lorsque toutes les variables explicatives sont égales à zéro. Dans notre cas la variable dépendante est LOGIDE (le logarithme des investissements directs étrangers). Donc, si toutes les autres variables (dépenses publiques, stabilité politique, ...) étaient nulles, le niveau des IDE en log serait de 5.25. Nous sommes conscient, qu'il est peu réaliste que toutes les variables explicatives soient nulles dans la réalité (ex. un pays sans PIB, sans gouvernement, sans dépenses publiques...). Cependant, la constante est nécessaire pour ajuster le modèle afin de bien représenter les données observées, même si elle n'a pas toujours une interprétation économique directe.

2. LOGDEPEN (Dépenses publiques) :

La Valeur du coefficient est de **-0.117** cela signifie qu'une augmentation de 1 % des dépenses publiques est associée à une baisse d'environ 0,117 % des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, toutes choses égales par ailleurs. Ce résultat suggère que l'accroissement des dépenses publiques n'encourage pas nécessairement les IDE. Cela peut s'expliquer par plusieurs hypothèses possibles :

- **Mauvaise allocation des dépenses** : Les fonds publics peuvent être mal orientés (par exemple vers des subventions de consommation plutôt que vers les infrastructures ou l'éducation), ce qui ne crée pas d'environnement favorable à l'investissement.
- **Effet d'éviction** : Si les dépenses publiques financées par la dette ou l'impôt augmentent fortement, elles peuvent évincer les investisseurs privés, en créant une incertitude fiscale ou en accaparant les ressources.
- **Poids de l'État dans l'économie** : Une forte intervention de l'État peut être perçue comme une forme de contrôle ou de concurrence vis-à-vis du secteur privé, ce qui dissuade les multinationales.

De ce résultat nous pouvons confirmer que : Une hausse des dépenses publiques, si elle n'est pas productive ni bien gérée, peut créer un climat d'incertitude ou une mauvaise perception du marché, réduisant ainsi l'attractivité de l'Algérie pour les investisseurs étrangers. La probabilité (p-value) de 0.8216 n'est pas significative ce qui indique que le lien entre les dépenses publiques et les IDE n'est pas significatif statistiquement. En d'autres termes, il y a plus de 90 % de chances que l'effet observé soit dû au hasard et non à une relation économique réelle dans les données. Le coefficient associé aux dépenses publiques est négatif, ce qui suggère qu'une augmentation des dépenses publiques pourrait être liée à une légère diminution des IDE. Toutefois, cette relation n'est pas statistiquement significative, ce qui signifie que ce résultat doit être interprété avec prudence, car il pourrait simplement résulter d'un effet aléatoire dans les données.

3. LOGPOLSTA (Stabilité politique) :

La Valeur du coefficient est de **-0.422** cela signifie qu'une augmentation de 1 % de l'indice de stabilité politique est associée à une baisse d'environ 0,422 % des IDE (en logarithme), toutes choses égales par ailleurs. En d'autres termes, une amélioration de la stabilité politique, selon

les données utilisées, semble décourager les IDE en Algérie. Cela peut sembler contre-intuitif, mais économiquement, plusieurs explications sont possibles :

- **Stabilité sans réformes** : Une stabilité politique peut être maintenue par un régime conservateur qui n'ouvre pas suffisamment l'économie ou décourage la concurrence étrangère.
- **Environnement réglementaire rigide** : Une stabilité politique excessive peut s'accompagner de rigidité administrative, décourageant les investisseurs étrangers.
- **Stabilité perçue comme autoritarisme** : Dans certains contextes (comme l'Algérie), une « stabilité » peut aussi être perçue comme un manque de démocratie, ce qui peut créer des risques à long terme pour les investisseurs.
- **Effet de période** : Si les périodes de plus grande stabilité coïncident avec un recul des réformes économiques ou une baisse des prix du pétrole, cela peut expliquer une baisse des IDE malgré un climat politique stable.

La p-value (0.0209) est inférieure à 0.05, ce qui signifie que la relation est statistiquement significative. Autrement dit, on peut affirmer avec un haut niveau de confiance que cette relation négative n'est pas due au hasard. Le coefficient estimé pour la stabilité politique est négatif et statistiquement significatif (p-value = 0,0209). Cela suggère qu'une amélioration de la stabilité politique, dans le contexte algérien, est associée à une diminution des flux d'IDE. Ce résultat peut s'expliquer par la nature de cette stabilité, qui pourrait être perçue comme défavorable à la libéralisation économique ou à la concurrence, ou encore être liée à des politiques moins incitatives à l'investissement étranger durant les périodes de stabilité.

4. LOGCC (Contrôle de la corruption) :

La Valeur du coefficient est de 1.128 cela signifie qu'une augmentation d'une unité du score de contrôle de la corruption est associée à une hausse d'environ 1,128 unité des IDE en Algérie, toutes choses égales par ailleurs. Plus l'État améliore la lutte contre la corruption (meilleure transparence, réduction des pots-de-vin, intégrité des institutions), plus l'Algérie attire d'investissements directs étrangers. Cela peut s'expliquer par plusieurs hypothèses possibles :

- **Moins de risques pour les entreprises** : Dans un pays où la corruption est faible, les entreprises étrangères peuvent opérer sans avoir à payer des "frais cachés" ou à traiter avec des réseaux opaques.

- **Clarté des règles du jeu** : Un bon contrôle de la corruption favorise la prévisibilité réglementaire, ce qui rassure les investisseurs.
- **Amélioration de la gouvernance** : Cela envoie un signal positif à la communauté internationale sur la fiabilité de l'environnement d'affaires.
- **Réduction des coûts de transaction** : Les entreprises peuvent allouer plus de ressources à leurs activités productives au lieu de devoir gérer les "relations politiques".

La p-value (0.0277) est inférieure à 0.05, donc le lien est statistiquement significatif. Cela signifie qu'on peut considérer avec un haut niveau de confiance que le contrôle de la corruption a un véritable effet positif sur les IDE, et que ce résultat n'est pas dû au hasard. Le coefficient estimé pour la variable « contrôle de la corruption » est positif et statistiquement significatif, indiquant qu'une amélioration du niveau de transparence et de lutte contre la corruption en Algérie est fortement associée à une augmentation des investissements directs étrangers. Ce résultat est cohérent avec la théorie économique, selon laquelle un environnement institutionnel sain et transparent renforce la confiance des investisseurs et réduit les incertitudes liées à l'entrée sur le marché.

5. LOGVA (Voix et Responsabilité) :

La Valeur du coefficient est de -2.414 cela signifie qu'une hausse de 1 % du score voix et responsabilité (c'est-à-dire une amélioration de la démocratie, de la liberté d'expression, de la transparence électorale) est associée à une baisse d'environ 2,414 % des IDE, toutes choses égales par ailleurs. Plusieurs explications économiques contextuelles sont possibles :

- **Stabilité autoritaire vs incertitude démocratique** : Dans certains pays comme l'Algérie, une gouvernance autoritaire stable peut offrir un environnement plus prévisible et contrôlé pour les investisseurs. Une transition vers plus de démocratie peut être perçue comme générant de l'instabilité politique à court terme (manifestations, réformes imprévisibles, grèves...).
- **Défense des intérêts nationaux** : Une plus grande voix citoyenne peut conduire à des politiques plus protectionnistes ou à des pressions sociales contre les entreprises étrangères (par exemple dans les secteurs stratégiques comme les hydrocarbures).
- **Règles plus strictes pour les entreprises** : Une gouvernance plus démocratique peut s'accompagner de normes environnementales ou sociales plus strictes, ce qui augmente les coûts de conformité pour les investisseurs étrangers

La p-value (0.0000) est très faible, donc le résultat est hautement significatif statistiquement. Il y a une très faible probabilité que cette relation soit due au hasard : c'est un résultat robuste. Le coefficient associé à la variable « voix et responsabilité » est négatif (-2,414) et hautement significatif (p-value = 0,0000), ce qui indique qu'une amélioration du niveau démocratique et participatif en Algérie tend à réduire les flux d'IDE. Ce résultat peut sembler contre-intuitif, mais il peut s'expliquer par les préférences des investisseurs étrangers pour des régimes autoritaires jugés plus stables et prévisibles, ou par les incertitudes politiques générées par une ouverture démocratique, notamment dans un contexte de transition institutionnelle.

6. LOGGPD (Produit Intérieur Brut) :

La Valeur du coefficient est de -0.395 cela signifie qu'une hausse de 1 % du PIB est associée à une baisse d'environ 0,395 % des IDE, toutes choses égales par ailleurs. En Algérie, selon notre modèle, plus le PIB augmente, moins le pays attire d'IDE. Ce résultat peut surprendre, mais il existe plusieurs explications économiques possibles, surtout dans un contexte comme celui de l'Algérie :

- **Croissance économique sans ouverture extérieure :** Si la croissance du PIB est tirée principalement par des ressources internes (comme les hydrocarbures, gérés par l'État), cela n'implique pas nécessairement une augmentation de l'attractivité pour les investisseurs étrangers.
- **Croissance protectionniste ou étatique :** Si la croissance est accompagnée de politiques économiques nationalistes ou protectionnistes, elle peut en réalité éloigner les investisseurs étrangers (règles restrictives, part de marché inaccessible, etc.).
- **Moins besoin de capitaux étrangers :** Quand le PIB augmente fortement, un pays peut mieux financer ses projets en interne, réduisant la demande ou l'ouverture à l'investissement direct étranger.

La P-value (0.0249) est inférieure à 0.05, ce qui signifie que le résultat est statistiquement significatif. Ce lien n'est probablement pas dû au hasard, mais reflète une relation réelle dans les données. Le coefficient du produit intérieur brut est négatif et statistiquement significatif (p-value = 0,0249), ce qui indique qu'une croissance du PIB en Algérie est associée à une baisse des flux d'IDE. Ce résultat peut s'expliquer par la structure de l'économie algérienne, dominée par les revenus pétroliers et gaziers, où l'expansion économique repose davantage sur les ressources nationales que sur l'ouverture aux investissements étrangers. Il suggère que la

croissance économique, dans ce cas, ne s'accompagne pas nécessairement d'une plus grande attractivité pour les capitaux étrangers.

7. LOGFBC (Formation brute de capital) :

La Valeur du coefficient est de 0.086 cela signifie qu'une hausse de 1 % de la formation brute de capital est associée à une augmentation d'environ 0,086 % des IDE, toutes choses égales par ailleurs. En d'autres termes, Quand un pays comme l'Algérie investit davantage dans ses infrastructures, son équipement productif ou ses capacités industrielles, cela encourage légèrement les IDE.

La p-value (0.833) est très élevée, bien au-dessus du seuil de 0.05. Cela signifie que cette relation n'est pas statistiquement significative : on ne peut pas affirmer qu'il existe un lien clair entre la formation brute de capital et les IDE dans ce modèle. En d'autres termes, économiquement le lien semble logique, mais dans les faits, ces données ne montrent pas de lien robuste entre ces deux variables.

Le coefficient de la formation brute de capital est positif (0,086), ce qui suggère qu'une augmentation de l'investissement domestique est liée à une légère hausse des IDE. Toutefois, cette relation n'est pas statistiquement significative (p-value = 0,833), ce qui empêche de conclure avec certitude à l'existence d'un effet réel. Il est possible que, dans le contexte algérien, les investissements publics ou privés internes ne soient pas encore perçus comme un signal suffisamment attractif ou complémentaire par les investisseurs étrangers.

8. LOGGE (Efficacité Gouvernementale) :

La Valeur du coefficient est de 0.7622 cela signifie qu'une Une hausse de 1 % de l'efficacité gouvernementale est associée à une augmentation d'environ 0,7622 % des IDE, toutes choses égales par ailleurs. Lorsque l'administration publique algérienne devient plus compétente, plus fiable, et applique mieux les politiques économiques, cela tend à encourager les investisseurs étrangers à s'implanter dans le pays Voici quelques explications possibles dans le contexte algérien :

- **Moins de bureaucratie** : une administration efficace simplifie les démarches administratives pour les entreprises.

- **Confiance dans les institutions** : les investisseurs perçoivent un État capable de mettre en œuvre ses décisions et de garantir un environnement stable.
- **Meilleure qualité des services publics** : cela améliore l'environnement global pour les affaires (infrastructures, justice, fiscalité, etc.).

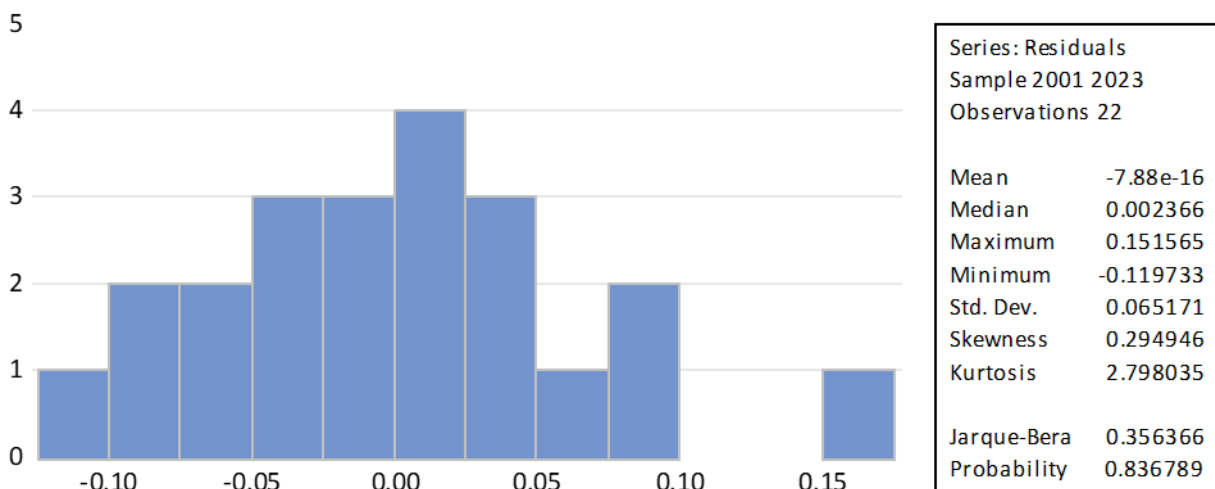
La p-value de 0.1064 est supérieure à 0.05, ce qui signifie que le lien n'est pas statistiquement significatif à 5 %, mais il approche au seuil de 10 %. Cela veut dire que le lien est économiquement plausible et modérément soutenu par les données, mais on ne peut pas l'affirmer avec certitude statistique.

Le coefficient de la variable « efficacité gouvernementale » est positif, ce qui indique qu'une amélioration de la qualité des institutions publiques pourrait favoriser les investissements directs étrangers en Algérie. Cependant, cette relation n'est pas statistiquement significative au seuil de 5 % (p-value = 0,106), bien qu'elle tende vers la signification au seuil de 10 %. Cela suggère une tendance favorable mais non concluante, probablement en raison de la taille de l'échantillon ou de la variabilité institutionnelle dans le temps.

2.3. Etude de la robustesse du modèle

Avant de valider les résultats il est important de valider certaines hypothèses afin de pouvoir se fier aux résultats obtenus.

Figure 11 : La normalité des résidus



Source : Sorties du logiciel EViews 12.

Le graphique des résidus permet d'évaluer la qualité du modèle économétrique utilisé pour analyser l'impact du risque pays sur les investissements directs étrangers (IDE) en Algérie. Les résultats montrent que les résidus sont distribués de manière symétrique autour de la moyenne, avec une valeur moyenne proche de zéro ($-7,88e-16$), ce qui suggère que le modèle n'introduit pas de biais systématique dans l'estimation des IDE. Le test de normalité de Jarque-Bera confirme cette observation, avec une statistique très faible (0,356) et une probabilité élevée (0,836), ce qui indique que l'hypothèse de normalité des erreurs n'est pas rejetée. Économiquement, cela signifie que les variations non expliquées des IDE dans le modèle sont aléatoires et non liées à une omission structurelle ou à une mauvaise spécification. De plus, la faible asymétrie (0,29) et un aplatissement proche de 3 (2,79) signalent l'absence de comportements extrêmes ou de chocs anormaux dans les données résiduelles. Ces résultats suggèrent que le modèle est économiquement pertinent : il capte correctement l'effet des variables explicatives telles que la stabilité politique, le contrôle de la corruption ou le PIB, sur les flux d'IDE, et que les erreurs du modèle ne compromettent pas l'interprétation des relations économiques estimées.

Tableau 5 : Test d'auto corrélation

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test			
Null hypothesis: No serial correlation at up to 2 lags			
F-statistic	0.141340	Prob. F(2,12)	0.8696
Obs*R-squared	0.506319	Prob. Chi-Square(2)	0.7763

Source : Sorties du logiciel EViews 12.

Ce tableau montre les résultats du test de Breusch-Godfrey (LM test) pour la corrélation sérielle des résidus (ou autocorrélation) dans notre modèle de régression. Le test évalue si les résidus du modèle sont auto-corrélés ; c'est-à-dire si les erreurs à une période sont corrélées avec celles des périodes précédentes.

- **Hypothèse nulle (H_0)** : Il n'y a pas d'autocorrélation jusqu'à 2 retards (lags).
- **Hypothèse alternative (H_1)** : Il y a une autocorrélation des résidus.

Tableau 6 : Lecture des résultats

Statistique	Valeur	P-Value (Probabilité)	Interprétation
F-Statistic	0.141340	0.8696	P-value très élevée → on ne rejette pas H₀
Obs*R-squared	0.506319	0.7763	Idem, pas de preuve d'autocorrélation

Source : Réalisé par nous-mêmes

Comme les deux p-values sont largement supérieures à 0.05, on ne rejette pas l'hypothèse nulle.

Les résultats du test de Breusch-Godfrey indiquent une absence d'autocorrélation des résidus jusqu'à deux retards, ce qui constitue un élément fondamental de validation du modèle. Cette indépendance temporelle des erreurs suggère que les chocs exogènes affectant les investissements directs étrangers ne sont pas corrélés entre les périodes, et qu'il n'existe pas de dynamique non modélisée susceptible de biaiser les estimations. Sur le plan économique, cela signifie que les effets des variables explicatives qu'il s'agisse de facteurs institutionnels comme la stabilité politique, l'efficacité gouvernementale ou le contrôle de la corruption, ou de variables macroéconomiques telles que le PIB, les dépenses publiques et la formation brute de capital sont estimés de manière fiable, sans être influencés par des erreurs persistantes ou des effets retardés non pris en compte dans la spécification. L'absence d'autocorrélation conforte ainsi la solidité du modèle et la robustesse des conclusions économiques qui en découlent.

Tableau 7 : Test d'hétéroscédasticité

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey
Null hypothesis: Homoskedasticity

F-statistic	0.509499	Prob. F(7,14)	0.8128
Obs*R-squared	4.466618	Prob. Chi-Square(7)	0.7247
Scaled explained SS	1.626139	Prob. Chi-Square(7)	0.9776

Source : Sorties du logiciel EViews 12

Ce tableau présente les résultats du test de Breusch-Pagan-Godfrey, utilisé pour détecter l'hétéroscédasticité dans notre modèle de régression. Il teste si la variance des erreurs est constante (homoscédasticité, hypothèse nulle) ou non (hétéroscédasticité, hypothèse

alternative). L'hétéroscédasticité peut rendre les estimateurs inefficaces et fausser les tests statistiques.

Tableau 8 : les résultats du test de Breusch-Pagan-Godfrey

Statistique	Valeur	P-Value (Probabilité)	Interprétation
F-Statistic	0.509499	0.8128	Très grande P-value ; pas d'hétéroscédasticité détectée.
Obs R-squared	4.466618	0.7247	Même conclusion que ci-dessus.
Scaled explained SS (échelle expliquée)	1.626139	0.9776	Idem, soutient l'homoscédasticité

Source : Réalisé par nous-mêmes

Les trois p-values (toutes bien supérieures à 0.05) montrent qu'on ne rejette pas l'hypothèse nulle d'homoscédasticité. Autrement dit, les résidus du modèle semblent avoir une variance constante, ce qui est souhaitable pour la validité de notre modèle.

L'absence d'hétéroscédasticité des résidus, confirmée par le test de Breusch-Pagan-Godfrey, indique que la variance des erreurs demeure constante sur l'ensemble de l'échantillon. Cette propriété renforce la validité des résultats économétriques et suggère que l'influence des variables explicatives sur les investissements directs étrangers est stable, indépendamment des fluctuations des données observées. Ainsi, les effets estimés de facteurs institutionnels tels que la stabilité politique, le contrôle de la corruption, l'efficacité gouvernementale, ou encore la voix et la responsabilité, ne varient pas selon les niveaux du PIB ou des investissements intérieurs. De même, les dépenses publiques et la formation brute de capital agissent sur les flux d'IDE de manière homogène sur la période étudiée. En d'autres termes, le modèle ne présente pas de distorsions structurelles qui compromettraient l'analyse des déterminants des investissements étrangers en Algérie. Cela renforce la pertinence économique des coefficients estimés et la crédibilité des conclusions formulées à partir du modèle.

Tableau 9 : Test des facteurs d'inflation de la variance (VIF – Variance Inflation Factor)

Variance Inflation Factors
Date: 04/12/25 Time: 07:13
Sample: 2000 2023
Included observations: 22

Variable	Coefficient Variance	Uncentered VIF	Centered VIF
C	1.820838	6287.687	NA
LOGDEPEN	0.310696	2593.969	3.566668
LOGPOLSTA	0.029107	131.2374	2.520910
LOGCC	0.238125	1843.031	2.491996
LOGVA	0.199732	1221.758	1.353027
LOGGDP\$	0.028912	12499.74	3.434031
LOGFBC_	0.174505	1523.111	3.156909
LOGGE	0.213040	1748.917	2.386746

Source : Sorties du logiciel EViews 12

Ce tableau présente les résultats du test des facteurs d'inflation de la variance (VIF – Variance Inflation Factor), utilisé pour détecter la multi-colinéarité entre les variables explicatives dans ce modèle de régression. Notre analyse se focalise sur le vif centré qui est un indicateur clé à analyser. Il mesure le degré de colinéarité entre une variable explicative et les autres variables du modèle.

Règle générale d'interprétation du VIF :

- **VIF < 5** : Multi-colinéarité faible → acceptable.
- **VIF entre 5 et 10** : Multi-colinéarité modérée → à surveiller.
- **VIF > 10** : Multi-colinéarité élevée → problème sérieux de redondance des variables.

Tableau 10 : Interprétation des résultats (Centered VIF)

Variable	Vif centré	Interprétation
LogDepen	3.57	Multi-colinéarité faible à modérée, acceptable
LogPolsta	2.52	Faible multi-colinéarité.
LogCc	2.49	Faible multi-colinéarité.
LogVA	1.35	Aucune multi-colinéarité préoccupante.
LogGPD \$	3.44	Acceptable, mais proche du seuil de vigilance
LogFBC	3.15	Multi-colinéarité faible à modérée
LogGE	2.39	Aucune multi-colinéarité préoccupante

Source : Réalisé par nous-mêmes

Chapitre III : Etude empirique sur l'impact du risque pays sur les IDE en Algérie

Les valeurs de VIF centrés étant toutes inférieures à 5, il n'existe pas de problème sérieux de multi colinéarité dans votre modèle. Les variables explicatives ne sont donc pas redondantes les unes par rapport aux autres, ce qui renforce la crédibilité des coefficients estimés. L'analyse des résultats issus du test des facteurs d'inflation de la variance (VIF) permet d'apprécier l'indépendance informationnelle des variables explicatives retenues dans le modèle. Les valeurs de VIF centrés, toutes inférieures à 5, indiquent une absence de multi colinéarité significative entre les variables économiques et institutionnelles considérées. Autrement dit, les relations entre les dépenses publiques, le produit intérieur brut, la formation brute de capital, la stabilité politique, le contrôle de la corruption, la voix et la responsabilité ainsi que l'efficacité gouvernementale sont suffisamment différenciées pour permettre une estimation fiable de leurs effets respectifs sur les investissements directs étrangers en Algérie. Ce résultat revêt une importance particulière dans un contexte où les facteurs institutionnels peuvent être interconnectés ; il confirme ici que chacun de ces déterminants apporte une contribution propre à l'explication du comportement des IDE. Ainsi, l'interprétation des coefficients estimés n'est pas compromise par des recoupements excessifs entre variables, ce qui renforce la crédibilité économique des conclusions tirées du modèle.

Les résultats suggèrent que notre modélisation n'est pas fallacieuse, vu qu'elle respecte toutes les conditions nécessaires à sa validation.

Conclusion

Ce chapitre a exploré l'impact des facteurs économiques et institutionnels sur les investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, en se basant sur une analyse économétrique de données couvrant la période 2000-2023. La méthodologie adoptée, principalement basée sur la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), a permis d'examiner la relation entre les IDE et des variables clés comme la stabilité politique, le contrôle de la corruption, les dépenses publiques, et le produit intérieur brut.

Les résultats obtenus montrent que certains facteurs, comme le contrôle de la corruption et l'efficacité gouvernementale, influencent positivement les IDE, tandis que des variables telles que les dépenses publiques ou le PIB présentent des effets parfois inattendus. Ces observations soulignent l'importance d'un cadre institutionnel solide et d'une gestion économique efficace pour attirer les investisseurs étrangers.

En conclusion, l'étude met en lumière les défis et opportunités pour l'Algérie dans sa quête de dynamiser les flux d'IDE, tout en proposant des pistes pour renforcer son attractivité économique à travers des réformes institutionnelles et une gouvernance améliorée.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'ensemble de ce travail de recherche a permis d'approfondir la compréhension du lien complexe et déterminant entre le risque-pays et les investissements directs étrangers (IDE) en Algérie. À travers une approche à la fois théorique, contextuelle et empirique, nous avons tenté de cerner les principaux facteurs qui influencent les décisions d'investissement dans un pays en développement comme l'Algérie, et d'évaluer le rôle que joue la perception du risque dans l'attractivité économique nationale.

Les résultats de notre étude ont confirmé la validité de la première hypothèse : le risque-pays constitue bel et bien un frein majeur à l'entrée des IDE en Algérie. Malgré les réformes législatives et les incitations économiques mises en place ces dernières années, la persistance de certaines incertitudes – notamment politiques, réglementaires et institutionnelles – continue d'alimenter une image peu rassurante du climat d'affaires. Ce constat met en lumière la réalité selon laquelle les incitations fiscales ou financières, aussi généreuses soient-elles, ne suffisent pas à elles seules à compenser un environnement jugé instable ou imprévisible.

La deuxième hypothèse, relative à l'effet bénéfique d'une amélioration du climat institutionnel, a également été validée. Notre analyse a démontré que des progrès en matière de gouvernance, de transparence, de stabilité juridique et de lutte contre la corruption pourraient avoir un impact direct et positif sur la confiance des investisseurs étrangers. Ces derniers, dans leur logique de long terme, accordent une grande importance à la prévisibilité des règles du jeu et à la qualité des institutions du pays hôte.

Enfin, la troisième hypothèse selon laquelle les réformes structurelles et la diversification économique sont des leviers clés pour atténuer l'impact du risque-pays s'est aussi révélée fondée. La dépendance excessive de l'Algérie aux hydrocarbures expose l'économie nationale à de nombreux chocs externes et accentue la vulnérabilité macroéconomique du pays. En diversifiant ses secteurs d'activité, en valorisant ses ressources humaines et en renforçant les infrastructures, l'Algérie pourrait non seulement réduire les risques perçus, mais aussi élargir son potentiel de croissance inclusive et durable.

En somme, ce mémoire souligne que l'amélioration de l'attractivité de l'Algérie pour les IDE ne peut se résumer à des ajustements techniques. Il s'agit d'un chantier de fond, qui appelle à une transformation profonde de la manière dont l'État interagit avec les acteurs économiques,

nationaux comme étrangers. Cela implique une vision cohérente, portée par des institutions solides et engagées, capables de créer un climat de confiance durable. Le défi est de taille, mais les marges de progression sont réelles. L'avenir de l'investissement étranger en Algérie dépendra donc largement de la capacité du pays à réduire ses zones d'incertitude et à offrir un cadre propice à l'épanouissement des initiatives économiques.

Ce mémoire analyse l'influence du risque-pays sur l'attractivité et l'évolution des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, un pays en quête de diversification économique au-delà du secteur des hydrocarbures. Malgré des ressources naturelles abondantes et des réformes législatives récentes, les IDE restent en deçà du potentiel national. Cette situation met en évidence l'impact du climat politique, économique et institutionnel sur les décisions des investisseurs internationaux. L'objectif de ce travail est d'évaluer dans quelle mesure les différentes composantes du risque-pays notamment les risques politique, économique et institutionnel influencent les flux d'IDE en Algérie. Une revue de la littérature théorique et empirique permet d'ancrer la recherche dans les approches classiques du paradigme OLI de Dunning et les travaux récents sur la gouvernance et la stabilité économique.

La méthodologie adoptée repose sur une analyse économétrique des données. À travers un modèle de régression linéaire, le mémoire examine l'effet de plusieurs indicateurs du risque-pays sur les entrées d'IDE. Les résultats confirment que la stabilité politique, le contrôle de la corruption et l'efficacité institutionnelle sont significativement corrélés aux flux d'investissement. À l'inverse, l'instabilité politique, les contraintes réglementaires et la perception élevée du risque constituent des freins majeurs.

L'étude conclut que pour attirer davantage d'IDE, l'Algérie doit poursuivre ses réformes structurelles, renforcer son cadre institutionnel et améliorer la transparence économique. Le mémoire propose également des recommandations politiques en vue de restaurer la confiance des investisseurs et de dynamiser le développement économique.

Mots clés : Investissements directs étrangers, Risque Pays, Attractivité des IDE, Climat des affaires, Réformes économiques, Analyse économétrique.

This thesis analyzes the influence of country risk on the attractiveness and evolution of foreign direct investment (FDI) in Algeria, a country seeking economic diversification beyond the hydrocarbon sector. Despite abundant natural resources and recent legislative reforms, FDI remains below the national potential. This situation highlights the impact of the political, economic and institutional climate on the decisions of international investors. The objective of this work is to assess the extent to which the different components of country risk, including political, economic and institutional risks, influence FDI flows in Algeria. A review of the theoretical and empirical literature allows the research to be anchored in the classic approaches of Dunning's OLI paradigm and recent work on governance and economic stability.

The methodology adopted is based on an econometric analysis of the data. Using a linear regression model, the thesis examines the effect of several country risk indicators on FDI inflows. The results confirm that political stability, control of corruption, and institutional effectiveness are significantly correlated with investment flows. Conversely, political instability, regulatory constraints, and high risk perception constitute major obstacles.

The study concludes that to attract more FDI, Algeria must continue its structural reforms, strengthen its institutional framework, and improve economic transparency. The report also proposes policy recommendations to restore investor confidence and boost economic development.

Keywords : Foreign Direct Investment, Country Risk, FDI Attractiveness, Business Climate, Economic Reforms, Econometric Analysis.

Tables des matières

<i>Introduction générale</i>	01
<i>Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique du risque-pays et des IDE</i>	
Introduction.....	4
Section 1 : Définitions, typologies et caractéristiques des concepts ; Ide et Risque pays	
I. Investissement direct étranger	
1.Définition des IDE.....	5
2. Caractéristiques des IDE.....	6
3.Typologies des IDE.....	7
3.1.IDE horizontal.....	7
3.2.IDE vertical.....	7
3.3.IDE Congloméral.....	8
3.4. Greenfield Investments.....	8
3.5. Brownfield Investments.....	8
4. Structure des IDE.....	9
4.1. Participation au capital.....	9
4.2. Bénéfices réinvestis.....	9
4.3. Prêts intra-groupes.....	10
II. Risque pays	
1.Définition du risque pays.....	10
2.Typologies du risque-pays.....	12
2.1. Classification fondée sur la nature du risque pays.....	12
2.1.1. Le risque socio-politique.....	12
2.1.2. Le risque économique-financier.....	12
2.2. Classification fondée sur la nature des agents économiques.....	13
2.2.1. Les banques : le risque bancaire.....	13
2.2.2. Les investisseurs : le risque industriel et le risque financier.....	14
2.2.3. Les entreprises exportatrices : le risque commercial.....	14
2.3. Classification fondée sur l'environnement d'opération.....	15
2.3.1. Le risque macroéconomique.....	15
2.3.2. Le risque microéconomique.....	15
3. Méthodes d'évaluation du risque pays.....	15

3.1. Définition du rating (la notation)	16
4. Les acteurs de notation du risque pays.....	16
4.1. Les assureurs et les banques.....	16
4.1.1. La COFACE.....	17
4.1.2. La BERD.....	17
4.2. Les organismes internationaux.....	18
4.2.1. World Economic Forum.....	18
4.2.2. Principaux Indicateurs Economique de l'OCDE.....	18
4.3. Les cabinets de consulting et d'expertise.....	18
4.3.1. Unité d'intelligence économique.....	18
4.3.2. Renseignement sur les risques de l'environnement des affaires.....	19
4.3.3. Nord Sud Export.....	19
4.4. Les agences de notation financière.....	19
4.5. Les journaux financiers.....	20
4.5.1. Euromoney.....	20
4.5.2. Investisseurs Institutionnels.....	20
4.6. Autres indicateurs.....	21
4.6.1. L'Indice de Liberté Economique.....	21
4.6.2. International Country Risk Guide.....	21
Section 2 : Revue de littérature de l'impact du risque-pays sur les IDE	
1. Les travaux fondateurs sur les IDE et risque pays.....	22
1.1. Le paradigme éclectique de Dunning.....	22
1.2. IDE, croissance économique et développement financier.....	23
2. Les recherches récentes et rapports institutionnels sur les IDE et le risque-pays.....	24
2.1. Évolution récente des flux d'IDE et facteurs de risque.....	24
2.2. Le risque pays comme déterminant majeur des IDE.....	25
3. Synthèse sur l'évolution des approches dans la littérature.....	26
<i>Chapitre II : IDE et risque-pays en Algérie</i>	
Introduction.....	30
Section 01 : Etude de l'Etat des lieux des IDE en Algérie	
1. Evolution historique et tendances récentes des IDE en Algérie.....	31

1.1. Tendances générales des flux d'IDE.....	31
1.2. Comparaison régionale et internationale.....	33
2. Cadre juridique et réglementaire encadrant les investissements étrangers en Algérie.....	33
2.1. Evolution du cadre juridique.....	34
2.2. Le code de L'investissement de 2022.....	34
2.3. Secteurs stratégiques et restrictions persistantes.....	35
3. Répartition sectorielle et géographique des IDE.....	35
3.1. Répartition sectorielle des IDE.....	36
3.2. Origine géographique des investissements.....	37
4. Impact économique et social des IDE en Algérie.....	38
4.1. Contribution à la croissance économique et à l'emploi.....	38
4.2. Transfert de technologie et développement des compétences.....	40
4.3. Impacts sociaux et environnementaux.....	40
Section 2 : Analyse du risque pays en Algérie	
1. Le risque économique.....	43
1.1. Croissance du PIB et structure économique.....	44
1.1.1. Évolution Récente du PIB.....	44
1.1.2. Dépendance au Secteur des Hydrocarbures.....	45
1.2. Taux de chômage et inflation.....	45
1.2.1. Statistiques Récentes.....	46
1.2.2. Impact sur la Consommation et l'Investissement.....	46
1.3. Politique économique et réformes structurelles.....	47
1.3.1. Diversification économique.....	47
1.3.2. Programmes de relance ou de modernisation.....	47
2. Le Risque financier.....	48
2.1. Stabilité du Système Bancaire.....	48
2.1.1. Problèmes d'Accès au Crédit.....	48
2.1.2. Faiblesse des Institutions Financières.....	49

2.2. Convertibilité de la monnaie et contrôle des changes.....	49
2.2.1. Réglementation sur les transferts de capitaux.....	49
2.2.2. Taux de Change Officiel vs Marché Parallèle.....	50
2.3. Endettement Extérieur et Réserves de Change.....	50
2.3.1. Niveau d'Endettement.....	50
2.3.2. Évolution des Réserves de la Banque d'Algérie.....	51
3. Le Risque Politique.....	52
3.1. Stabilité du Régime et Climat Politique.....	53
3.1.1. Manifestations, alternance politique, transition.....	53
3.1.2. Influence sur les décisions des Investisseurs.....	53
3.2. Cadre juridique et sécurité juridique des IDE.....	54
3.2.1. Réglementation sur l'Investissement Étranger.....	54
3.2.2. Propriété, Rapatriement des Bénéfices, Litiges.....	54
3.3. Corruption, Bureaucratie et Climat des Affaires.....	55
3.3.1. Indices Internationaux.....	55
3.3.2. Difficultés Administratives et Transparence.....	56
4. Comparaison du risque pays entre pays (Algérie-Tunisie-Maroc).....	58
<i>Chapitre III : Etude empirique sur l'impact du risque-pays sur les IDE en Algérie</i>	
Introduction.....	62
Section 1 : Méthodologie de recherche	
1.Méthodologie.....	63
1.1. Méthode des moindres carrés ordinaires.....	63
1.1.1. Définition MCO.....	63
1.1.2. Principes clés de MCO.....	64
1.1.3. Hypothèses de MCO.....	64
1.1.4. Comment effectuer une régression linéaire avec MCO.....	65
1.1.5. Avantages de MCO.....	65
1.2. Choix des variables du modèle.....	66
Section 2 : Résultats de l'étude économétrique et discussion	
1. Analyse graphique.....	68
2. Les résultats empiriques et leurs discussions.....	76

2.1. La matrice de corrélation.....	76
2.2. Résultats de la régression.....	81
2.3. Etude de la robustesse du modèle.....	87
<i>Conclusion générale.....</i>	95

Bibliographie

❖ **Bibliographie**

• *Articles et Revues*

1. Alfaro, L., Chanda, A., Kalemli-Ozcan, S., & Sayek, S. (2004). « IDE et croissance économique : le rôle des marchés financiers locaux », *Journal of International Economics*, 64(1), 89-112.
2. Asiedu, E. (2001). « Les déterminants de l'investissement direct étranger dans les pays en développement : l'Afrique est-elle différente ? », *World Development*, 30(1), 107-119
3. Borensztein, E., De Gregorio, J., et Lee, J-W. (1998). « Comment l'investissement direct étranger affecte-t-il la croissance économique ? », *Journal of International Economics*, 45(1), 115-135.
4. CLEI J. (1998), « Les éclaireurs du risque international », Dossier spécial, *Le Monde*.
5. Cosset, J.-C., Siskos, Y. et Zopounidis, C. (1992). « Évaluer le risque pays : une approche d'aide à la décision », *Global Finance Journal*, 3(1), 79-95.
6. DABNICHY Youness, FERROUD Abderrahim, "L'Impact de l'IDE et du Transfert de Technologie sur la Croissance Économique : Étude Théorique et Validation Empirique", *International Journal of Applied Management and Economics*, Vol. 2, N° 04, 2023.
7. Dunning, J.H. (1981). « Expliquer la position des pays en matière d'investissement direct international : vers une approche dynamique ou développementale », *Archives mondiales*, 117, 30-64.
8. Dunning, J.H. (1988). « Le paradigme éclectique de la production internationale : une reformulation et quelques extensions possibles », *Journal of International Business Studies*, 19(1), 1-31.
9. Gouenet, M. (2016), "Investissements directs étrangers et croissance économique", *Revue d'Économie du Développement*, 24(3), 29-50.
10. HAMIDI IKRAM, CHOUAM Bouchama, "Transfert de technologie par l'investissement direct étranger : l'expérience Algérienne", *Revue Forum d'études et de recherches économiques*, Vol. 06, N° 01, 2022.

11. Imen, M., et Zouheir, M. (2013). « Investissement direct étranger et croissance économique : une analyse du cas tunisien », *Revue d'économie appliquée et de recherche commerciale*, 3(1), 14-21.
12. Markusen, J.R. (1995), « Les frontières des entreprises multinationales et la théorie du commerce international », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 9, n° 2, pp. 169-189
13. Nivoix, S. (2012), "Le risque pays : approches conceptuelles et mesures", *Revue Française de Gestion*, 38(225), 45-65.
14. Robock, Thomas J. (1971). *Risque politique : identification et évaluation*. *Columbia Journal of World Business*, vol. 6, n° 4, pp. 6–20.
15. Yeaple, S.R., « Les stratégies d'intégration complexes des multinationales et les dépendances transnationales dans la structure de l'investissement direct étranger », *Journal of International Economics*, vol. 60, n° 2, pp. 293-314, 2003.
16. Legal Doctrine, "Règle 51-49 en Algérie et LF 2022", 18 janvier 2022.

• ***Ouvrages***

1. Banque mondiale (2025). "Diagnostic sur l'Investissement Direct Étranger".
2. Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 2022.
3. Benmansour. H et Vadcar.C (1995), *Le risque politique dans le nouveau contexte international*, Dialogues Editions, Paris.
4. Clark E., Marois B., et Cernes (2001), *Le management des risques internationaux*, Collection Gestion, Série : Politique générale, Finance et Marketing, Economica, Paris.
5. Dunning, J.H. (1977). « Commerce, localisation de l'activité économique et EMN : à la recherche d'une approche éclectique », dans B. Ohlin, P.O. Hesselborn et P.M. Wijkman (Eds.), *The International Allocation of Economic Activity*, Londres : Macmillan.
6. Dunning, J.H. (1993). *Les entreprises multinationales et l'économie mondiale*, Wokingham : Addison-Wesley.
7. FMI, *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*, Sixième édition, 2009.
8. Institut Numérique (2013). "La théorie éclectique de Dunning : paradigme OLI".
9. Marois B. 1990, *Le risque pays, Que sais-je ?* PUF, Paris.

10. MAROIS Bernard, (1990), Le risque-pays, édition PUF collection, Que sais-je ?
11. MIKDASHI.K (1998), Les banques à l'ère de la mondialisation, Economica, Paris.
12. OCDE (2002), L'investissement direct étranger au service du développement.
13. OCDE (2016), Limiter l'érosion de la base d'imposition faisant intervenir les déductions d'intérêts et d'autres frais financiers.
14. OCDE, Définition de référence des investissements directs internationaux, Quatrième édition, 2008
15. Pancras, J. (1983). Analyse et gestion du risque pays. Éditions Universitaires Européennes.

• *Rapports*

1. Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), "Investissement étranger en Algérie", 2023
2. Banque Centrale du Luxembourg, "Ventilation sectorielle des flux d'investissements directs", 2015
3. Banque d'Algérie, "Rapport annuel sur les investissements directs étrangers", 2023
4. Banque de France, "Focus : Les investissements directs", Publications et statistiques, 2020
5. CNUCED (2022), Rapport sur l'investissement dans le monde.
6. CNUCED (2024), Rapport sur l'investissement dans le monde 2024 : Facilitation de l'investissement et administration numérique.
7. Ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, "Rapport sur les investissements étrangers", 2023
8. OCDE (2024), Investissement direct étranger (IDE).
9. UNCTAD, "Algeria - Algerian Investment Code 2022", Investment Laws Navigator, 2022

• *Thèses et mémoires*

1. ARDJOUNE.O (2009), Essai d'évaluation d'une composante du risque pays : le risque financier, mémoire de magister, université d'Abderrahmane mira, Bejaia, P 42.
2. Boujedra, F. (2004), La prise en compte du risque-pays dans le choix d'implantation des IDE dans les pays en développement, Laboratoire d'Économie d'Orléans.

3. GAUTRIEAUD, Stéphanie (2002), « Le risque pays : approche conceptuelle et approche pratique », ATER-Centre d'Économie du développement - Université Montesquieu Bordeaux
4. Guessoum, Y., « Évaluation du risque pays par les agences de rating », Février 2004.
5. Guessoum, Y., « Typologie des organismes de rating : mieux comprendre l'origine des évaluations du risque pays », CEFI, Septembre 2005.
6. Mouhoubi Noria (2007), Essai d'évaluation d'une des composantes du risque-pays : le risque économique, mémoire de magister, université d'Abderrahmane Mira, Bejaia, P 06.

- *Sites internet*

1. <http://www.berd.com>
2. <http://www.beri.com>
3. <http://www.coface.fr/>
4. <http://www.Cofacerating.fr>
5. <http://www.eiu.com>
6. <http://www.euromonyply.com><http://www.institutionalinvestor.com>
7. http://www.prsgroup.com/ICRG_Methodology.aspx
8. <https://aapi.dz/systeme-financier-et-bancaire/>
9. https://aapi.dz/wp-content/uploads/2024/07/Guide-Investisseur_HCNRLI.pdf
10. <https://asjp.cerist.dz/en/downArticle/258/17/1/10533>
11. <https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/dz/pdf/2024/03/guide-investir-en-algerie-2024.pdf>
12. <https://cnrs.hal.science/hal-03904818v1/document>
13. <https://economy-pedia.com/11041070-foreign-direct-investment-fdi#menu-1>
14. <https://elwatan-dz.com/reserves-de-change-a-68988-milliards-de-dollars-a-la-fin-2023>
15. <https://observalgerie.com/2024/11/05/economie/reserves-nettes-de-change-lalgerie-hausse-2024/>
16. <https://observalgerie.com/2025/05/18/economie/exportations-lalgerie-vise-10-milliards-de-dollars-hors-hydrocarbures-en-2025/>

17. <https://www.agenceecofin.com/actualites-finance/0703-126443-algerie-la-banque-centrale-instaure-de-nouvelles-regles-pour-les-banques-digitales>
18. <https://www.aps.dz/economie/178411-finances-une-nouvelle-approche-envisagee-pour-ameliorer-le-taux-de-change-du-dinar>
19. <https://www.aps.dz/economie/185492-la-diversification-economique-en-algerie-devient-une-realite-tangible-selon-la-banque-mondiale>
20. <https://www.bank-of-algeria.dz/devises-reglement/>
21. <https://www.bank-of-algeria.dz/investissements-reglement/>
22. https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2022/10/interventiongouverneur_dakar14et15052014.pdf
23. <https://www.banquemonde.org/fr/country/algeria/overview>
24. <https://www.banquemonde.org/fr/news/feature/2025/04/18/how-algeria-is-crafting-a-dynamic-economy-for-tomorrow>
25. <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2024/11/18/algeria-a-stronger-policy-framework-can-support-export-diversification>
26. <https://www.bpifrance.fr/sites/default/files/2025-01/>
27. <https://www.coface.com/fr/actualites-economie-conseils-d-experts/tableau-de-bord-des-risques-economiques/fiches-risques-pays/algerie>
28. <https://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/Moindres-ca-rres-242-538.htm>
29. <https://www.financialafrik.com/2024/09/03/pib-malgre-une-population-quatre-fois-inferieure-lalgerie-devrait-depasser-le-nigeria-en-2024/>
30. <https://www.heritage.org/index/pages/country-pages/algeria>
31. <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/1198941-ide-definition-traduction-et-synonymes>
32. <https://www.oecd.org/fr/themes/investissement-direct-etranger-ide.html>
33. <https://www.state.gov/reports/2024-investment-climate-statements/algeria/>
34. <https://www.studysmarter.fr/resumes/economie-et-gestion/economie>
35. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DZ/indicateurs-et-conjonctures>